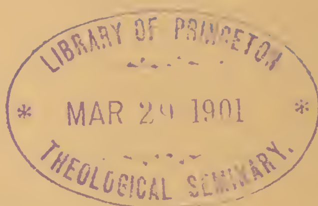



LIBRARY OF PRINCETON
MAR 29 1901
THEOLOGICAL SEMINARY.

ANTOINE COURT

et ses sermons.

Lausanne 1896. — Imp. Georges Bridel & Cie

ANTOINE COURT

ET SES SERMONS

PAR

ERNEST COMBE

professeur.



LAUSANNE

GEORGES BRIDEL & Cie ÉDITEURS

—

PARIS, LIBRAIRIE GRASSART

2, rue de la Paix, 2.

AVIS AU LECTEUR

Cette biographie d'Antoine Court, sauf de légères rectifications, est tirée du *Foyer chrétien*, où elle a paru récemment.

Des sermons qui suivent, un seul a été imprimé, en 1718, pour devenir tôt après presque introuvable dans son entier; les autres sont restés inédits. Leurs diverses provenances, ainsi que ce qui concerne la prédication d'Antoine Court, seront indiquées plus loin.

En tout cela, j'ai cru répondre aux désirs de plusieurs qui pensent que, Dieu aidant, il peut résulter quelque bien de ces ressouvenirs fidèles.

LAUSANNE, 17 mars 1896.

E. COMBE.

ANTOINE COURT

Le département actuel de l'Ardèche, situé le long du Rhône, qui le limite à l'est, entre ceux de la Loire au nord et du Gard au midi, est formé du Vivarais et d'une partie du Bas-Languedoc. Pays de mines de fer à la base, et de végétation de seigle, de châtaigniers et de chênes sur les pentes des montagnes à une hauteur de plusieurs centaines de mètres, contrée tourmentée, bouleversée par la nature et par les hommes, et qui porte au recueillement, à la possession de soi-même.

Dans le Vivarais proprement dit, à six heures environ au sud de Privas, dans la petite ville de Villeneuve-de-Berg subsistaient, moins de dix ans après la révocation de l'édit de Nantes, quelques familles huguenotes, entre autres le jeune couple de Jean Court et de Marie Gébelin. Il était plus connu par son zèle protestant que par sa modeste

aisance. Du mari et de sa profession, nous ne savons presque rien : il meurt en janvier 1700, laissant à sa veuve de trente-deux ans trois enfants en bas âge.

Antoine était l'aîné. Il naquit le 17 mars 1695. Jusqu'à la découverte récente de son acte de baptême, on hésitait entre 1695 et 1696. Cette pièce porte : « L'année mille six cent nonante-cinq et le vingt-septiesme jour du mois de mars a esté baptisé Anthoine Court, fils à Jean et à Marie. » Elle est reproduite en entier par Edmond Hugues, note 1 de la page XVIII de son Introduction aux *Synodes du Désert*. Pour l'ensemble et les détails précis de cette biographie, chacun pourra, comme nous, consulter du même érudit les deux volumes intitulés : *Histoire de la Restauration du protestantisme en France au XVIII*^e^ *siècle ;* de Charles Coquerel : *Histoire des Eglises du Désert ;* de Picheral-Dardier : *Paul Rabaut, ses lettres à Antoine Court,* tomes I et II ; et, indépendamment de tout ce qu'en ont publié la *France protestante* et le *Bulletin de la Société du protestantisme français*, la précieuse collection des « Papiers Court » à la Bibliothèque publique de Genève. Ce n'est pas sans une respectueuse émotion que nous avons feuilleté, lu et recopié, avec notre orthographe actuelle, plusieurs portions de ces vénérables documents.

Ils nous permettent de pénétrer immédiatement au foyer chrétien des parents. Pendant la grossesse de la mère, s'entretenant un jour de l'enfant qui allait naitre, ils se disaient « que ce serait un bien grand bonheur pour eux de le consacrer au service de Dieu. » Parole décisive à cette époque de terrible persécution, où un système complet d'ordonnances et de déclarations renfermait les religionnaires comme dans un cercle d'où ils ne pouvaient sortir sans se heurter à la prison ou aux galères. La chasse aux protestants commençait dès leur naissance. Ordre dans les vingt-quatre heures de faire baptiser les enfants à l'Eglise catholique, qui seule donnait l'état civil ; ordre de les envoyer à l'école catholique, qui seule pouvait les instruire.

Marie Gébelin ne négligea rien pour élever dignement Antoine à la maison. A lire l'écriture nette et virile de ses lettres, on devine le caractère d'une huguenote ferme, tendre et austère. Le soir, après la lecture de la Bible, la famille se groupait pour redire les histoires lugubres, les supplices d'hier, d'aujourd'hui. A voix basse, par crainte de l'oreille des espions, avec quelques voisins on priait ensemble, on murmurait des chants tels que ceux-ci :

Nos filles dans les monastères,
Nos prisonniers dans les cachots,
Nos martyrs dont le sang se répand à grands flots,
Nos confesseurs sur les galères,

Nos malades persécutés,
Nos mourants exposés à plus d'une furie,
Nos morts traînés à la voierie,
Te disent (ô Dieu !) nos calamités.

L'enfant silencieux écoutait, recueillait. Il avait trois ans, quand l'édit du 13 avril 1698 confirma solennellement la révocation de celui de Nantes et, sans abolir aucune des lois de torture, ordonna seulement d'employer de nouveaux moyens pour mieux instruire les sujets réunis ; quand le célèbre avocat nîmois Claude Brousson, arrêté, fut transféré à Montpellier et, le 4 novembre, monta sur l'échafaud au roulement de dix-huit tambours. Il était tout garçonnet, lorsque, à la suite des cruelles vexations de l'abbé du Chayla, éclata la guerre des camisards, qui, de 1702 à 1704, mit sur les dents les troupes du grand roi commandées par Bâville et tint tour à tour en échec deux maréchaux de France : inoubliable épopée de héros en haillons, écrite de leur sang versé.

Naturellement il en parlait avec ses camarades à l'école, où sa mère l'avait conduit, à sa septième année, en recommandant au maître de ne point épargner le fouet à son nouvel élève, si celui-ci manquait à son devoir. La gent écolière fut sans pitié pour le petit huguenot. Elle le raillait, le conspuait, l'accablait de pierres et de sarcasmes, l'accompagnant à la sortie jusque chez lui avec cette suprême injure,

dont il se sentait honoré : « Hé, hé, le fils aîné de Calvin ! »

En dépit de ces tracasseries, trois ans s'étaient à peine écoulés que le jeune Court avait atteint la science de son instituteur en lecture, en orthographe et en calcul. Il aurait pu, à Villeneuve ou à Aubenas, apprendre le latin des jésuites ; mais comment se soustraire à leurs règlements qui obligeaient à assister à la messe, qu'il abhorrait ? Il ne transigea point avec sa conscience ; il continua son instruction, solitaire, au moyen d'une Bible lacérée, au moyen des *Consolations de l'âme fidèle*, par Drelincourt, de la *Voix de Dieu*, par Baxter, et à l'aide d'un vieil ouvrage datant de la réforme, que lui passa le clerc d'un prêtre mort, ouvrage intitulé : *La dispute d'un berger avec son curé.* La carrière commerciale, à laquelle un de ses parents le destinait, ne réussissait pas à le détourner de la pensée d'être au service de la religion de ses pères.

Sa mère, un soir qu'elle avait cru s'échapper comme précédemment pour se rendre à l'assemblée nocturne, fut rattrapée par lui. « Je vous suis, s'écrie-t-il, et vous me permettrez que je le fasse jusqu'où vous allez. Je connais que vous allez prier Dieu. » — « Je vais si loin, mon cher enfant, que je crains bien que tu ne succombes à la fatigue, mais puisque tu le veux, viens, suis-moi, allons prier

Dieu. » Ils arrivent, ils s'édifient. Une femme officiait cette nuit-là.

Dès lors il devint un auditeur assidu des assemblées du désert, et bientôt lecteur ; enfin (1713) il prêche avec succès dans une tournée en Vivarais.

L'enfant était devenu homme. A son retour à Villeneuve-de-Berg, il annonce à sa mère la résolution qu'il a prise d'être prédicant. « Elle m'aimait tendrement, raconte-t-il dans ses *Mémoires*. J'étais le seul fils qui lui restait, et depuis la mort de mon père, elle avait fondé ses espérances sur moi. Mais elle aimait la religion, elle la connaissait et la pratiquait encore mieux ; elle avait un véritable attachement pour elle. Aussi ne put-elle apprendre ma résolution, sans en être émue. Elle prévoyait tous les dangers auxquels je m'allais exposer, elle se voyait pour toujours privée d'un fils qu'elle aimait plus qu'elle-même ; mais elle réfléchissait sur le bonheur qu'il y avait pour moi d'être un instrument dans la main du Seigneur pour l'instruction et la consolation de son Eglise affligée, et sur les avantages que cette Eglise, pour laquelle elle s'intéressait chèrement, pourrait recueillir un jour de mon ministère. Ainsi son amour pour moi et son attachement pour la religion lui firent éprouver tour à tour ce qu'ils peuvent sur un cœur d'une mère tendre et d'une chrétienne véritablement zélée. Que

de choses touchantes ne me dit-elle pas ! Que de larmes ne versa-t-elle pas ! Mais pour la résoudre d'autant plus à approuver le parti que je venais de prendre et pour m'y affermir davantage, je voulus prêcher devant elle et prendre pour texte ces paroles de l'Evangile : *Quiconque aime père et mère plus que moi, n'est pas digne de moi.* Tout ce que je dis sur ce beau texte, si propre à nous apprendre combien l'amour de Dieu doit l'emporter sur celui des créatures, toucha sensiblement ma chère mère. Elle ne me vit plus que comme une victime qu'elle consacra, comme un autre Abraham, de tout son cœur aux volontés divines. »

Il évangélise successivement le Languedoc, Uzès, Nîmes, le Dauphiné, Marseille avec ses galères, surtout le Vivarais et les Cévennes, ranimant de toutes parts les flammes vacillantes du protestantisme. Les espoirs renaissaient. Il était urgent de diriger le mouvement, de tenir de fréquentes assemblées religieuses, afin de ramener à des idées plus saines ceux qui cédaient aux entraînements du fanatisme ; de rétablir l'antique discipline, de réorganiser les consistoires, les colloques et les synodes; de former de jeunes prédicateurs et, en attendant qu'ils fussent mûrs pour le martyre, d'appeler de l'étranger des ministres expérimentés.

Ce plan, auquel d'autres avaient songé, qu'An-

toine Court avait sans doute communiqué à ses collègues Bonbonnoux, l'ancien camisard, Rouvière, Corteiz, Brunel, avec qui il avait célébré la dernière fête de Pâques à Nîmes, fut mis sur-le-champ à exécution. Aux réunions sans cesse en croissance, Court ne tarda pas d'ajouter la convocation d'un synode. Ce fut le premier synode provincial tenu depuis la révocation. Il se réunit dans une carrière abandonnée de l'arrondissement du Vigan le 21 août 1715, tandis qu'agonisait à Versailles le roi qui avait cru anéantir la réforme française.

Sous la présidence d'Antoine Court, secrétaire en même temps, les laïques présents, et d'autres après eux, reçurent, à titre d'anciens, la charge de veiller sur les troupeaux en l'absence des pasteurs et sur la conduite des pasteurs eux-mêmes ; de choisir les lieux favorables aux assemblées ; de faire des collectes pour les pauvres et pour les prisonniers ; de procurer des retraites sûres et des guides fidèles aux prédicateurs. Un décret ordonnait de s'en tenir à l'Ecriture sainte comme à la seule règle de la foi. Etonnés, les assistants écoutaient les paroles de ce jeune homme de vingt ans, et assis autour de lui sur des pierres acceptaient ses propositions avec des signes d'assentiment. Ainsi aux synodes du 3 janvier et du 13 mars 1716, où fut reprise et confirmée l'interdiction aux femmes de prêcher.

Toutes, en effet, ne ressemblaient pas à la veuve Bancel, de Vallon, qu'il avait entendue et qui l'avait édifié à la première réunion nocturne, en compagnie de sa mère, ni à la courageuse et charmante Isabeau Dubois, dont la modestie avait fortement impressionné son âme d'enfant ; l'inspiration était plus souvent apocalyptique et belliqueuse.

Aux prédicantes comment tout à coup substituer un pastorat régulièrement ordonné, avec l'administration tant réclamée des sacrements ? Le synode avait dépêché à Genève deux de ses membres, Pierre Corteiz et Bonbonnoux, pour demander au professeur Pictet si dans l'Eglise de France, sans temples, sans culte et sans pasteurs, les quelques hommes qui s'étaient érigés en prédicants avaient le droit, n'ayant pas reçu l'imposition des mains, d'administrer exceptionnellement les sacrements. Il avait la réponse affirmative de Pictet. Néanmoins quand, au quatrième synode, du 2 mars 1717, Court fut appelé avec d'autres à cet honneur, il le déclina, « craignant que les infirmes dans la foi ne le crussent pas assez autorisé. »

Pour rétablir mieux encore les choses dans leur ancienne légitimité, il voulut renouer la chaîne des consécrations régulières, interrompue par la mort ou l'exil, et il conseilla à Corteiz d'aller recevoir l'imposition des mains en Suisse, pour la lui trans-

mettre à son tour. Genève et Berne ne se souciant point, par déférence politique pour la France, de conférer le ministère à un pasteur qui, malgré les édits, desservirait les Eglises sous la croix, Corteiz dut la chercher à Zurich. De retour dans les Cévennes, il consacra son collègue le 21 novembre 1718, à la nuit tombante, dans une imposante cérémonie. Leurs sermons, imprimés à Genève en décembre, eurent un tel débit qu'on n'en trouve plus qu'un ou deux exemplaires complets. Celui de Court, sur Hébreux X, 25, a pour titre : *La nécessité de l'exercice public de la religion.* Il est dédié à sa mère.

Le bruit du succès de ses prédications se répandit bientôt, au point de préoccuper les gouvernants catholiques. Le duc d'Orléans s'était adressé à Basnage, au milieu des inquiétudes que lui causaient les intrigues d'Albéroni pour soulever les réformés du midi. Le pasteur de la Haye mit le cabinet du Palais-Royal en rapport avec Antoine Court, à qui le régent envoya Génac de Beaulieu, gentilhomme protestant du Dauphiné. Court déclara qu'un soulèvement n'était pas à craindre et que la persécution seule pourrait provoquer une révolte. Satisfait de cette assurance, le gouvernement lui fit offrir, dit-on, une pension ; Court refusa parce qu'il aurait dû, en l'acceptant, s'engager à sortir de France. Il se retira, quelques mois après, en Suisse sur un autre

motif, pour se conformer à une décision de l'assemblée synodale de 1718. Tout en confirmant les ministres en exercice, elle avait arrêté qu'à l'avenir nul ne serait reçu pasteur, s'il ne possédait les lumières et les connaissances requises.

Genève le retint de 1720 à 1722. Il y fut accueilli avec une cordiale et touchante sympathie par tout le monde, par Pictet surtout. Son temps était partagé entre la défense de ses frères de France et ses études personnelles. Jusqu'à présent il avait essayé de suppléer au déficit de son éducation par la lecture ; maintenant il se fait en quelque sorte étudiant à l'Académie sous le recteur Antoine Maurice et les professeurs de théologie Bénédict Pictet, Samuel et Alphonse Turretin. C'est de Genève qu'il envoya des lettres pastorales, qui étaient lues avec avidité et avec fruit. C'est là qu'il composa la *Relation historique des horribles cruautez qu'on a exercées envers quelques protestants en France, pour avoir assisté à une assemblée tenue dans le désert près de Nismes, en Languedoc*. C'est là encore qu'il comprit la nécessité de ne pas laisser s'égarer les feuilles volantes qui lui étaient adressées et qui contenaient le récit, jour par jour, de la lutte que soutenait le protestantisme français pour son relèvement. Vivant dans la société d'hommes distingués, et encouragé par Basnage, il avait même conçu le projet de conti-

nuer Benoît et d'écrire l'histoire des Eglises. En tout cas, il ne cessa, dès lors, de réunir, d'entasser les documents dont se compose la collection qui porte son nom.

Vivement sollicité de rentrer dans sa patrie, Antoine Court y épousa, quelques mois après, à la fin de l'année 1722, une jeune personne d'Uzès, Etiennette Pagès, que lui et ses amis appelaient simplement Rachel. Elle avait quelque fortune, mais surtout une ferme piété. « Je vous marquerai très volontiers, écrivait un ancien au fiancé, l'état de mademoiselle Pagès, car je n'ai rien à en dire qui ne doive vous satisfaire et édifier. Je vous dirai donc qu'elle édifie l'Eglise par son zèle et sa débonnaireté. » Elle était la femme forte que réclamait son ministère étendu et exposé à toutes sortes de dangers.

Il reprit avec une nouvelle ardeur ses périlleuses fonctions. Longtemps il échappa à toutes les poursuites. Le 18 janvier 1725, il faillit être pris à Alais, chez la veuve Jalabert. On fit quelques prisonniers, qui furent plus tard relâchés, moyennant 6750 livres, perte plus réparable que tous les papiers de Court que la maîtresse de maison s'était hâtée de brûler. Son activité pastorale embrassait la moitié d'une province, plus de quatre mille familles dispersées dans soixante villes ou villages. « Mon occupation,

écrivait-il le 20 juin 1727 au pasteur Pictet fils, de Genève, est de circuler sans cesse de lieu en lieu, et de prêcher souvent jusques à cinq fois dans une semaine, quelquefois le jour, mais le plus souvent la nuit. Notre fatigue est grande : marcher, veiller, demeurer debout sur une pierre presque trois heures entières, prêcher en rase campagne ; c'est une partie de nos peines. Heureux si, après avoir prêché ainsi assidûment aux autres et avec tant de peine, nous sommes trouvés recevables. » Et il y allait avec entrain, avec sérénité, témoins ces quelques vers que nous détachons d'une pièce signée « Crisantes, berger, le 10e juillet 1728, à la lueur de l'étoile de ma cabane, » adressée au baron de Fontarèche, ainsi qu'à MM. Dangeau et Martin :

Je vous attends, Messieurs, à l'ombre de l'ormeau,
Où par de doux accents, au son du chalumeau,
Je chante du Vainqueur la triomphante gloire
Et où sans me lasser, j'annonce la victoire.

. . . .

Je prétends vous ravir ainsi qu'un autre Orphée,
Et vous faire avouer qu'il ne fut rien de tel
Que de nourrir sa faim des mets de l'Empirée
Dont le suc nourrissant doit nous rendre immortel.

Cependant le cercle des difficultés se resserrait autour d'Antoine Court. En novembre de cette année 1728, après le martyre d'Alexandre Roussel,

sa tête était mise au prix de 10 000 livres. Des amis lui conseillaient de fuir ; il ne pensa pas que le moment en fût encore venu. Il disait précisément à cette époque (janvier 1729) à Du Plan : « Je crois qu'un pasteur n'en doit venir là que lorsque le danger est extrême et qu'il paraît moralement inévitable, s'il ne prend ce parti ; que lorsqu'il y a lieu de présumer que l'orage ne sera pas long et que son absence le calmera ; que lorsque l'exercice de son ministère ferait plus de mal à son troupeau en l'exposant au danger de perdre un pasteur utile, qu'il ne recueillerait d'avantages pour sa sanctification, et qu'en se conservant il se réservera pour de plus grands biens. » Le 24 avril, cent trente soldats, commandés par deux officiers, fouillèrent inutilement une maison de Nîmes dans l'espoir de se saisir de lui. Quand il n'y eut plus moyen de se soustraire aux dénonciateurs, il se décida à partir.

Le mardi 6 septembre 1729, il arrivait à Genève, dans « l'heureuse cité, » où l'avaient devancé sa femme et deux de ses enfants. Au mois de novembre, ils étaient définitivement installés à Lausanne, dans un petit logement de la rue Madeleine. Leurs ressources étaient diminuées de son modeste traitement et de leurs modiques revenus toujours plus difficiles à réaliser. La générosité des fidèles suisses y suppléera en quelque mesure. Court ne

désespérait point de la Providence. Il exprimait sa confiance sous cette forme naïve : « Je n'aurai qu'à frapper le buisson, pour qu'il en sorte de l'argent au moment nécessaire. » Sa chère femme avait retenu le mot, et parfois, quand les fonds manquaient absolument, elle lui disait en souriant : « Mon ami, frappe le buisson, c'est le moment. »

Le motif de la fuite d'Antoine Court n'avait pas été la recherche d'une retraite paisible et oisive. Son séjour en Suisse avait un but plus élevé : la fondation d'un séminaire destiné à fournir à l'Eglise renaissante de France des pasteurs dont la science répondit à leur zèle. Genève était trop près de la frontière française et, comme Berne, trop engagée dans des relations diplomatiques avec sa puissante et susceptible voisine pour accepter cette école. Lausanne, encore sous la domination bernoise, était plus indépendante à certains égards et pouvait, toujours avec prudence, lui offrir un sûr asile. En 1726 déjà, Bétrine, qu'Antoine Court avait autrefois rencontré dans ses courses, était venu poursuivre ses études dans cette ville, moins à l'Académie qu'auprès de quelques hommes de cœur et de talent. Du Plan, le député général des Eglises, avait trouvé, non sans peine, des donateurs qui s'engageassent à subvenir aux dépenses de deux étudiants successivement remplacés. Ces bienfaiteurs inconnus

habitaient la Suisse. Dans la suite la Hollande, la Suède, l'Angleterre, l'Allemagne, et la France, dans la mesure du possible, ajoutèrent leurs contributions. Avec l'appui de Berne et le concours de William Wake, archevêque de Cantorbéry, Court réussit ainsi à fonder le séminaire de Lausanne, qui subsista jusqu'en 1812. Il l'ouvre à la fin de 1729; il en est et en restera le directeur très méritant.

En rapports intimes, d'une part, avec le comité de Genève, chargé presque exclusivement de la partie financière de l'entreprise, d'une autre, avec le comité de Lausanne, dans les attributions duquel était l'enseignement, Court était tout naturellement aussi en relations étroites avec les jeunes gens qui lui étaient envoyés. Il y avait trois degrés dans leur préparation à la charge pastorale. Le jeune homme était d'abord élève et comme tel, dès quatorze ou seize ans, menait la vie du désert. Il s'attachait au pasteur itinérant qui avait discerné sa vocation et ses aptitudes et qui, dans les moments de loisir, sur les grands chemins, dans les cavernes, ou dans la solitude des bois, lui donnait ses premières leçons. L'élève devenait proposant, c'est-à-dire qu'on l'autorisait régulièrement, après examen, à prêcher, à lire et à expliquer la Bible, à travailler en un mot à l'œuvre de consolation et d'évangélisation sous la direction d'un pasteur en titre. Ce n'est qu'au terme

de ce noviciat, qui durait quatre ou cinq ans, que les synodes envoyaient au séminaire de Lausanne les proposants qui paraissaient propres au ministère évangélique. Antoine Court les accueillait, les plaçait dans les maisons disposées à les recevoir. Sans prendre une part directe à l'enseignement théologique et littéraire qu'ils étaient venus chercher, il les dirigeait dans leurs études, les surveillait, les protégeait en toutes manières. Il correspondait à leur sujet avec les Eglises, avec leurs familles ; il était pour eux comme un père dévoué pendant tout le temps qu'ils lui étaient confiés à Lausanne et même, par ses conseils, après qu'ils étaient rentrés dans leurs provinces et que la consécration définitive leur avait été conférée.

Quel qu'il fût, tout candidat était tenu de posséder une attestation de bonne vie et de promettre qu'il n'exercerait qu'en France son ministère. On réclamait en particulier de lui qu'il eût l'esprit du désert. « J'entends par là, écrivait Court, un esprit de mortification, de sanctification, de prudence, de circonspection, un esprit de réflexion, de grande sagesse et surtout de martyre, qui, nous apprenant à mourir tous les jours à nous-même, à vaincre, à surmonter nos passions avec leurs concupiscences, nous prépare et nous dispose à perdre courageusement la vie dans les tourments et sur un gibet, si

la Providence nous y appelle. » Il ajoutait, s'adressant à un jeune étudiant : « Vous sentez que si vous manquiez de cet esprit, vous risqueriez plus d'une fois de terribles mécomptes. Vous édifieriez mal, vous seriez sans ressources au plus grand de tous les besoins, et vous feriez le sacrifice d'une liberté, d'un repos et d'une vie toujours précieuse, seulement pour vous rendre malheureux et pour être continuellement en lutte avec le mépris, les opprobres, les difficultés et les contradictions. » Un autre jour, quelqu'un lui fit la demande d'entrer au séminaire, et il la lui accorda ; puis aussitôt : « Vous avez fait de tout cela le sujet de vos méditations les plus réfléchies, et ce n'est qu'après vous en être occupé sérieusement et avoir imploré plus d'une fois le secours divin que vous vous êtes enfin déterminé d'entrer dans la carrière. Venez donc, à la bonne heure, travailler à vous mettre en état de plus en plus à les remplir d'une manière qui tourne également à l'avancement du règne de notre commun maître, à l'édification et au plus grand avantage de son Eglise. »

La fréquentation de cette école de théologie, dite séminaire français, variait, suivant les individus ou les circonstances, de quelques mois à trois ans. Une chambre, dans la suite près de la cathédrale, servait d'auditoire, distinct des bâtiments académi-

ques. Mais dans le personnel enseignant figuraient des professeurs de l'Académie : Salchly, Ruchat, George Polier de Bottens. Ce dernier, avec le major de Montrond, était le grand protecteur de l'établissement, comme des Eglises persécutées.

Telle est l'œuvre à laquelle Court consacra le meilleur des trente dernières années de sa vie. Il ne lui refusa ni courses, ni appels. Ses absences l'y ramènent incessamment. En 1730, il se rendit à Berne pour remercier ses bienfaiteurs. Il prêcha, sur Psaume LXXXIV, 5, un sermon si touchant, opposant le bonheur d'une nation libre aux misères d'un peuple opprimé, qu'il arracha des larmes à tout l'auditoire. A son retour, à lui de pleurer sur le décès subit d'une fille charmante, en août 1731. « La chère Bellon est morte, écrit-il aux Cabrières de Nimes ; elle n'est plus pour nous, elle est avec Dieu; elle vit, elle règne dans les cieux. Quelle est heureuse, mais quel vide ne laisse-t-elle pas dans la maison ! Qu'elle a souffert, la chère petite ! Que de choses consolantes ne nous a-t-elle pas dit ! Nous nous étions aperçus depuis quelque temps qu'elle ne mangeait pas comme elle avait accoutumé. Nous attribuâmes son dégoût aux chaleurs, à l'ennui que lui paraissait causer le commencement d'une nouvelle dentelle. Mais, hélas ! il avait une autre cause ; une maladie qui devait la conduire

au tombeau commençait de se former chez cette chère enfant. Elle se plaignait de son estomac. Elle nous dit qu'elle ne peut pas aller à l'école ; elle se couche, elle est accablée d'abord ; son mal va en empirant. Bientôt son cerveau est saisi, la voilà dans les rêves. Une fièvre continue avec des redoublements et beaucoup de malignité ne la quitte plus. Les convulsions s'y mêlent. Elle demeure six heures sans entendre et sans parler. Nos vœux la rappellent à la vie. Elle revient, elle nous parle, passe même une nuit assez tranquille ; mais ce fut une tranquillité bien trompeuse et un prélude d'une mort prochaine. Une agonie de six heures suit de près cette nuit tranquille, et la mort enfin termine cette agonie.... Ainsi termina son innocente vie à l'âge de six ans et dix mois, étant née le 17 octobre 1724, l'aînée de mes enfants, ce cher objet de ma tendresse, qui faisait déjà la douceur de ma vie, et qui me promettait, par sa douceur et son heureux tempérament, tant de sujets de joie et de satisfaction. Le Seigneur en a disposé d'une autre manière et au grand avantage de cette chère enfant. Sa volonté soit faite, et veuille-t-il me faire la grâce de m'y soumettre toujours ! » Court était fait à la douleur. Tout récemment il avait perdu son excellente mère, que deux petits-fils en bas âge allaient suivre dans la tombe, en 1736.

Plus compliqués étaient les chagrins que lui causait la suspicion de ses coreligionnaires de France, qui le rappelaient et, malgré ses protestations de dévouement, méconnaissaient son zèle. En Suisse même, au début, à côté de ceux qui appréciaient à sa réelle valeur le « ministre réfugié, » et qui, après l'avoir entendu, auraient désiré le garder, à Zurich, à Saint-Gall, comme à Berne et à Lausanne, tout le monde ne comprenait pas qu'il ne retournât point auprès de ses Eglises du Languedoc et du Vivarais. Chacun finalement dut se rendre à l'évidence de son activité vraiment utile à son poste de directeur du séminaire. Par ses lettres, par ses mémoires, par ses conversations surtout, longues, pleines d'intérêt, nourries de faits précis et douloureux, il éveillait les sympathies et formait une sorte de confédération d'hommes généreux et éclairés. Dachs, pasteur de l'Eglise de Berne, Roques, l'avoyer Steiger, Trey, la vénérable classe de Zurich, les principaux personnages de Lausanne, de Genève et des cantons évangéliques, étaient des amis éprouvés, fidèles. De ces amis des réformés français, Court en comptait dans tous les pays : jusqu'en Saxe, le comte de Zinzendorf ; jusqu'en Prusse, le grand Frédéric. Avec cela, il ne perdait pas de vue l'histoire du protestantisme de sa patrie et la préparation actuelle de ses jeunes gens au saint ministère.

Les étudiants ne manquaient pas. A Bétrine, Roux, Boyer, les premiers ; à Combes, Faure, Lassagne, les seconds, en avaient succédé, en raison d'un par an pour commencer, un nombre suffisant, qui constituaient de nouvelles relations pour Antoine Court et devenaient ses correspondants attitrés.

A l'un d'eux, déjà admis à la charge de prédicateur pour l'Eglise de Nîmes et ses environs, Court avait écrit le 11 juin 1739 : « Je souhaiterais mériter les sentiments avantageux que vous vous êtes formés sur mon compte et qu'il n'y eût rien d'exagéré dans les louanges de nos protestants sur mon article. Ce qu'il y a de certain, c'est que je suis fort sensible aux marques de zèle que vous me témoignez, que je fais beaucoup de cas de votre estime, et que, pendant mon séjour en France, j'ai apporté beaucoup de bonne volonté dans tout ce que j'ai fait en faveur de la cause pour laquelle je m'employais, et que, si le succès eût répondu à la droiture de mes intentions, à la noblesse de mes motifs, à la pureté et à l'ardeur de mon zèle, j'aurais été beaucoup plus loin que je n'ai été. Je suis charmé de me voir succédé dans une si belle cause par des personnes qui donnent d'aussi flatteuses espérances que vous le faites. Puissiez-vous, par des talents auxquels on ne puisse rien ajouter, par

une conduite toujours édifiante, par un zèle toujours empressé, par une piété qui ne souffre aucun nuage, par des progrès qui aillent toujours en croissant, par une douceur qui prévienne et qui triomphe des cœurs les moins flexibles, et par une prudence et une sagesse qui vous les concilie, qui vous mette à couvert des sinistres événements et qui conduise aux plus heureuses fins vos entreprises même les plus périlleuses, puissiez-vous, dis-je, par ces rares qualités réunies justifier non seulement ces flatteuses espérances, mais aller au delà même de ce que d'aussi heureuses prémices que celles que vous avez données promettent au corps nombreux qui vous chérit. Je verrai toujours avec un plaisir au-dessus de l'expression les progrès de votre ministère naissant, l'heureux succès de vos desseins, j'y contribuerai avec tout l'empressement dont je serai capable ; et ce sera une fête pour moi toutes les fois que l'occasion se présentera de vous témoigner combien je m'intéresse au bonheur et à l'avancement des personnes qui, comme vous, concourent à l'œuvre la plus excellente que l'esprit humain peut concevoir, la plus digne des nobles facultés dont le ciel l'a orné, qui m'occupera sans cesse et pour laquelle je donnerais encore volontiers ce que j'ai de plus cher. »

Le même candidat, l'année suivante (7 mars

1740), recevait de Lausanne, du professeur Polier ces mots : « Il a fallu attendre la réponse de nos amis au sujet de la demande que vous faisiez dans votre lettre à M. C., et cette réponse n'est arrivée que la semaine dernière. Je commencerai par vous en faire part. Elle porte donc que l'on consent à ce que vous vous rendiez dans cette ville pour perfectionner vos études ; mais qu'il faut attendre à partir qu'il y ait une place vacante par le départ de quelque autre, autant pour ménager les fonds destinés à cet usage, que pour ne pas laisser voir dans notre Académie un trop grand nombre à la fois de candidats du Désert. Il ne faudra donc se mettre en chemin qu'après l'arrivée au pays de celui qui doit faire place. L'on souhaite de plus qu'il n'en vienne qu'un à la fois, par les mêmes raisons que ci-dessus.... Si c'est vous, monsieur, qui soyez le premier à profiter de cette permission, vous pourrez nous en donner avis à M. Court ou à moi.... Tout ce que j'ai ouï dire d'avantage sur votre compte m'a déjà prévenu en votre faveur, et je me ferai un plaisir, pendant votre séjour ici, de vous être de quelque utilité pour vos études, vous offrant d'avance tout ce qui dépendra de moi à ce sujet. »

Ce candidat de vingt-deux ans n'était autre que Paul Rabaut. Il arriva à Lausanne au mois d'août de cette année. Il n'y resta que six mois « à ses

propres dépens, » non à ceux des Eglises. Il en repartit le 8 février 1741, au grand regret d'Antoine Court. Avant son départ, il avait reçu la consécration, en chambre close, sur la recommandation de Berne, pour ne pas s'exposer à mécontenter la cour de Versailles. De retour à Nîmes, le dimanche soir 19 février 1741, il eut la joie de baptiser, comme prémices de son ministère, une enfant qui lui naquit quelques heures après son arrivée à la maison.

Rien, dès lors, de plus touchant que la correspondance entre ces deux personnalités. Il n'y a pas jusqu'à ce baril d'huile d'olive que Rabaut envoie tous les ans à ses amis de Suisse en guise d'offrande qui ne parle à sa manière. Une différence d'âge séparait le disciple du maitre, et, dans les premiers temps, Rabaut appelle Court « son père. » A cette vénération Court préférait l'amitié, et ce sont bien des rapports intimes qui s'établissent entre eux.

Quel bonheur ils eurent à se revoir à Nîmes en 1744 ! Une triste affaire y ramenait Antoine Court : le ministre Boyer, accusé de légèreté et d'opinions peu orthodoxes sur la divinité du Christ, risquait d'accasionner un schisme dans l'Eglise protestante de France. Pour faciliter à Court sa mission, Polier, au nom de quelques amis, lui remit une lettre de créance et d'instructions, accompagnée de la circulaire aux Eglises de Suisse et de l'étranger dans

laquelle était exposé le projet de pacification récemment élaboré à Genève, le tout avec les signatures d'Osterwald, de Neuchâtel, de l'archidiacre zuricois Ott, des pasteurs Trey et Dachs, de Berne, du professeur Salchly, de Lausanne.

Court partit le 1er juin; neuf jours après, il était à Nîmes; et, le 17, Rabaut exprimait sa satisfaction à MM. Polier et Montrond : « Assurément on ne pouvait faire un meilleur choix que celui qu'on a fait de M. Court pour conduire à une heureuse fin une affaire aussi délicate. Il ne fallait pas moins que ses lumières, son expérience, sa dextérité à manier les esprits et la grande confiance qu'ont en lui tous nos protestants, pour réussir dans une si grande entreprise. Son arrivée dans ce pays a produit une joie universelle, et il n'est personne qui ne se félicite de le voir et de l'entendre. Déjà il a eu une conférence avec la plupart de nos associés; il n'en est aucun qui ne souhaite la fin de ces troubles; il y a seulement quelque diversité de sentiments sur les moyens qu'on doit mettre en usage pour parvenir à ce but. L'éloquence de M. Court a triomphé de la répugnance que plusieurs faisaient paraître pour la voie de la médiation. »

Voici ce qu'un ancien de Nîmes écrivait à Mme Court, le 19 août : « Je souhaiterais d'avoir la puissance et la force pour lui (à Court) faire

ériger un obélisque pour immortaliser sa mémoire, et la transmettre aux siècles les plus reculés, pour monument de son mérite et de notre reconnaissance. Si jamais spectacle a frappé la vue et saisi l'esprit, ce fut l'ouverture qui se fit hier matin du synode national complet, chose dont depuis plus de septante ans on n'avait pas ouï parler dans ce pays. Mais de quelle utilité n'y est point mon cher ami, quels soins, quelles peines et quelles attentions pour que tout aille dans les formes et selon les règles ! Il y est comme le soleil qui les éclaire, comme un feu qui les anime ; enfin j'espère, moyennant Dieu, qu'il conduira tout à une heureuse fin par sa prudence et par la sagesse de ses salutaires conseils. » Après bien des efforts, Court, en effet, dans ce synode national de Ledignan, eut la joie, en exigeant des concessions réciproques, de mettre fin au schisme. Aussi la province entière lui témoigna-t-elle sa reconnaissance dans des strophes de ce genre :

Court vient d'acquérir plus de gloire
Que les plus fameux conquérants ;
Son nom, au temple de Mémoire,
Sera célèbre en tous les temps.

Oui, par la plus belle entreprise
Il a su réunir les cœurs,
Procuré la paix à l'Eglise
Et concilié les pasteurs.

Tous ces témoignages de sympathie avaient déjà reçu une solennelle consécration. Le synode, avant de se séparer, avait nommé Antoine Court député général des Eglises de France, à côté de Du Plan. Cette décision confirme ce que Court dit quelque part : qu'il n'était pas seulement venu à cette assemblée pour terminer le schisme de Boyer, mais encore pour enraciner chez les protestants les sentiments de fidélité au roi, et établir des liens uniformes entre toutes le provinces de France.

Sa visite aux paroisses fut un voyage triomphal. En particulier, sur son passage et sa réception à Uzès, il est intarissable dans une des nombreuses lettres familières que, cette année 1744, il envoie à Lausanne à Mme Court : « Ce mardi, 8 septembre.... Je me rendis enfin à Uzès, où j'étais attendu avec tant d'impatience. Je fus reçu par quelques amis au Mas de Tailles.... Je leur témoignai souhaiter n'être pas vu par un grand nombre de personnes et de tenir mon arrivée secrète quelques jours. Mais quel moyen dans l'état où sont les choses ! A peine fus-je arrivé que tout le monde fut en mouvement, il n'est pas jusqu'aux catholiques qui ne se disent : « M. C. est ici. » Tout ce que je pus faire, ce fut de cacher le lieu de mon asile. C'est là que j'apprenais que tels et tels m'étaient allés chercher en tels et tels lieux. Trois jours se

passèrent comme cela ; j'étais fort occupé, parce qu'il fallait se préparer pour prêcher le dimanche, et, distrait par mille autres affaires, il m'en coûtait un peu.... Je fus coucher dimanche soir à l'hôtel Bouet ; quel plaisir cela ne parut-il pas faire à tous ceux qui l'habitent ! J'y passai tout hier et j'eus le temps de m'entretenir avec la mère et la fille, qui sont toutes pleines de zèle pour leur chère cousine ; il n'est rien qu'elles ne disent à sa louange, et que ne disent-elles pas pour justifier le choix de l'époux qu'elle fit ! Cet endroit est le plus beau de sa vie ; ainsi va le monde ; ce qui n'est pas tout à fait approuvé dans un temps, devient un sujet d'éloge dans un autre. Notre cousine, la mère, se porte mieux, il me semble, que lorsque ma Cte était en France.... Le cousin Paul Pagès, qui a été voir la généalogie pour savoir à quel degré nous étions parents, a trouvé qu'il l'était d'un peu plus près que le cousin Bouet et veut absolument que je vienne loger au moins un jour chez lui. Le cousin Careyron veut au moins que je mange une salade chez lui : comment faire pour satisfaire tous ? Je n'en sais rien.... Adieu, très chère Cte, porte-toi bien ; écris-moi, je t'en prie, et donne-moi sans cesse de tes chères nouvelles, qui sont pour moi la source de la plus grande joie ; je t'aime de toute mon âme, et je t'embrasse mille fois par jour, il me tarde fort

de le faire réellement ; en attendant, à vivre et à mourir, je serai à ma toute chère Cte. Oui, tout à elle et à nulle autre. J'embrasse Toinon et ma chère Pauline ; que l'un et l'autre réjouissent leur chère mère. Adieu encore une fois, ma chère Cte, oui, ma toute chère Cte. » Le véritable amour pour Dieu n'a jamais nui à l'amour de la famille, chez Court moins que chez personne.

Après quinze ans d'absence, il venait de revoir l'Eglise de sa patrie en voie de relèvement. Il la quitte pour la dernière fois, et, le 2 octobre, par des routes détournées, il s'achemine vers Lausanne. A son retour en Suisse, il est si ravi de ce qu'il a vu, qu'il ne peut contenir l'explosion de sa joie. Il voyage, il tient des conférences, il veut faire participer à son enthousiasme tous ceux qui s'intéressent au sort des Eglises et il réussit à établir un comité permanent d'action, dont il est l'âme, à côté du séminaire, son œuvre toujours.

Malgré quelques sujets d'encouragement, le travail d'ensemble était plus nécessaire que jamais, en face de la persécution, qui reprend de 1745 à 1752. Dans le courant de 1751, le bruit s'était répandu que Louis XV allait rappeler en France les huguenots émigrés. Aussitôt l'évêque d'Agen prit la plume et adressa au contrôleur général une très violente lettre contre la tolérance. Antoine Court

s'empressa de le réfuter par *Le Patriote françois et impartial*. On s'arracha si bien ce livre, qu'au bout de l'année il fallut en donner une seconde édition. A la fin se trouvait le *Mémoire historique de ce qui s'est passé de plus remarquable au sujet de la religion réformée en plusieurs provinces de France depuis 1744 jusqu'aux années 1751 et 1753*. Plus tard, en 1756. paraitra la *Lettre d'un patriote sur la tolérance civile des Protestants de France et sur les avantages qui en résulteront pour le Royaume*.

Court ne se découragea pas davantage lors du conflit qui s'était élevé entre les étudiants et la direction, à propos de nouveaux règlements disciplinaires, et qu'il apaisa heureusement en 1749. Au commencement de cette année, il s'était formé à Lausanne une association, dont le but unique était l'avancement de la religion et des bonnes mœurs. Un ruban gris de lin à la boutonnière en distinguait les membres ou « chevaliers de l'Etoile. » Etienne Chiron, sollicité d'y entrer, demande conseil à Court ; et celui-ci lui répond : « On ne saurait se proposer un plus noble but que celui que poursuit cette société. Aussi est-elle déjà composée des meilleurs sujets. Je la félicite d'avance de celui qu'elle acquerra en votre personne, et qui assortira si parfaitement par ses talents, par ses lumières et par sa piété, ceux qui ont commencé à la rendre illustre. »

Court, toutefois, n'en faisait point partie, à cause, disait-il, « de ses occupations trop en nombre. » Mais son fils en était sous le nom grécisé Amakre (*a-makros*, non long). D'autres refusaient de s'y affilier, voulant que tout s'accomplît au grand jour.

Les menus détails ne répugnaient point à l'administrateur des Eglises sous la croix, parce que, pour la fidélité chrétienne, il n'y a pas de trop petites choses. Au plus fort de la persécution de 1752, alors qu'un pouvoir abusé voulait contraindre les protestants à faire rebaptiser leurs enfants et rebénir leurs mariages par les prêtres, Paul Rabaut n'eut de trêve qu'après avoir soustrait au péril les trois fils que Dieu lui avait laissés et les avoir confiés à Antoine Court. L'aîné, dans sa neuvième année, était déjà sous sa protection depuis 1750. En date du 13 février 1753, il tardait au pasteur de Nîmes, rassuré sur ce point, de lui écrire : « Que vous dirai-je, Monsieur et cher ami, au sujet des bontés que vous avez pour mes enfants ? Je ne trouve point de termes qui aient assez d'énergie pour exprimer les vifs sentiments de reconnaissance dont mon cœur est plein. Vous en agissez à leur égard non comme un ami, mais comme un père, Madame votre chère épouse comme une mère, Monsieur votre fils comme un frère, et Mademoiselle votre fille comme une sœur. Plus ma ten-

dresse pour ces chers enfants est grande, et plus je suis sensible aux soins que vous en prenez. » Les Court pouvaient d'autant mieux partager les inquiètes sollicitudes de leur correspondant nimois que, des dix enfants qu'ils avaient eus, il ne leur en restait que deux : Pauline, qui épousa Etienne Solier, et Toinon ou Antoine, dit Court de Gébelin, d'après le nom de sa grand'mère paternelle, jeune homme d'une intelligence hors ligne, qui, au sortir de ses études à Lausanne et à Genève, devint professeur suppléant de logique et de morale au séminaire et sera bientôt le bras droit de son père.

Rien n'avait, semble-t-il, altéré la forte nature de ce père, lorsque survint, en 1755, la maladie de sa fidèle Rachel. Il était avec elle au Timonet (ou Timonex, près Cheseaux, non loin de Lausanne), maison de campagne qu'un ami, Loys de Cheseaux, avait gracieusement mise à sa disposition et où, en dehors de ses heures de comité, il avait fini par se retirer, pour s'adonner entièrement à ses multiples travaux d'écrivain. Le mal cruel d'Etiennette, qui commença le 14 juin, arrêta tout cela. Le docteur qui la soignait et qui signe ses consultations « Charlot de Cheseaux, » recourut à la plus grande illustration médicale de l'époque, Théodore Tronchin, de Genève. Secours inutiles : le 19 juin, la malade avait rendu le dernier soupir.

Court en fut littéralement accablé et laissa le soin de ses affaires à peu près complètement à son fils. C'est à ce dernier que Paul Rabaut écrivit le 2 juillet : « Vous me rendez justice en pensant que je m'intéresse à ce qui vous regarde. La triste nouvelle que m'apprend votre lettre nous a tous pénétrés de la plus vive douleur. Quel coup de foudre ! Quelle épreuve ! Nous connaissons la grandeur de la perte que font et le père et les enfants ; nous perdons aussi une bonne amie qui s'intéressait et pour nous et pour d'autres nous-mêmes, à qui elle avait eu la bonté de tenir lieu de mère. L'amitié et la reconnaissance nous font partager votre affliction et mêler nos larmes avec les vôtres.... La chère défunte avait vécu pour le Seigneur ; elle s'est endormie au Seigneur, qui saura la réveiller lors de son apparition glorieuse.... Que donc sa joie tempère notre tristesse ; que ses larmes essuyées aident à sécher les nôtres. Soupirons après l'heureux moment qui nous unira pour l'éternité à Celui qui fait son bonheur et qui fera aussi le nôtre. Pour cet effet, suivons Celui qui est lui-même le chemin, la vérité et la vie. Je le prie avec toute l'ardeur dont je suis capable qu'il vous console tous par son Esprit, et qu'il vous scelle pour le jour de sa rédemption. Ces vœux ne sont pas seulement les miens, mais aussi ceux de ma femme et de votre

marraine, qui se joignent à moi pour embrasser toute la famille. » Cette lettre fut un vrai baume pour les enfants Court ; pour l'époux écrasé aussi, sans le rendre pourtant à son activité antérieure.

Quelqu'un tenta d'appliquer un remède à son deuil, en opposant un amour à un autre. « Votre épouse charnelle est morte, lui fut-il écrit, il vous reste les affaires d'une épouse spirituelle, de l'Eglise réformée de France. » Oui, sans doute. Seulement, ces deux affections étaient tellement identifiées dans son cœur, que, sa compagne disparue, il lui manquait l'aide terrestre, la moitié de soi-même, pour agir efficacement dans le champ qui avait été, durant plus de trente années, leur œuvre commune et bénie. D'ailleurs, elle était achevée, cette partie de son activité. L'Eglise sous la croix était relevée ; ses paroisses étaient reconstituées en beaucoup d'endroits ; son organisation synodale fonctionnait de nouveau ; des pasteurs instruits et dévoués étaient régulièrement formés, et, de jour en jour, il était visible qu'à la tolérance succéderait la liberté. A tous ces titres, Antoine Court mérite bien d'être appelé le restaurateur de protestantisme français au dix-huitième siècle.

Il aurait désiré en être l'historien, et il avait réuni à cet effet des documents considérables, encore en manuscrits. Il vit au moins sortir de

presse les deux premiers volumes de son *Histoire des troubles des Cévennes ou de la guerre des Camisards*, à laquelle son fils mit la dernière main. Depuis plusieurs mois, il était à bout de forces, à Lausanne, quand, à l'approche du cinquième anniversaire du départ de celle qui l'avait devancé dans l'éternité, il succomba à une terrible oppression. Quelques semaines plus tard, le 2 août de cette année 1760, Court fils en communiquait le détail à Benjamin Du Plan : « Hélas ! malgré tous nos soins, il n'est plus, ce père tendre, cet ami zélé. Le 12 juin, à midi et un quart, il ferma les yeux pour toujours : son âme pure s'envola vers ce Dieu auquel il s'était entièrement consacré et il nous laissa, ma sœur et moi, plongés dans la plus profonde douleur et privés de toutes les ressources qu'il nous procurait. »

Foi, vaillance, fermeté, sagesse chrétienne, voilà ce qu'Antoine Court redit à nos Eglises protestantes de langue française, au foyer comme en public, par la parole et par la plume, dans l'évangélisation et dans les conseils. Nous aurions oublié un devoir élémentaire en ne le rappelant pas, à ce second centenaire de sa naissance, à la gloire de Dieu et du Christ.

SERMONS D'ANTOINE COURT

A la suite de la notice sur Antoine Court, que j'ai désiré laisser dans son cadre général, en même temps que dans sa réelle unité, je vais reproduire plusieurs de ses prédications. Pour en faciliter là lecture au plus grand nombre et permettre aux protestants d'aujourd'hui d'en apprécier l'action, sans rien changer pour le fond, ni pour le style, j'ai seulement adopté l'orthographe courante de notre temps, au lieu de celle du commencement du XVIIIe siècle.

Le premier sermon, l'unique qu'Antoine Court ait vu publié, est de 1718. Corteiz, qui après examen avait obtenu la consécration en Suisse, on se le rappelle, avait pu consacrer son collègue, le 21 novembre de cette année. Selon la juste remarque de M. Charles Dardier, dans la préface aux lettres de Paul Rabaut, « il fallait donner une

grande publicité à cette double consécration ; aussi les deux sermons furent-ils imprimés. Ils étaient encore sous presse, à Genève, au mois de décembre 1718, puisque Corteiz, le 2 de ce mois, en écrivant à Court, se préoccupait des *errata :* « Vous » mettrez, dit-il, les fautes de mon sermon à cor- » riger avec les vôtres et les adresserez à M. Jac- » quier, derrière le Rhône, vis-à-vis du Lion d'Or, » lui recommandant de les mettre à la fin de » chaque sermon. » Corteiz tenait beaucoup à la publication de son sermon : « Cela, écrit-il à Court, » rendra ma réception plus approuvée et par con- » séquent la vôtre, puisque la vôtre dépend de la » mienne, et la mienne de l'Académie de Zurich. » Ainsi sommes-nous obligés, en prêchant la saine » doctrine, d'appuyer notre vocation et lever les » difficultés des yeux des contredisants. » Corteiz, en terminant, invite son ami à dire à l'imprimeur que le sermon aura « bonne débite » pour l'engager à l'imprimer.

L'écoulement a dépassé toute attente. L'insouciance de l'avenir, l'usure de brochures lues en commun à réitérées fois, la crainte des descentes de la police ou les destructions de celle-ci ont fait le reste. A part une copie signalée par M. Dardier, mais où manquent les dernières pages, à part un exemplaire ignoré longtemps et qui doit exister dans le midi, il n'y

a que M. Paul de Félice qui ait encore une portion considérable de l'imprimé in-8. Il l'annonçait en 1885 dans son savant essai bibliographique sur les *Sermons protestants prêchés en France de 1685 à 1795 et imprimés alors et depuis, en France ou à l'étranger.* « Le sermon, disait-il, comptait en tout cas plus de 34 pages, puisque nous en possédons 32, soit la première feuille, à la suite de laquelle, par une erreur aussi fâcheuse que singulière, on a relié, dès le commencement du XVIII[e] siècle, la seconde feuille du sermon de Corteiz. » Depuis, M. de Félice a réussi à le compléter, et avec un empressement dont chacun, avec moi, lui sera reconnaissant, il l'a mis à ma plus entière disposition par ces lignes, qu'il m'adressait le 16 octobre 1895 : « Je vous ai envoyé une copie que j'avais faite du sermon d'Antoine Court, pour une publication à laquelle j'ai renoncé depuis. Ce sermon est si rare que je n'en connais plus qu'un ou deux exemplaires complets. Pour ma part, je n'en ai qu'un exemplaire incomplet. J'ai copié la fin en 1890 et, pour dire la vérité, je ne me rappelle plus bien sur quel exemplaire. J'aimerais assez conserver ma copie. Servez-vous en donc tant que vous voudrez, aussi longtemps que vous voudrez, pour ce que vous voudrez, mais, quand vous aurez fini, soyez assez bon pour me la retourner. Si pourtant vous deviez

publier ce sermon (et à cet égard, faites de mon manuscrit l'usage que vous voudrez), vous seriez bien gentil de m'envoyer un exemplaire et alors vous feriez de mon manuscrit l'usage que vous voudriez. » On ne saurait être plus aimablement désintéressé.

Nous avons donc ici le sermon que Court avait préparé et prêché, pour servir de sermon d'épreuve, le jour de sa consécration pastorale. Il a pour titre : SERMON DANS LEQUEL ON FAIT VOIR LA NÉCESSITÉ DE L'EXERCICE PUBLIC DE LA RELIGION. SUR CES PAROLES DE L'APÔTRE SAINT PAUL AUX HÉBREUX, chap. X, v. 25 : « Ne quittons point nos mutuelles assemblées comme quelques-uns ont de coutume. » Prononcé par Antoine Court au désert. Imprimé chez D. L. 1718. L'imprimeur étant Jaquier, ces initiales seraient ou celles de ses prénoms, comme le supposait M. de Félice, ou voudraient dire, comme le conjecture M. Dardier : Duvillard, Libraire, ou, pour tenter à notre tour un avis, dans l'hypothèse qu'il était moins compromettant de désigner la place de l'imprimerie que son nom, D. signifierait Devant, L., Lion, rappelant ainsi l'adresse indiquée dans la lettre de Corteiz à Antoine Court.

Les pages 3-6 contiennent la dédicace que nous nous gardons bien d'omettre.

Sermon dédié a la veuve Court

Ma chère mère, je n'ignore pas que les jours de votre veuvage ne soient fort ennuyeux de vous voir privée de tout ce que vous aviez de plus doux, et de plus consolant dans le monde, comme la séparation de la compagnie de mon cher père par la mort, et maintenant l'éloignement de votre fils qui vous aime tendrement, et que vous aimez, ces afflictions jointes avec celle que toute les âmes pieuses ont ressenti de la ruine des temples, de l'interdiction des ministres, de la dissipation des Églises, enfin de ce grand nombre de fidèles dispersés, et de ce sang barbarement répandu.

Je sais bien, ma chère mère, qu'il y en a un grand nombre qui font voir par leur vie qu'ils sont peu touchés de la perte de l'exercice public de la sainte religion, la plupart de ceux qui vivent sans religion s'imaginent qu'ils ont bien servi Dieu et qu'ils se sont bien acquittés de leurs devoirs, lorsqu'ils ont lu en courant quelque livre de piété, et récité quelque prière avec un esprit tout rempli des affaires du monde et des soucis de cette vie. Ils se font mille et mille illusions en matière du service de Dieu, et ne prennent pas garde que, en atténuant ainsi leurs pé-

chés, ils ne les rendent que plus énormes et plus insupportables aux yeux de Dieu.

Ces gens-là pourraient bien se désabuser, s'ils voulaient examiner qu'ils ont plus de crainte des hommes que de Dieu, qu'ils aiment bien plus les créatures que le Créateur, qu'ils préfèrent bien plus l'estime et l'approbation des hommes à l'estime et à l'approbation de Dieu, que l'on se confie bien plus dans les richesses de la terre qu'en Dieu, que la dévotion que l'on rend à Dieu dans son cabinet, il est rare qu'elle ne soit distraite par les objets et par les embarras de cette vie, que Dieu qui nous a dit d'entrer dans notre cabinet quand nous voudrions prier, nous a aussi dit de ne quitter point nos mutuelles assemblées, que ceux qui ne veulent pas se rendre dans les saintes assemblées, ont bien sujet de craindre que Dieu ne se rende point aussi avec eux dans leur cabinet, que ce qu'ils appellent dévotion se fait le plus souvent plus par coutume que par dévotion.

De plus quand un fidèle aurait toutes les dispositions requises à une solitaire dévotion, ces dispositions ne peuvent et ne doivent le dispenser de l'exercice public, parce qu'ils sont obligés de s'acquitter de l'un et de l'autre de ces devoirs, et c'est pour convaincre tous ces adversaires de cette vérité que j'ai composé ce sermon, qu'un grand nombre de bonnes âmes m'ont demandé, lequel je vous dédie, et j'espère que vous le lirez avec plaisir et avec application, et qu'il vous servira d'adoucissement à vos douleurs, de sou-

lagement à vos maux. Il pourra aussi servir à fermer la bouche aux calomniateurs, et mettre en évidence l'innocence des prédicants de France, qu'on appelle ainsi ceux qui s'exposent à consoler leurs frères affligés, mais surtout mon but, aussi celui de mes chers collègues, est d'humilier les cœurs, de toucher les consciences des pécheurs et d'engager les hommes à travailler à leur salut. Quant au reste il nous soucierait fort peu de quelque manière que les hommes parlent de nous, pourvu que notre âme soit innocente devant Dieu. Il est vrai qu'il nous est fort sensible lorsque la gloire de Dieu et la vérité de la religion se trouvent intéressées dans les blâmes qu'on nous fait, et que ces injures rejaillissent sur toute la religion, et c'est pour cette cause que monsieur Brousson mit au jour notre confession de foi, adressée par une lettre particulière à Louis XIV, Roi de France, et que je donne aujourd'hui ce sermon qui prouve la nécessité du service public de la religion, chose que M. le savant professeur Pictet a fait voir dans sa *Morale chrétienne*, tellement qu'on peut voir et par nos règlements et par nos prédications, que tout ce que nous croyons a été cru par les personnes divinement inspirées, par l'Eglise primitive, par nos Eglises de France et par la vénérable Académie de Genève, aux règles de laquelle nous nous conformons autant qu'il nous est possible. Au reste, ma chère mère, si nous persévérons dans la piété, nous devons avoir la pensée de St-Paul, que toutes choses aident ensemble en bien à ceux qui

aiment Dieu ; si Dieu a amené de votre temps le vent de la persécution sur l'Eglise, c'est pour séparer la paille d'avec le froment, et faire voir à la face de l'Eglise militante la différence qu'il y a entre les vrais fidèles et les hypocrites. Dieu m'a éloigné de vous, mais c'est pour instruire mes frères et consoler les affligés ; vous avez pu connaître que Dieu m'avait choisi à part pour cela par la forte inclination que j'ai toujours eue à la lecture de la parole de Dieu, et par la fréquentation des personnes qui ont aimé s'entretenir d'icelle, et bien que vous me voyiez tous les jours comme un agneau au milieu des loups, de l'autre côté vous savez que ceux que Dieu emploie à sa vigne et qui y travaillent par un pur mouvement de leur conscience, il ne les abandonne jamais ; que la charge du ministère surpasse celle des rois, que le fils de Dieu l'a exercée en terre, c'est pourquoi les ministres sont appelés dans les Ecritures anges. Cela vous effraie, ma chère mère, de voir un si grand nombre de persécuteurs après moi, qui me haïssent et qui cherchent ma vie : mais qu'ils maudissent, dit David, tu me béniras, Eternel ; qu'ils m'ôtent du monde, Dieu me recevra dans son paradis. Et leur cruauté ne m'ôtera jamais le salut que mon Sauveur Jésus-Christ m'a acquis en faisant consister notre joie et contentement dans le service de Dieu ; alors nous trouverons toutes choses aisées et faciles dans l'exercice de la piété. En me recommandant à vos prières pour que Dieu m'accorde les dons et les grâces nécessaires pour m'acquitter di-

gnement de cette excellente charge, je prie le grand Dieu qui m'a conservé jusques ici, qu'il bénisse le Roi et tous ses officiers, qu'il éclaire et pardonne les ennemis de son Eglise ; je le prie aussi qu'il vous bénisse, ma chère mère, de ses plus précieuses bénédictions, qu'il bénisse aussi mes sœurs et mon beau-frère et toute sa chère famille, et vous donne à connaître, malgré la calomnie des méchants, combien je vous veux être toute ma vie, ma chère mère, votre très humble et très obéissant fils, Antoine Court.

Ne quittons point nos mutuelles assemblées comme quelques-uns ont de coutume.
HÉBREUX X, 25.

Mes frères bien-aimés en Jésus-Christ notre Seigneur,

Dieu créa le monde pour sa gloire et pour s'y recueillir une Eglise, par laquelle il veut être servi. Pour cet effet il y a établi un ordre, ayant donné pour sa conduite, *les uns pour être apôtres, et les autres pour être prophètes, et les autres pour être évangélistes, et les autres pour être pasteurs et docteurs, pour l'assemblage des saints, pour l'œuvre du ministère, pour l'édification du corps de Christ, jusqu'à ce que nous nous rencontrions tous dans l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu, dans l'état d'homme parfait à la mesure de la parfaite stature de Christ.*

Le devoir de ceux qui sont employés à cette œuvre excellente, c'est d'appeler les hommes à la connaissance du vrai Dieu et de son saint Evangile, les exhortant d'embrasser Jésus-Christ par la foi, et à se rendre attentifs à l'ouïe et à l'exposition de la doctrine céleste, et par conséquent se rendre dans les lieux où elle est exposée, qui est dans les saintes assemblées,

lesquelles sont en si grande recommandation de la part de Dieu, comme lui-même s'en exprime par son prophète Joël : *Sonnez*, dit-il, *du cornet en Sion, sanctifiez le jeûne, publiez l'assemblée solennelle, assemblez le peuple, sanctifiez la congrégation, amassez les anciens, assemblez les enfants et ceux qui sucent les mamelles.*

Nous voyons que ni l'âge ni la condition n'en exempte aucun, et que nul ne s'en doit dispenser, s'il ne veut être criminel. C'est ce que nous veut faire entendre saint Paul, le grand docteur des Gentils, cet illustre ambassadeur de Jésus-Christ, dans les paroles que nous venons de vous lire, dont la méditation en est très nécessaire en tous temps, surtout en celui-ci, que la plus grande partie des chrétiens et de ceux qui ont composé les assemblées du Seigneur Jésus-Christ, les abandonnent à cause des afflictions. Pour les méditer et y procéder avec ordre, nous nous proposons avec l'assistance du Seigneur de faire trois choses : dans la première, de faire voir la nécessité des assemblées et le profit qui nous en revient en nous y trouvant ; dans la seconde, nous examinerons l'exhortation de l'apôtre et en quel état étaient ceux à qui il l'adressait ; enfin, dans la troisième et dernière, nous verrons quel est l'exemple qu'il nous ordonne de n'imiter pas. Dieu nous fasse la grâce de bien profiter de la leçon de son apôtre, afin que ne délaissant point nos saintes assemblées (qui se convoquent sur cette basse terre) nous ne soyons point exclus de

celles des bienheureux dans le ciel, dont celles-ci sont l'image. Amen.

Chers frères, rendez-vous attentifs à la parole que nous vous exposons de la part de Dieu, afin que nous lui soyons un peuple soumis et de franc vouloir.

Vous voulant montrer la nécessité des assemblées, nous entendons avec l'apôtre de vous parler de celles qui se convoquent pour la gloire de Dieu, par ses fidèles, contre le dégoût et l'orgueil extravagant de certains visionnaires qui les méprisent et s'imaginent qu'il suffit que les chrétiens croient et vivent chacun à part soi, sans s'assembler pour servir Dieu en commun.

Je pose donc pour fondement qu'une Eglise visible ne peut subsister sans la prédication de l'Evangile et la participation des sacrements, ainsi que les fidèles se doivent assembler pour écouter la prédication de l'Evangile, puisque c'est par elle que la foi s'engendre dans nos cœurs, et par le Saint-Esprit. *La foi est de l'ouïe*, dit saint Paul au chapitre X des Romains, *et l'ouïe de la parole de Dieu.* C'est aussi par cette parole que la foi se conserve dans nos cœurs, car les choses d'ordinaire se conservent à peu près comme elles s'engendrent ; ainsi la foi s'est engendrée dans nos cœurs par la parole, elle s'y conserve par les mêmes moyens. Les sacrements nous sont donnés pour nous la confirmer, car c'est en eux que nous voyons l'amour extrême que le Fils de Dieu a eu, en donnant sa vie en rançon pour nous racheter de la mort éternelle, ce

qui nous assure que, nous ayant donné le plus, il ne nous refusera pas le moins ; il s'ensuit de là que les fidèles, pour être participants de la foi, se doivent trouver dans les lieux où la parole de Dieu est prêchée et les sacrements administrés.

Je pose en second lieu que, comme l'Eglise du Seigneur est un corps, Jésus-Christ le chef et les fidèles les membres, ces fidèles doivent indispensablement s'assembler pour composer le corps mystique. Ce corps est l'Eglise de Dieu, dans lequel il y répand ses grâces d'une manière toute singulière, car si jadis l'huile d'Aaron (qui fut répandue sur sa tête découlant de sa barbe sur le bord de son vêtement) le rendit tout odoriférant de son agréable odeur, ainsi notre Aaron mystique, qui est notre Seigneur Jésus-Christ, promet en nous qui sommes ses membres, que là où il y a deux ou trois assemblés en son nom, il se trouvera au milieu d'eux, c'est-à-dire qu'il gratifiera ses fidèles assemblés pour sa gloire de tout ce qu'il y a de plus excellent et d'exquis.

Je dis en troisième lieu que, comme une rivière divisée en plusieurs branches ne pourrait porter de grands bateaux, comme lorsqu'elle est ramassée dans une seule branche, les assemblées ne sont pas moins nécessaires dans un temps de persécution et d'affliction, car c'est alors qu'on a le plus besoin de consolation. Les fidèles assemblés se consolent et se donnent la main d'association, ils portent tous d'un smème concert le joug de Jésus-Christ, et, comme il

sont plusieurs, les fardeaux s'en trouvent plus légers ; je veux dire que s'exhortant les uns les autres, leur foi devient plus forte, et par conséquent ce que cette foi regardait ci-devant comme de hautes montagnes, les voit ensuite comme des plaines et basses vallées. On considère que frottant deux cailloux les plus froids, l'un contre l'autre, ils jettent des étincelles de feu ; ainsi les fidèles en s'assemblant, leur piété se ranime, leur zèle se rallume, et leur âme brûle d'un feu céleste, qui les rend semblables à des séraphins. Au contraire, s'ils en usent autrement, leur piété se détruit, leur zèle se morfond, leurs âmes deviennent glacées, jusqu'à tant qu'ils se trouvent à l'état de l'ange de Laodicée qui était tiède et qui encourait d'être rejeté pour jamais de la face de Dieu.

Quand notre Seigneur Jésus-Christ monta au ciel, il envoya ses apôtres à Jérusalem pour y demeurer tous ensemble, jusqu'à ce qu'il leur eut envoyé son Saint-Esprit. Ce qui nous fait voir, en quatrième lieu, la nécessité des assemblées pour y recevoir d'une façon particulière les grâces du Saint-Esprit, car c'est dans ces sacrés lieux qu'elles se recueillent abondamment. Vous en serez convaincus, mes frères, si vous faites attention que, lorsque les apôtres qui étaient à Jérusalem attendant l'accomplissement de la promesse, saint Pierre, se levant du milieu d'un nombre de six vingts personnes assemblées, leur communiqua qu'il en fallait élire un d'entre eux pour le recevoir dans l'apostolat à la place de Judas qui s'en était détourné,

ce fut dans cette petite troupe que Dieu se choisit un héraut pour porter son Evangile dans le monde; ce fut dans l'assemblée des bienheureux apôtres, à la première Pentecôte chrétienne, que Dieu déploya ses merveilles, en leur donnant son Saint-Esprit qui se posa sur chacun d'eux en forme de langues de feu, donnant efficace à leur parole, en telle sorte que, ce jour-là, il se convertit trois mille âmes à la foi de Jésus-Christ, lesquelles n'auraient pas été participantes de telles grâces, si elles ne se fussent trouvées dans cette glorieuse assemblée.

Enfin la gloire de Dieu, le salut des âmes invitent unanimement les chrétiens à s'assembler au nom du Seigneur Jésus; car dans les saintes assemblées, ils rendent à Dieu d'une façon particulière leurs humbles hommages et leurs actions de grâces, ils y célèbrent les merveilles du Tout-Puissant, chantent les louanges immortelles du Très-Haut ; ils déclarent par là à toute la terre qu'ils sont à Dieu un peuple soumis de bonne volonté, n'ayant autre but en toute leur conduite que sa gloire ; et ce grand Dieu acceptant leurs hommages préside au milieu d'eux par sa présence favorable, disant, comme autrefois à ses apôtres : *Paix vous soit!*

Ce qui t'oblige, fidèle, à être soigneux aux saintes assemblées du Seigneur Jésus, de peur de tomber dans le péché, comme il arriva à Thomas, l'un des apôtres, lorsque Jésus-Christ, après sa résurrection, se montra à eux; Thomas, n'étant pas avec ses collègues,

fut privé de la douce consolation de voir son Maître sorti victorieux du tombeau, et qui plus est, il fut incrédule à ce que ses confrères lui rapportèrent touchant la joie qu'ils avaient reçue de voir leur Rédempteur glorieux ; ce qui mit cet apôtre dans un grand danger si son bénin Maître ne fût porté d'amour pour lui, huit jours après son incrédulité. Ainsi, fidèle, tu vois en passant que, pour éviter tel danger, tu ne dois point délaisser les mutuelles assemblées qui se convoquent au nom du Seigneur, recommandation de notre apôtre, dont l'examen va faire la seconde partie de cette action.

Ici d'entrée se présentent ces mots *ne quittons*, lesquels il faut bien peser, où saint Paul exhorte les fidèles Hébreux, et en eux tous les fidèles, de ne point quitter notre mutuelle assemblée.

On demandera peut-être si l'apôtre entend demeurer toujours assemblés, comme il est dit dans le second chapitre des Actes, qu'ils étaient tous ensemble en un même lieu ; secondement, on pourrait demander si on ne peut quitter les assemblées à cause que les rois le défendent et à cause des grandes persécutions qu'ils suscitent contre les fidèles assemblés. Pour répondre à ces deux demandes, je dis sur la première, que l'apôtre ni nous n'entendons pas de rester toujours assemblés sans faire autre chose après avoir fait le service divin, et vaquer dans les œuvres de piété. On doit s'occuper à une vocation légitime pour manger son pain à la sueur de son visage et pour pouvoir

faire la prière du roi-prophète : *Seigneur, bénis l'ouvrage de nos mains.*

Aussi lorsqu'il est dit que les chrétiens de l'Eglise primitive étaient tous ensemble en un même lieu, il n'est pas entendu qu'ils ne vaquassent à autres choses, mais bien qu'après avoir ouï les apôtres et été baptisés ils se séparaient pour aller continuer avec les Juifs le même commerce, tant religieux que politique, qu'ils avaient auparavant avec eux. De plus ils entretenaient une étroite union entr'eux par le moyen des saintes assemblées dans lesquelles ils se trouvaient tous les jours pour s'instruire de plus en plus en la vérité de l'Evangile de notre Seigneur Jésus-Christ, sous la discipline des saints apôtres. Ce qui t'enseigne, fidèle, que, bien que tu ne doives pas rester toujours dans les assemblées, tu n'en dois pas négliger les occasions lorsqu'elles se présentent, afin de vaquer dans l'exercice de la piété et conserver, par ce moyen, l'amour, la paix et l'union où tu es engagé par le lien de l'Evangile avec tes frères.

Je viens maintenant à la réponse de la seconde demande, si on pourrait, sans faire contre l'apôtre, délaisser ces assemblées dans un temps d'orage, de persécution, contre l'ordre d'un roi. De celle-ci il en résulte une autre : si la persécution est générale à toutes les Eglises d'un royaume, ou si elle est particulière à une seule Eglise, savoir s'il vient un édit que le roi ne prétend pas absolument que cette Eglise s'assemble plus dans les lieux accoutumés sous peine d'encourir

des jugements exemplaires. Je dis qu'alors ce seroit être téméraire que de vouloir s'exposer, tandis qu'on pourroit trouver des lieux de refuge ailleurs pour faire le service de Dieu et par ce moyen éviter la persécution, car *quand ils vous persécuteront en une ville*, nous dit Jésus-Christ, *fuyez dans une autre*. Mais dira-t-on, le roi ne prétend pas que cette Eglise s'assemble, ni ici, ni ailleurs.

Je dis qu'alors on doit souffrir tout auparavant que de délaisser ses mutuelles assemblées, et ne craindre point l'indignation d'un roi, ni les peines qu'il vous impose, et en cela se rendre semblable au prophète Daniel, que le roi Darius fit jeter dans la fosse des lions pour n'avoir pas voulu obéir à ses ordres, lesquels portaient que de trente jours on n'invoquerait d'autre Dieu que le roi (VI, 7).

Mais ce saint homme, animé de l'Esprit de Dieu, méprisa toutes les peines dont on le menaça, et qu'en effet on lui voulait faire souffrir, et le grand Dieu qu'il adorait le délivra et de la gueule et de la fosse des lions.

J'en dis autant quand la persécution est générale et que les rois défendent absolument de s'assembler au nom de Jésus. Il est vrai, je l'avoue, l'on doit obéir à ses princes, leur rendre toutes sortes de services et de fidélités. La doctrine que nous professons nous l'enseigne, et nous serions les plus malheureux du monde si nous ne le faisions pas. Mais l'obéissance que nous leur devons a des bornes et des limites; elle

ne s'étend que jusqu'à ce qu'ils nous défendent des choses contre la conscience: *on doit rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu;* et c'est avec juste raison que les fidèles disent à ceux qui leur défendent de s'assembler au nom de leur Rédempteur, ce que les apôtres répondirent autrefois à ceux qui leur commandaient avec menaces de n'enseigner plus le peuple au nom de Jésus : *Jugez* s'il est juste devant Dieu de vous obéir, plutôt qu'à Dieu.

De là vient que, malgré les menaces et les édits des magistrats et des empereurs, ils persévéraient à annoncer Jésus-Christ, et icelui crucifié, lequel était scandale aux Juifs et folie aux Grecs; faisant cela ils obéissaient au souverain Arbitre de l'univers, le Maître absolu de toutes les créatures, le Roi des rois, de par qui les rois règnent; c'est ce qu'ont fait les fidèles dans tous les périodes des temps, car, dans quelles persécutions qu'ils se soient vus, ils n'ont jamais quitté leurs assemblées. Les fidèles de Corinthe vivaient dans une ville idolâtre, au milieu d'un peuple païen et même ennemi de la vérité et de plus animé par les Juifs à les persécuter, comme saint Luc le témoigne dans les Actes; mais pour tout cela ils ne ne laissèrent pas de s'assembler et de communier tous ensemble en la cène du Seigneur.

Le texte que nous vous exposons et les paroles qui se lisent au XVIIIe chapitre de l'évangile selon saint Matthieu, où Jésus-Christ nous dit : *Là où il y a deux ou trois personnes assemblées en mon nom, j'y suis au*

milieu d'eux, nous montrent clairement que la volonté du Seigneur est que les fidèles fassent des assemblées pour son service, non seulement en temps de paix, où ils peuvent se trouver plusieurs ensemble, mais aussi durant la persécution, où il ne leur est possible de s'assembler qu'en fort petit nombre. En effet, comme nous l'avons dit, les premiers chrétiens le pratiquèrent ainsi, étant tellement persuadés de la nécessité des saintes assemblées, que, malgré la cruauté et la rigueur de leurs princes et de leurs magistrats, ils n'en délaissèrent jamais l'usage ; ils s'assemblaient de nuit, quand ils ne pouvaient de jour; par portion et en petit nombre, quand il y avait du péril d'assembler tout le corps d'une Eglise dans un même lieu, comme ils nous l'apprennent eux-mêmes dans ce qui nous reste de leurs livres. Pline, ministre de l'empereur Trajan, l'un de nos plus doux persécuteurs, parlant des chrétiens de Bithynie, environ l'an 102 ou 103 de notre Sauveur, témoigne qu'à certains jours ils s'assemblaient de grand matin et avant jour pour vaquer à leur service, qui était de glorifier Jésus-Christ comme Dieu, en chantant des hymnes à sa louange, et en s'obligeant tous à garder inviolablement sa discipline, en renonçant au larcin, à l'adultère et aux autres vices du monde, et en vivant sobrement, justement et religieusement.

Justin Martyr, quarante-cinq ou cinquante ans après, nous représente plus long et plus particulièrement la nature de leurs assemblées, nous disant qu'elles se

faisaient au jour que les païens appelaient le jour du soleil, qui est notre dimanche : que tous les fidèles s'y trouvaient, tant ceux de la ville que ceux de la campagne d'alentour; que là on leur lisait le livre des apôtres ou des prophètes, et cela autant qu'il était à propos; que le pasteur faisait ensuite un sermon au peuple, pour l'instruire et l'admonester et l'exhorter à l'administration des belles et saintes choses, qui nous sont enseignées dans l'Ecriture; qu'après cela tous faisaient ensemble leur prière à Dieu; que la prière faite l'on présentait du pain et du vin avec de l'eau; que le pasteur faisait des prières et des actions de grâces, que le peuple ayant dit amen, on distribuait les choses bénites, c'est-à-dire le pain et le vin du sacrement; et qu'enfin les assistants faisaient leurs aumônes chacun selon sa volonté ou ses moyens; que les aumônes se ramassaient et se distribuaient par l'avis du pasteur aux pauvres, aux orphelins et aux autres nécessiteux.

Vous voyez en passant, mes frères, le rapport de leurs assemblées avec les nôtres, et particulièrement le jour que nous participons à la cène. Il est aussi à remarquer que, dans le temps que saint Paul exhortait les fidèles, ils étaient dans de grandes persécutions; on n'oubliait rien pour les détruire et exterminer ; ils furent réduits à s'assembler la nuit, dans des lieux souterrains, comme l'histoire ecclésiastique nous en fait foi, et même reçurent avec joie le ravissement de leurs biens, comme saint Paul les en loue-

Mais quelqu'un dira : pourquoi s'exposer à tant de dangers? ne pourrait-on pas éviter tout cela en servant Dieu dans sa maison, sans s'aller attirer la fureur d'un prince et son indignation? Non, dit saint Paul, *ne quittons point notre mutuelle assemblée, comme quelques-uns ont de coutume.* Quoi! serait-il dit qu'on se dispensât du service de Dieu, pour obéir à un homme! Dieu perdrait-il ses droits sur ses fidèles pour l'amour d'un prince? Que deviendrait le monde, sinon un temple d'idoles, le règne du diable, une caverne de brigands! Ce monde, qui a été créé pour glorifier Dieu, deviendra-t-il rempli de profanes?

Les fidèles doivent avoir et entretenir une sainte communion entre eux, et, outre les exercices de piété qu'ils font chacun en leur particulier, ils doivent en célébrer d'autres en commun, et s'assembler pour cet effet, autant que le permet l'état, la condition des lieux et des temps où ils se trouvent, pour s'instruire, s'édifier et se consoler les uns les autres par l'ouïe de la parole divine et de l'exposition de ses mystères, par leurs prières et actions de grâce à Dieu, par la célébration des sacrements. C'est la vraie tâche des chrétiens, car en s'exemptant des saintes assemblées on perd petit à petit le goût et la joie qu'on y recevait dans le temps qu'on s'y trouvait : tellement qu'on tombe dans l'oubli; de l'oubli dans l'ignorance et de l'ignorance dans l'apostasie. C'est le grand danger où s'exposent ceux qui délaissent les saintes assemblées, car la vocation des fidèles est une œuvre

sans relâche et sans intermission. Semblable à un homme qui nage contre le fil d'une eau courante, qui, pour si peu qu'il se relâche, trouve que l'eau l'emporte plus bas que l'endroit d'où il avait commencé de nager, la négligence au service divin forme une glace dans l'âme, qui rend si tiède qu'on n'a aucun goût pour les choses célestes. O chrétiens! pour éviter ces grands écueils, vous voyez combien il vous est important de pratiquer l'exhortation de l'apôtre et à fuir l'exemple de ceux qui délaissaient leur mutuelle assemblée! C'est ce qui va faire la troisième partie de ce sermon, et je vous prie de redoubler votre attention.

Saint Paul parle ici des personnes qui avaient fréquenté les assemblées du Seigneur Jésus, qui avaient eu part à la communion de l'Eglise, et qui avaient la connaissance de l'Evangile, mais qui dans la suite se négligèrent dans la piété, abandonnant leur mutuelle assemblée, et qui finalement apostasièrent. Car ce que nous dit l'apôtre dans les versets qui suivent celui de notre texte ne laisse pas lieu d'en douter : *Si nous péchons volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité, il ne reste plus de sacrifices pour les péchés*. Il parle ici des personnes qui avaient eu la connaissance de la vérité céleste, qui avaient eu la foi, mais une foi à temps ; qui prennent plaisir à l'ouïe de la parole de Dieu, mais qui en abandonnent la profession dans la suite, soit par la crainte du danger, soit pour éviter la persécution. Car qu'est-ce qui peut avoir détourné des saintes assem-

blées les personnes dont nous parle notre apôtre, si ce n'est le trop d'amour qu'ils avaient pour eux-mêmes. Ce fut sans doute une de ces trois choses, ou toutes trois ensemble qui procèdent d'un amour extravagant qu'on a pour sa personne ou pour les richesses du monde : l'aise, l'avarice, l'ambition ; car une personne qui recherche dans cette vie tous ses plaisirs et ses délices, ne se peut réduire à porter la croix de Jésus-Christ, car elle n'est qu'une tissure continuelle d'affliction. Ceux qui veulent loger dans de grandes maisons ne sont pas propres à souffrir pour l'amour de Jésus dans de noirs et sombres cachots au milieu de la misère ; ce ne sont pas des Uris qui ne veulent pas coucher dans leurs maisons, lorsque leur capitaine et l'arche de l'Eternel logent dans le camp. Ceux qui ne peuvent souffrir la moindre piqûre d'épingle, comment se résoudraient-ils à souffrir la géhenne, ou, comme Esaïe, à être sciés avec une scie de bois, selon que le rapporte Josèphe ? Ceux qui demandent à être nourris délicieusement, comment se disposeraient-ils à se nourrir de sauterelles et de miel sauvage comme Jean-Baptiste ? Ceux qui recherchent à être richement vêtus, ne s'accoutreraient pas de la manteline d'Elie, de l'habit de peau de Jean-Baptiste, ni de la tunique de Jésus-Christ. Bref, tous ceux qui n'aspirent qu'au plaisir ne sont pas dispos comme saint Paul, qui savait être content en tout état pour l'amour de Jésus et de son saint Evangile, *tant à être rassasié qu'à avoir faim, tant à être dans l'abondance que dans la disette.* Ceux

qui ne sont pas dans cette disposition abandonnent aisément la profession de l'Evangile et les assemblées du Seigneur Jésus, dans un temps d'orage et d'épreuve, car pour l'amour de Christ, il faut souffrir la faim, la soif, le froid, le chaud, la nudité et tout ce à quoi la providence divine lui plaît nous appeler. Ainsi ceux dont parle saint Paul, n'ayant pas bien calculé ces choses, abandonnèrent les assemblées. Ce fut, comme nous avons dit, encore un point d'avarice qui les porta à cette déloyauté, car, dit notre apôtre dans un autre lieu, *que ceux qui veulent devenir riches tombent dans la tentation et dans le piège, et en plusieurs désirs fous et nuisibles, qui plongent les hommes dans la destruction et la perdition, car la convoitise des richesses est la racine de tous les maux, dont quelques-uns ayant envie se sont égarés de la foi, et se sont eux-mêmes embarrassés dans plusieurs douleurs*.

Ce fut l'avarice de Démas qui lui fit abandonner saint Paul, comme saint Paul nous le dit lui-même : *Démas m'a abandonné, ayant aimé ce présent siècle.* L'avarice transporte l'homme au delà de toute borne, c'est un sépulcre ouvert qui ne dit jamais c'est assez. Comment donc un avaricieux qui n'aspire qu'à ses trésors et qui adore son or et son argent, *car l'avarice est une idolâtrie*, dit l'apôtre, comment, dis-je, un avare serait-il prêt à abandonner tout ce qu'il possède pour suivre Jésus-Christ, et même à le vendre pour le donner ensuite aux pauvres? Il en arrive comme de ce jeune homme dont nous parle l'Evangile : ils s'en

retournent tristes et tout défaits de visage. Les avares ne sont pas disposés à venir aux noces, parce qu'ils ont acheté une couple de bœufs et qu'ils ont à visiter une métairie. La voix d'Elie leur est étrangère. Ils n'entendent pas qu'est-ce que de quitter leur labourage comme Elisée. La vocation céleste qui les appelle à renoncer à tout ce qu'ils ont de plus précieux au monde, ne trouve point de porte en eux. Ils ne savent qu'est-ce que d'être étrangers ici-bas. Cette parole est trop basse pour eux, *que de s'amasser des trésors dans le ciel où la teigne et la rouille ne gâtent rien et où les larrons ne percent ni ne dérobent; de chercher premièrement le royaume de Dieu et sa justice.* Cela leur est étrange et odieux. Ainsi ces misérables, ne trouvant pas à contenter leur désir insatiable à la profession de l'Evangile, l'abandonnent malheureusement dans la chaleur d'une ardente persécution. La fréquentation des assemblées les appelle à la confiscation de leur bien; ils ne savent qu'est-ce que de recevoir avec joie cette perte de biens caducs et passagers, comme firent les fidèles de cette épître. Ainsi ils les délaissent et les abandonnent.

O douleur! l'ambition n'a pas moins de force ni d'attraits pour les charmer et leur faire quitter la profession de l'Evangile. Un de ses préceptes, c'est d'être humble. Mais comment un ambitieux se pourrait-il humilier, vu qu'il ne cherche que sa propre gloire? D'ordinaire les charges de dignité qu'on appelle dans le monde, comme d'être gouverneur de ville et pos-

séder quelque autre charge, ne tombent pas sur les fidèles; et dans un temps que le prince est courroucé, elles leur sont bientôt ôtées. Ainsi un ambitieux ne pouvant pas s'agrandir selon ses souhaits ardents, dans la religion de Jésus-Christ, en abandonne la profession. Inutile de leur dire, pour les arrêter : Quoique vous soyez petits selon le monde, vous êtes grands devant Dieu ; si vous n'êtes pas de qualité de noblesse corporelle et terrestre, vous l'êtes d'une noblesse spirituelle et céleste ; vous ne possédez point de charge dans un royaume terrien, mais vous êtes rois et sacrificateurs d'un royaume céleste ; si vous êtes abjects et contemptibles aux yeux de la chair, vous êtes glorieux devant Dieu ; Jésus-Christ, le Fils du Tout-Puissant, était le méprisé ; c'était *un homme de douleurs*, nous dit Esaïe le prophète au chapitre LIII de ses révélations, *à le voir il n'y a rien qui nous le fasse désirer.* Saint Paul dit de lui et de ses collègues : nous sommes la balayure et la raclure du monde ; ne seriez-vous pas bien heureux de posséder tous ces titres, d'être de la compagnie de Jésus et de ses saints apôtres ?... Mais rien ne peut persuader l'ambitieux, car il brûle dans son âme d'une très ardente flamme pour parvenir dans les honneurs du présent siècle, et s'attirer la faveur des princes de la terre. Ne trouvant donc pas à suivre sa passion déréglée dans la communion du Seigneur Jésus et dans le commerce des saintes assemblées, il abandonne l'un et l'autre.

O chemin malheureux ! qui conduis dans l'abîme

éternel tous ceux qui te suivent! Fuyez donc pour jamais, âmes chrétiennes, ces sentiers égarés; tenez-vous au Seigneur Jésus qui est le chemin de la vie, ne quittez point, sous quelque prétexte que ce soit, notre mutuelle assemblée, comme ces malheureux ont de coutume.

Ainsi nous vous avons exposé, mes frères, les paroles de saint Paul, et nous nous sommes acquitté de la promesse que nous vous avions faite. Il nous reste maintenant à en faire notre profit, en nous appliquant ce que nous venons de dire. Premièrement, que nous ne devons pas abandonner les saintes assemblées, nonobstant la défense des rois, ni les persécutions qu'ils suscitent. Cependant quand nous le faisons aujourd'hui est-ce que, quoique, comme nous l'avons vu, nous le puissions faire légitimement, il ne reste pas que plusieurs ne se lèvent contre nous pour nous charger de blâmes et de calomnies? On nous accuse que nous sommes des perturbateurs du repos public, et que nos assemblées attirent tous les maux de la France, sans s'arrêter rien à la providence divine qui conduit toutes choses, hautes, moyennes et basses; *car qui est celui qui dit que ceci est arrivé et le Seigneur ne l'a pas commandé? Les biens et les maux ne procèdent-ils pas du mandement du Très-Haut? Il n'arrive rien en la cité que le Seigneur n'ait fait.*

C'est aujourd'hui le temps d'Elie. Les Achabs se lèvent pour nous dire que nous troublons Israël, sans penser que ce sont eux, la maison de leur père et

nos péchés ensemble, qui nous attirent tant de malheurs et de misères, que nous avons soufferts et que nous souffrons encore depuis tant d'années dans ce royaume. Le prophète Jérémie, avant nous, a été accusé par les Juifs d'avoir intelligence avec les Chaldéens pour détruire la ville de Jérusalem. Le prophète Amos a été accusé par un prêtre de l'idole d'avoir conspiré contre le roi Jéroboam. On a dit de Jésus-Christ, qu'il était un ami des péagers, un homme de mauvaise vie, qui faisait les miracles par Béelzebul, le prince des diables. Et saint Paul a été accusé par le capitaine Lysias *d'avoir emmené dans le désert quatre mille brigands.* Les Juifs disaient que c'était un pestilentieux qui émouvait des séditions. On accusait les premiers chrétiens, qu'ils se polluaient mutuellement dans leurs assemblées nocturnes, après les chandelles éteintes, qu'on tuait un enfant à coups de canivet et qu'on en suçait le sang. César Néron, ayant mis le feu dans la ville de Rome, suborna de faux témoins, qui déposèrent que les chrétiens avaient mis le feu ; dont ils furent brûlés au coin des rues, où on les mit de nuit, en place de lanternes, comme pour éclairer les passants. On les accusait qu'ils étaient rebelles ; c'est une injure qu'on nous fait à nous ; on ne nous regarde que comme des séducteurs et des rebelles aux rois, on dit que nos assemblées sont des actes de rébellion. Mais tu le sais, ô grand Dieu ! toi devant qui les choses les plus obscures sont nues et à découvert ! Vous le savez,

mes frères, nous qui vous exhortons à être soumis aux puissances supérieures ! Apprenez-le, vous aussi, ennemis, que dans nos assemblées nous n'avons autre but que la gloire de Dieu et le salut de nos âmes.

Ainsi n'advienne que nous nous rebellions contre notre prince, nous qui sommes instruits à la doctrine du Seigneur et de ses saints apôtres, qui tous à l'envi nous enseignent d'être fidèles et sujets. Saint Paul nous le dit, au XIIIe chapitre des Romains, et nous fait voir que nous leur devons être soumis, non seulement pour la crainte de nous attirer leur colère, mais encore pour la conscience, c'est-à-dire qu'en conscience nous leur sommes sujets, et que si nous avons cette conscience, nous leur devons faire comme nous voudrions qu'il nous fût fait si nous étions à leur place, lors qu'ils s'écartassent au delà des bornes que Dieu nous a prescrites dans sa parole. Saint Pierre nous exhorte d'honorer nos rois, c'est ce que nous faisons et nous y sommes portés de bonne volonté. Nous ne sommes pas comme ceux dont nous parle saint Jude, qui méprisent les seigneuries et blâment les dignités : nous voulons rendre à nos rois l'honneur et l'obéissance qui leur est due. Mais aussi nous devons rendre à notre Dieu les hommages qui lui appartiennent. Et si un prince nous veut faire adorer d'autres que le Roi des rois, nous devons nous mettre dans le même devoir que les trois fidèles Hébreux quand Nébucadnetzar leur voulut faire adorer sa statue. Ils aimèrent mieux souffrir d'être jetés dans la fournaise ardente, que de sacrifier

à d'autres qu'à Dieu. Aussi, si on nous veut défendre de nous assembler pour faire le service divin, serons-nous rebelles si nous le faisons?

Non, mes frères. *Rendons à Dieu ce qui est à Dieu, comme à César ce qui est à César.* Et si encore on nous accuse d'être rebelles, glorifions-nous de ce qu'on nous dit toute mauvaise parole pour l'amour de Jésus, en mentant. Et cependant, prenons patience, car nous avons encore des choses dures à ouïr; ceux qui médisent de nous ne nous regardent que comme des insensés et lorsqu'on parle de nos assemblées, c'est avec un mépris extrême. Qui sont, disent-ils, ceux qui les fréquentent, sinon des gens de basse extraction? ce n'est que la crasse du monde et la lie des hommes. Ceux qui y président en chefs ne sont que de simples bergers, ou du moins des gens qui n'entendent ce que c'est que la science.

C'est le langage de ceux qui aiment un bel éclat externe, qui ont les oreilles chatouilleuses, lesquels n'auraient pu demeurer en la compagnie de Jésus-Christ du temps qu'il était en terre, parce qu'ils n'auraient pas trouvé en lui la pourpre ni l'écarlate; encore moins la fleur d'une rhétorique. C'est pour ce même sujet qu'ils ne peuvent demeurer avec nous; car il nous faut avouer, mes frères, que la plupart de nous ne sommes que fort chétifs selon le monde; aujourd'hui nos assemblées ne sont composées que par des gens qui ne possèdent que fort peu de bien terrestre.

Mais pour cela nous ne sommes pas moins heureux, ni nos assemblées moins agréables à Dieu. Dieu n'a pas égard à l'apparence des personnes, il accepte quelquefois mieux la pite de la veuve que le trésor du riche. D'ailleurs la vocation des fidèles, ce n'est pas d'être *beaucoup de sages selon la chair*, *ni beaucoup de puissants*, *ni beaucoup de nobles*. Et la première assemblée des chrétiens ne fut pas composée d'un grand nombre de personnes. Saint Luc rapporte qu'ils n'étaient que six-vingts personnes ; elles n'étaient pas des grands de la terre ; on n'y voyait pas les rois du monde, ni les sacrificateurs de la loi, ni les pharisiens, ni les docteurs, ni les dames, ni les princesses. Ce n'étaient la plus grande partie que des pêcheurs et tous de basse condition. Ceux qui y présidaient en chef ne savaient ce que c'était que de logique ; ils n'entendaient rien aux sciences du monde ; mais ils avaient en leur bouche la doctrine céleste. Ceux aussi qui nous prêchent en ce temps de calamité ne savent qu'est-ce que l'art de philosophie ; mais suffit qu'ils nous instruisent ainsi que ces premiers en la doctrine céleste. Ils ne nous annoncent pas un autre Evangile que celui de Jésus-Christ, ne les écouterions-nous pas ? Ils nous annoncent des choses que parfois nous oublions, et que nous n'y pensons pas assez. Ils nous prêchent Christ et icelui crucifié, qui était le tout où saint Paul faisait consister son savoir. Ecoutons-les, mes frères, ces ambassadeurs du ciel, ces envoyés de Dieu, et conformons notre vie

à la pureté de la doctrine qu'ils nous prêchent. Que tout ce que le monde peut dire de méprisable touchant nos assemblées ne nous persuade jamais à les délaisser. Venez-y fidèles avec des cœurs purifiés de mauvaise conscience. Lavez vos mains dans l'innocence, repurgez-vous de colère, de haine, d'envie, de jalousie, de médisance, et de toute sorte de vices, afin qu'on puisse dire de vous avec toute vérité que vous êtes un peuple saint à l'Eternel. Donnez-vous la main d'association les uns les autres. Montez à la montagne de Dieu, et il vous enseignera à cheminer selon ses voies.

Apprenez en second lieu, pour votre consolation, que si par les persécutions vous êtes réduits à peu de personnes et à vous assembler dans le désert, apprenez, dis-je, que vous êtes rendus semblables aux premiers chrétiens; et par ce moyen vous verrez qu'on ne doit pas juger de l'Eglise par la multitude de ceux qui la composent, ni par la splendeur extérieure de sa condition. L'Eglise n'est qu'un petit troupeau, comme son pasteur lui-même l'appelle. Au temps de Noé, elle s'est vue flotter tout entière dans une arche, pendant que le déluge emportait tout le monde; et sous le règne de notre Seigneur Jésus-Christ, elle a été souvent réduite à une petite poignée de gens, qui s'assemblaient de nuit, dans des lieux souterrains, comme nous avons vu ci-dessus, choses mêmes qui se sont vues du temps de nos pères. Aujourd'hui nous ne nous voyons qu'un petit nombre auprès de ce grand peuple au milieu duquel nous habitons; les lieux où nous

nous assemblons sont fort chétifs, pendant que l'erreur s'enseigne dans de grands temples superbes et magnifiques. Mais laissons à la superstition les voûtes assurées ; il nous vaut mieux être dans le désert avec Jésus-Christ et Jean-Baptiste, que d'être avec les pharisiens dans le temple. Un Père de l'Eglise disait qu'il aimait mieux se trouver dans les cavernes, parce que c'est dans ces lieux où les prophètes étaient inspirés, que dans les grands temples où l'on prêche l'erreur, car ce n'est pas le nombre des personnes, ni la pompe des lieux qui fait l'Eglise : c'est la vérité de l'Evangile et la vraie foi en Jésus-Christ. Puisque par la miséricorde de Dieu nous n'avons que sa parole qui retentit entre nous, il ne faut nullement douter qu'il ne nous avoue pour son Eglise et que son Esprit ne demeure au milieu de nous, et, comme nous disions ci-dessus, que la première assemblée des fidèles n'était que de six-vingts personnes. Mais il en arriva comme d'une rivière qui au sortir de sa source ne fait qu'un ruisseau, si petit, qu'on peut le traverser d'un saut, qu'elle devient peu à peu si grosse et s'enfle tellement des dépouilles de divers ruisseaux qu'elle trouve en son chemin, qu'enfin elle étonne quelquefois tout le monde, par la rapidité de son cours, par la largeur de ses canaux et par le nombre de ses bras, tellement que devant que de se rendre en la mer, elle devient une petite mer. Aussi cette petite assemblée s'accrut quelques jours après de trois mille âmes, puis de cinq mille et ensuite se répandit non seulement par la Judée, par la Galilée, par la

Samarie, mais par toute la terre habitable et divisée en autant de branches qu'il y a eu de nations où les apôtres ont porté la lumière de l'Evangile. Sion, selon les prédictions des prophètes, a enfanté des peuples entiers en un jour, en ayant été contrainte d'élargir sa tente et d'étendre la courtine de son pavillon pour se répandre à droite et à gauche, et pour remplir tout l'univers de la gloire de son Sauveur Soyons aussi assurés, mes frères, qu'encore qu'aujourd'hui nous soyons fort peu, que Dieu saura bien accroître notre nombre quand il en sera temps; selon les promesses qu'il nous en a faites, il mettra encore Jérusalem dans un état renommé sur la terre et nous donnera de le glorifier au milieu des grandes assemblées.

Ainsi méditons, en troisième lieu, les causes que nous avons considérées, qui détournèrent des assemblées ceux dont nous parle notre apôtre, qui furent l'aise, l'avarice et l'ambition, afin qu'il ne nous arrive, comme à eux, le malheur d'abandonner la communion de Jésus-Christ; apprenons de bonne heure que ce n'est pas par un chemin couvert de fleurs que l'on va au ciel, mais que c'est par croix et tribulations, par un chemin couvert d'épines et de ronces; que ce n'est pas ici un lieu de plaisance, c'est un lieu de misère, une terre où les *renards ont des tanières et les oiseaux du ciel ont des nids :* mais le Fils de Dieu et ses fidèles n'ont où reposer leur tête. Et étant bien instruits en ce précepte et préparés aux afflictions,

elles ne nous surprendront pas, quand elles arriveront. Nous dirons toujours avec Job et même dans l'effort de nos angoisses : *Seigneur, quand tu me tuerais, j'espérerais toujours en toi.* Car ce qui fait détourner plusieurs du chemin du salut, c'est de ne s'être pas bien préparés aux peines et aux fatigues qu'on endure pour y parvenir. Plusieurs suivraient Jésus-Christ à la montagne où il donne du pain, ou iraient jusqu'au Tabor pour y voir sa gloire, ils diraient même avec saint Pierre : *Il est bon que nous soyons ici, faisons-y des tabernacles.* Mais on lui tourne le dos quand il est aux prises avec ses ennemis, et qu'il faut monter jusqu'en Golgotha pour y sceller par ses souffrances et par son sang la vérité de son Evangile.

Il y en a qui, semblables aux Gadaréniens, aimeraient que Jésus-Christ fût en leur contrée, à condition d'aucune perte de leurs intérêts, car, lorsqu'il s'agit de perdre le troupeau de leurs pourceaux, ils souhaitent que Jésus-Christ s'en retire promptement. Il y a aussi plusieurs Nicodèmes, qui croient en Jésus-Christ, qui approuvent fort sa doctrine, ils savent très bien qu'elle vient du ciel, mais à cause du danger n'osent pas le confesser devant le monde. Fuyez à toujours, frères bien-aimés, l'état de toutes ces personnes ; *car de cœur on croit à justice, et qu'on fait de bouche confession à salut.* Ne prenez point à honte l'Evangile de Jésus-Christ. Persévérez jusqu'au dernier soupir de votre vie, malgré toutes les souffrances de la chair en sa sainte communion.

Soyez munis de préservatifs contre l'avarice et l'ambition, afin qu'elles n'aient aucun pouvoir sur vous. Le bien du monde est caduc et périssable, ce n'est que fumée, qui ne saurait rendre l'homme heureux dans cette vie; combien moins dans celle qui est à venir. Les meilleures richesses de toutes, c'est la crainte de l'Eternel; car quand vous seriez parvenus jusqu'à la couronne d'un royaume, il vous arriverait peut-être de dire, comme un roi de Syrie, Seleucus: « O couronne! si on savait ce que tu pèses, personne ne te releverait. » *Travaillez donc*, mes frères, *non point après la viande qui périt*, *mais après celle qui est permanente à vie éternelle.* Vous savez comme il est arrivé en ces derniers jours de persécution, combien se sont vues de révoltes de ceux qui cherchent avec tant de passion les biens du monde et les honneurs du siècle. Ainsi fuyez les extrémités. Ce n'est que vanité que d'être parvenu dans les honneurs du monde. Recherchons plutôt d'être honorés du ciel, et d'être participants des biens célestes, et persévérons dans nos saintes assemblées. Apportez-y, mes frères, des âmes religieuses attentives aux mystères de Dieu, dociles à ses commandements, également ardentes à l'invoquer, à le bénir et à le louer. Aimez vos frères qui sont assemblés avec vous. Respectez le Seigneur Jésus qui daigne se trouver au milieu de vous, ayez aussi égard à ses saints anges qui honorent nos assemblées de leur présence; et demeurons assurés qu'après le combat achevé, après avoir rempli notre

carrière et être demeurés fidèles à notre Seigneur Jésus, il nous recevra dans l'assemblée des anges, archanges, chérubins, séraphins, patriarches, prophètes, apôtres, martyrs, et de tous les esprits bienheureux, nous nous reposerons de tous nos travaux. Et si ici-bas nous avons semé avec des pleurs, nous moissonnerons là-haut avec chants de triomphe; ayant suivi Jésus-Christ dans ses souffrances, nous le suivrons à toute éternité dans sa gloire, ayant des palmes en nos mains, des couronnes sur nos têtes, et en nos bouches des cantiques. Nous suivrons l'Agneau en quelque part qu'il aille. Dieu nous en fasse à tous la grâce!

Au Roi des siècles, *immortel*, *invisible*, *à Dieu seul sage*, *soit honneur et gloire*, *empire et magnificence*, *dans toute l'étendue de l'éternité.* Amen.

Les quatre sermons suivants appartiennent à la période suisse. Ils sont directement tirés des « Papiers Court, » à la Bibliothèque publique de Genève. Je les donne avec les indications chronologiques d'Antoine Court lui-même.

Prononcé à l'église française de Berne, le 14 mars 1730; à l'église de Saint-Laurent (Lausanne), le 30e juillet 1730 ; à l'église de Saint-François (Lausanne), le 13 août même année.

Le jour de la mort vaut mieux
que celui de la naissance.
ECCLÉSIASTE VII, 1.

Les paroles que je viens de vous lire, mes frères, semblent être un paradoxe, la vérité qu'elles renferment ne se présente pas d'abord à l'esprit. Il faut du temps et de la réflexion et être persuadé d'une vie à venir. Elle est pourtant instructive et consolante et propre à nous soutenir contre les approches de la mort. Je me propose dans ce discours de la développer et de la mettre dans son jour. Pour cet effet, je tirerai mes réflexions et mes preuves : 1° de la brièveté de la vie ; 2° de son incertitude ; 3° de ses misères ; 4° du péché et 5° de ses suites.

Mais avant que d'entrer en matière il est important que nous fassions deux remarques préliminaires dans toutes nos réflexions, et prenez-y bien garde, nous n'aurons en vue que le fidèle ; le méchant, le pécheur, le pécheur rebelle et impénitent ne sera pas compris dans ce discours. Si c'était de lui que nous voulussions vous parler, nous renverserions les paroles de notre texte, et au lieu de vous dire : le jour de la mort vaut mieux que celui de la naissance, nous vous dirions au contraire: le jour de la naissance vaut mieux que celui de la mort, ou pour le dire en des termes plus forts encore, nous vous dirions : il vaudrait infiniment mieux pour lui qu'il ne fût jamais né. En effet, après des plaisirs vains et d'une très courte durée, il va être précipité dans une éternité de malheurs et de peines ; la mort, comme un officier impitoyable, le va traîner bon gré ou malgré qu'il en ait devant un tribunal aussi redoutable qu'il est juste et d'où partent des arrêts dont on ne revient jamais, et qui conduisent le pécheur dans l'affreux séjour des démons.

Ma seconde remarque et sur laquelle je vous prie de bien faire attention, c'est qu'on ne doit pas envisager ici la mort avec les yeux de la nature, ni avec ceux de la conscience coupable. A la regarder avec ces yeux-là, il faudrait encore renverser les paroles de mon texte. Les yeux de la nature ne nous font envisager la mort que comme une maîtresse fière et impérieuse, qui d'une main, armée d'un glaive formidable, vient trancher nos beaux jours, nous priver sans re-

tour de nos plus précieux avantages et nous coucher pour toujours dans l'affreuse demeure du tombeau.

Les yeux de la conscience coupable vont encore plus loin, ils nous font envisager la mort comme la fin de tous nos plaisirs et le commencement d'une misère éternelle. C'est pour eux cette partie de main qui écrit sur la muraille du palais d'un roi profane l'arrêt de sa condamnation et qui porte par cela même dans le cœur du coupable la terreur et l'effroi. Mais les yeux de la foi et ceux de l'espérance nous la font envisager sous une tout autre face. Ce n'est pas pour nous une maîtresse fière et impérieuse, c'est une amie qui en tranchant nos beaux jours et nous couchant dans le tombeau nous élève dans les cieux. Ce n'est plus une main redoutable qui écrit l'arrêt de notre condamnation, c'est une main, il est vrai, mais une main qui en terminant nos misères nous transporte dans le séjour des délices, où il y a paix pour toujours. Ces remarques répandent déjà un grand jour à la vérité de mon texte; nous ne nous arrêtons pas en si beau chemin. Remplissons le plan que je me suis formé.

. . . .

Mes frères, nous avez-vous suivi dans toutes nos réflexions? nos preuves vous ont-elles convaincus? nos réponses vous ont-elles satisfaïts? avez-vous surtout fait attention que dans tout ce discours nous n'avons eu en vue que le fidèle, c'est de lui que nous vous avons dit qu'il passerait du temps à l'éternité, d'une vie de quelques moments à une vie éternelle, d'une

vie pleine de misère à une vie pleine d'une éternelle félicité, c'est de lui que nous avons dit que Jésus-Christ transformerait le corps vil pour le rendre conforme à son corps glorieux, qu'il le revêtirait d'une robe superbe et magnifique, qu'il l'élèverait sur son trône, qu'il poserait sur sa tête une couronne incorruptible et de qui en un mot il rendrait la félicité parfaite. Pour le méchant, pour le pécheur endurci, rebelle, impénitent, il n'a point à y prétendre ; y penser, c'est se faire la plus extravagante de toutes les illusions. Un si immense bonheur n'est destiné qu'à la seule piété. Le seul fidèle qui aime Dieu ardemment et de tout son cœur, qui craint de lui déplaire, qui évite avec soin tout ce qui pourrait produire cet effet, qui s'acquitte avec plaisir de tous ses devoirs, qui cherche la gloire de Dieu et d'avancer son règne, qui a pour son service un attachement inviolable et une fidélité à toute épreuve, qui aime son prochain et qui en agit avec lui de la manière qu'il souhaiterait qu'on en agit avec lui-même, qui vit pour ce qui le regarde dans la tempérance et dans la sobriété, et qui, lorsqu'il lui est arrivé le malheur de tomber dans quelque faute, comme il n'arrive que trop souvent aux plus justes et aux plus parfaits, en sollicite humblement le pardon et s'engage par des promesses sincères à n'y plus retomber, ce seul fidèle, dis-je, a le droit de prétendre à cet immense bonheur. C'est à nous, mon frère, d'examiner si nous sommes du nombre. C'est à nous d'entrer dans l'examen de notre conduite pour voir si elle

a répondu à nos besoins. Ah! mon frère, mon cher frère, que je crains qu'un pareil examen nous cause de confusion. Je n'ai garde d'y entrer. Il me conviendrait mal. Je ne suis pas monté sur cette chaire pour m'ériger en censeur. Je me contente de me tourner vers toi, ô Dieu, pour te confesser que nous sommes excessivement coupables, qu'à toi est la justice et à nous la confusion de face, que nous n'avons eu ni zèle, ni attachement, que nous aurions dû avoir pour ton service, que nous t'avons peu aimé et que nous avons fait une infinité de choses qui t'ont déplu. Mais nous allons travailler, grand Dieu, à nous corriger de nos défauts. Voici ce peuple humble et pénitent qui sollicite tes divines compassions, qui implore ta miséricorde; le voici pour te promettre un nouveau zèle et un ferme attachement à ton service. Agrée ses faibles efforts, supplées-y par ta grâce et rends-le fidèle dans toutes ses promesses.

Hommes frères, mes chers frères, si nous sommes assez sages pour prendre les résolutions et pour les accomplir, nous n'avons plus rien à craindre. La mort, quand elle viendrait accompagnée de la peste, de la guerre, de la famine, ne doit plus rien avoir d'effrayant pour nous. Ces terribles fléaux ne sont à craindre que pour le méchant. Craigne la mort celui qui n'espère point à la vie. Craigne la mort celui qui n'a pas encore fait sa paix avec Dieu, qui ne croit point à Jésus-Christ. Mais pour vous, mon frère, qui êtes tout rempli, tout pénétré de l'espérance d'une vie à venir,

qui avez toute votre confiance en Jésus-Christ, qui ne cherchez votre salut qu'en sa croix, et qui l'embrassez par une repentance sincère et par une foi accompagnée de toutes sortes de bonnes œuvres, qu'auriez-vous à craindre? Non, non, je ne craindrai plus rien. L'Eternel seul sera désormais ma crainte. Non, ô mort, redoutable mort, je ne te crains point. Ta formidable faux a beau être pendue sur ma tête et prête à frapper son coup, je ne la crains point. Tu as beau pour tes conquêtes dépeupler les villes et les bourgs et porter partout où tu passes la terreur et l'effroi, je n'en suis nullement alarmé. Les maladies, qui marchent le plus souvent devant toi, ont beau assiéger de toute part mon corps et le réduire dans l'état le plus triste et le plus déplorable, j'ai beau dans cet état me voir abandonné de mes amis les plus intimes, je ne m'en mettrai nullement en peine. Je sais que j'ai un ami dans le ciel, un ami tendre et fidèle qui se tiendra près de moi. Il aime, il se plaît de se tenir près des cœurs affligés. Il aime les soutenir dans leurs épreuves et ne manque jamais de verser dans leurs cœurs ses divines, ses ineffables consolations. Tranche donc, ô mort, tranche, quand il te plaira, le fil de ma vie. Plutôt tu coucheras mon corps dans le tombeau et plutôt mon âme ira s'unir avec son Sauveur, après lequel elle soupire depuis si longtemps. Plutôt mon corps sera réduit à la triste demeure des morts et plutôt mon âme ira prendre place parmi les innombrables légions des esprits triomphants. Plutôt ma

langue se verra condamnée au silence dans le sépulcre et plutôt mon âme aura le bonheur de mêler ses hymnes et ses chants de triomphe avec ceux des intelligences suprêmes, à l'honneur de ce Dieu qui l'aura élevée au comble d'un souverain bonheur. Je suis prêt à te recevoir, tu n'as pour moi rien de redoutable ; mon Sauveur t'a convaincue, t'a désarmée. Je te regarde comme une messagère de bonnes nouvelles, qui m'apporte mes lettres de grâces. C'est par ton moyen que je verrai finir mes misères et que j'aurai le bonheur de parvenir à une souveraine félicité. Attaque-moi comme tu l'entendras, par la fievre ou par une autre maladie, peu m'importe : je sais, j'ai appris, je suis persuadé que toute sorte de morts de bien-aimés de Dieu lui est agréable et précieuse à ses yeux. Que je rende à mon Dieu mon âme par la peste, par la fièvre ou par quelqu'autre maladie, que cela me fait-il, pourvu que mon Dieu la reçoive dans ses tabernacles et qu'il daigne la rendre participante de la gloire que je sais que Christ mon Sauveur lui a méritée par ses souffrances. Nobles sentiments, mouvements divins, et sublimes transports, mes frères, mais qui ne peuvent être produits que par une solide piété. Puisse donc une piété si salutaire être toujours votre partage ! Puisse une telle piété faire fleurir à jamais et cette Eglise et cette République ! Qu'elle attire et sur le magistrat et sur le sujet, sur le pasteur et sur le troupeau, les faveurs les plus distinguées, et celles de la vie présente et celles de la vie à venir ! Que la piété élève cette

nation! Qu'elle la rende à jamais florissante! Que cette nation aime la piété; qu'elle la pratique, qu'elle la fasse triompher! Que l'une et l'autre subsistent ensemble jusqu'à ce qu'il ne se parle ni d'état, ni de république, mais que Dieu soit tout en tous! Amen. Amen.

Prononcé à l'église de Saint-Laurent (Lausanne), le 10e septembre 1730, jour de communion ; à celle de Cheseaux, le 14e, jour de Jeûne ; à Notre-Dame (Lausanne), le 17e ; à Vevey, dans la petite église, le 21e.

C'est en ceci que mon Père sera glorifié, si vous portez beaucoup de fruit ; et alors vous serez mes disciples. JEAN XV, 8.

Si jamais le chrétien a dû glorifier Dieu et être véritablement le disciple de Jésus-Christ, c'est sans contredit dans ces circonstances aussi délicates que le sont celles dans lesquelles nous nous rencontrons. En effet, participer à la table sacrée, se préparer à célébrer un Jeûne solennel, sont des actions si saintes et si distinguées qui ne peuvent être pratiquées, au moins d'une manière salutaire, que par des personnes qui ont en vue la gloire de Dieu et qui sont réellement les disciples de son Fils. Venez donc, chrétiens, venez apprendre la véritable manière de glorifier Dieu et d'être les disciples de Jésus-Christ. Venez entendre l'oracle infaillible, venez entendre Jésus-Christ lui-même vous donner ses leçons sur une matière si intéressante : En ceci, vous dit-il, mon Père est.....

Nous ferons deux choses dans ce discours : premiè-

rement nous verrons ce que c'est que porter beaucoup de fruit; en second lieu les raisons qui engagent les chrétiens à s'acquitter d'un si juste devoir, notre texte en contient deux importantes, c'est qu'en cela Dieu est glorifié et qu'on devient les disciples de Jésus-Christ : en ceci, mon Père est glorifié, etc.

Jésus-Christ compare dans le chapitre d'où mon texte est tiré le fidèle à un arbre et ses actions à des fruits, l'Eglise à une vigne dont Jésus-Christ est le cep, les membres de l'Eglise les sarments et, pour suivre la figure, il compare les bonnes œuvres aux fruits que ces sarments doivent produire.

Ce n'est pas seulement dans cet endroit que le fidèle est comparé à un arbre; cette figure est fort commune aux écrivains sacrés, elle est élégante et fort expressive et nous fournira la matière de plusieurs réflexions importantes.

Je dis d'abord que chaque arbre porte du fruit convenable à sa nature et que le terme de fruit est un terme équivoque, qui peut signifier également du bon et du mauvais fruit, que le bon arbre en produit du bon et le mauvais arbre du mauvais et qüe, comme le dit Jésus-Christ, au fruit on connaît la nature de l'arbre. Il s'agit ici d'un bon arbre et par cela même d'un bon fruit. Le chrétien est uni à Jésus-Christ. Il ne fait qu'une même plante avec lui. Les actions doivent être toutes saintes, confites du sel avec grâce et toutes conduites par de nobles principes. Ce n'est pas assez qu'il agisse, il faut qu'il agisse avec connaissance, qu'il agisse non conformément à ses désirs,

mais conformément à la volonté de l'Etre suprême, non par quelques motifs qui se présentent, mais par des motifs dignes et de la gloire de Dieu et de la propre excellence du christianisme. En effet une action pour être bonne doit être faite avec connaissance, autrement ce serait agir au hasard ou à là façon de machines qui rendent des bons offices sans le savoir; elle doit être commandée et avoir pour législateur celui qui seul peut sauver ou détruire, autrement chacun pourrait se conduire à sa fantaisie et donner le titre de vertu à tout ce qu'il plairait à son cerveau d'imaginer ou de produire; elle doit être faite par de nobles principes dans des vues de glorifier Dieu et de s'acquitter d'un devoir juste et nécessaire, autrement chacun pourrait rechercher en soi-même, par ses passions, dans sa propre gloire, la dernière et unique fin de tout ce qu'il fait, ce qui serait impie même de penser. Pratiquer la vertu sans la connaître, être de la religion parce qu'on y est né, ou que l'on vit dans des pays où l'on n'en professe pas d'autre, et non parce qu'elle est d'une céleste origine et la seule digne de notre attachement, serait-ce agir en être raisonnable, serait-ce agir en chrétien? Suivant cela n'aurait-on pas pu pratiquer le vice tout comme la vertu, être Juif, païen, turc et de quelque secte qu'il vous plaira tout comme chrétien? Honorer Dieu par des pratiques et des observances qui n'ont d'autre fondement que l'invention des hommes, n'est-ce pas l'honorer en vain? L'Ecriture ne le dit-elle pas?

. . . .

Telles sont les réflexions que nous avions à faire sur la première partie de notre discours. Nous allons présentement vous prouver que remplir les devoirs, que produire beaucoup de fruit, glorifie Dieu et nous rend disciples de Jésus-Christ et que ce sont deux pressants motifs pour nous engager à les remplir, ces devoirs, et à produire beaucoup de fruit.

La vertu glorifie Dieu pour deux raisons. Celui en qui elle se trouve, et en qui elle se trouve abondamment, fait paraître qu'il a de Dieu les idées les plus grandes et les plus magnifiques, qu'il est rempli et pénétré de sa grandeur, de sa puissance, de sa sagesse, et généralement de toutes les perfections qui constituent son essence. Or être rempli, pénétré, de ces grandes idées, peut-il être autrement qu'il ne soit glorifié ?

. . . .

On est souvent en doute si on est en état de bien communier et si on a les dispositions requises pour célébrer des jeûnes agréables au Seigneur; lorsqu'on a communié ou célébré son jeûne, on n'est pas toujours bien persuadé qu'on ait communié comme il faut et que le jeûne qu'on a célébré ait répondu à sa destination. Mais une précise et fidèle décision sur cet article est-elle donc si difficile à trouver ? Arrêtez, suspendez vos pas. Il n'est pas nécessaire d'aller consulter les docteurs pour cela, ni de fouiller une multitude de livres; une voie plus courte et plus aisée vous est ici ouverte : entrez dans vous-mêmes, consultez votre cœur, examinez votre conduite. Si, avant de commu-

nier, vous vous trouvez un arbre stérile, qui ne porte pas de fruit, si vous ne vous sentez pas remplis de l'amour de Dieu et de celui du prochain, si vous n'aimez pas la vertu, si vous ne la préférez pas à toutes les choses du monde, la question est vidée. Il n'y a plus de doute là-dessus, vous n'êtes pas en état de communier. Si, après avoir participé à la sainte cène, vous ne sentez pas en vous ces nobles dispositions que nous venons de vous indiquer, si vous ne remplissez pas les engagements dans lesquels vous êtes entrés, si vous continuez à être des arbres stériles, si vous ne portez pas les fruits abondants de la justice et de la sainteté, la question est vidée. Il n'y a plus de doute là-dessus, votre communion est vaine, et, bien loin qu'elle vous rende l'objet des faveurs divines, elle vous expose à la colère d'un Dieu vengeur et souverainement redoutable. Ce que nous disons au sujet de la communion, nous le disons à l'égard du jeûne. Si, avant de jeûner, vous n'êtes pas sensibles aux outrages que vous avez faits à la divinité, si, pendant la célébration de votre jeûne, vous n'êtes pas profondément affligés de vos péchés, si vous ne sollicitez pas humblement les miséricordes divines, si vous ne prenez pas de sincères et fortes résolutions de changer de conduite et de vous attacher, à l'avenir, à la pratique constante de la vertu, la question est vidée. Il n'y a plus de doute là-dessus, votre jeûne est un jeûne hypocrite, un jeûne vain et inutile. Si, après avoir jeûné, vous ne trouvez point de changement en vous-mêmes, si vous vous sentez toujours le même penchant, le

même attachement pour la terre, les mêmes inclinations pour le vice, si vous ne résistez à vos passions, si vous ne faites de sincères efforts de les dompter et de les vaincre, si vous trouvez du plaisir au contraire à les satisfaire, la question est vidée. Il n'y a plus de doute là-dessus. Votre jeûne n'a pas été à l'Eternel. Il est criminel et vous rend d'autant plus coupables que vous aurez pendant votre jeûne paru tristes et abattus. Oh! les redoutables et funestes réponses. Puisse notre examen et avant et après nos communions, avant et après nos jeûnes, n'en avoir jamais de pareilles! Et puisqu'il faut, et qu'il le faut absolument pour glorifier Dieu et pour être les disciples de Jésus-Christ, produire des fruits, puissions-nous en produire avec abondance! Puissent-ils, ces fruits, rendre notre culte, nos communions et nos jeûnes si saints et si parfaits, que rien ne leur manque! Puissent-ils nous rendre si saints et si parfaits nous-mêmes, que nous soyons à jamais les objets favoris de la Divinité et les instruments les plus efficaces pour avancer sa gloire! Puissent-ils nous rendre les disciples de Jésus-Christ et des disciples si saints et si accomplis, qu'il se trouve peu de différence entre le maître et les disciples, entre le modèle et les copies! Puissent-ils enfin, ces divins fruits, nous assurer, et dans le temps et dans l'éternité, la haute et puissante protection du souverain maître de l'univers, nous attirer sa grâce sur la terre et nous procurer un jour sa gloire dans le ciel! Amen. Amen.

Prêché à Saint-Laurent, (Lausanne), le dimanche soir 20 décembre 1733 ; le 3 janvier 1734, à Saint-François, le matin, pour M. de Montagni l'aîné.

Seigneur, laisse maintenant aller ton serviteur en paix ;... car mes yeux ont vu ton salut.
Luc II, 29, 30.

Le texte que je viens de vous lire nous a paru très convenable à la solennité de cette journée. Il est vrai que, comme Siméon, vous ne tenez pas entre les bras le Sauveur du monde ; mais si vous avez dignement participé à la sainte cène, vous avez quelque chose de plus, vous le tenez dans votre sein, vous le logez dans votre cœur. Vous pouvez donc avec raison vous appliquer ce langage plein de foi, de piété, de zèle et d'espérance : *Seigneur, laisse maintenant aller ton serviteur en paix, car mes yeux ont vu ton salut.* 1° La soumission de Siméon pour les ordres suprêmes, 2° le désir qu'il a de mourir, 3° la paix dans laquelle il souhaite de s'en aller et 4° le fondement en général de toute sa demande vont faire la matière des réflexions sur lesquelles va rouler tout ce discours. Chacune d'elles nous a paru digne de l'attention de cet auditoire et toutes ensemble très propres à son instruction et à sa

consolation. Fasse le ciel que, après les avoir exposées, remplis de mêmes sentiments que Siméon, nous puissions à l'heure de notre mort dire avec autant de soumission pour les volontés divines et avec autant de piété que ce vénérable vieillard : Seigneur, laisse...

Personne n'ignore que la demande de Siméon ne roule sur la mort de cet homme craignant Dieu. Mais sa demande est-elle seulement un effet de son acquiescement aux volontés suprêmes ou celui d'un désir empressé qu'il a de mourir? Rien n'empêche à ce que je crois qu'on ne puisse l'entendre en l'un et en l'autre temps. Ce saint homme me paraît dans cette occasion être également rempli de soumission pour les ordres de la Providence et du désir de quitter bientôt le séjour de la mort pour entrer dans celui de la glorieuse immortalité. Il ne pouvait douter que sa mort ne fût enfin prochaine, du moins il avait tout lieu de croire que Dieu, qui lui avait prédit qu'il ne verrait point la mort qu'il n'eût vu premièrement le Sauveur du monde, lui avait marqué cette époque comme le signal de son départ de ce monde. Mais il est venu, ce Sauveur. Siméon sait qu'on le porte à Jérusalem. Peut-il donc douter que l'heure de sa mort n'approche? Mais que fait ce saint vieillard dans cette idée? Se plaint-il des décrets du ciel? Murmure-t-il contre les ordres de la Providence? Point du tout; au contraire, il s'y soumet humblement. Qu'il est beau de lui entendre dire, dans cette idée : Seigneur, tu laisses maintenant aller ton serviteur en paix! N'est-ce pas

tout de même que s'il eût dit : Je ne saurais plus révoquer en doute, Seigneur, que je n'aie atteint les bornes que ta Providence avait prescrites à ma vie. La naissance de ton Fils m'en est une preuve démontrée, mais c'est assez que ta volonté me soit connue pour m'y soumettre : j'y acquiesce humblement et je quitte la vie sans regret.

Disons non seulement que Siméon quitte la vie sans regret, mais qu'il va au-devant de la mort même ; qu'il n'attend pas qu'elle vienne à lui, mais que lui-même va à sa rencontre ; qu'il est non seulement disposé à mourir, mais qu'il hâte même par ses désirs l'heureux moment de son départ. Pourriez-vous en douter, mes frères, si vous faites attention et à la prédiction qu'il ne verrait point la mort qu'il n'eût vu l'Oint du Seigneur et aux démarches qu'il fait dès qu'il sait qu'on porte ce divin Oint au temple ? Car puisqu'il ne devait point mourir qu'il n'eût vu Jésus-Christ, s'il n'eût point souhaité de mourir, au lieu d'aller au-devant de lui, il n'avait qu'à s'en éloigner ou attendre du moins que l'occasion de le voir se présente d'elle-même sans la rechercher. Mais Siméon en use-t-il de même ? Point du tout. A peine sait-il qu'on porte Jésus au temple, qu'il y court. Il précède même ceux qui le portent et, le plus tôt qu'il put, il le prend entre les bras, il l'embrasse, et, dans l'épanchement d'une âme transportée par la joie la plus vive, il s'écrie : Seigneur, tu laisses maintenant aller ton serviteur en paix. Ne vous semble-t-il pas entendre ce saint vieillard

dire en d'autres termes : Seigneur, le voici l'heureux moment que mes désirs s'accomplissent, je le vois ce divin objet que j'ai attendu si longtemps et dont par les ordres suprêmes la glorieuse présence devait être le signal de mon délogement prochain; ne diffère donc plus mon bonheur; hâte-toi de recueillir mon âme dans tes tabernacles éternels, en la délivrance de cette loge de terre où elle a si longtemps gémi ; accomplis, accomplis dans ce jour ta promesse, et que ce soit ici l'heureux jour où j'entre en possession de cet héritage glorieux et incorruptible, après lequel j'ai si longtemps soupiré et qui fait dans ce moment le plus tendre et le plus doux objet de mon espérance.

Mais est-il permis de désirer la mort? La question nous a paru digne d'être discutée. On peut la désirer par divers motifs; les uns sont criminels, les autres sont légitimes. Mettons cette vérité dans son jour et développons ces motifs. J'ai formé de vastes projets. Pour réussir, j'ai mis en usage les meilleurs moyens que j'ai pu imaginer. Mais malgré tout cela j'échoue. Un moment a suffi pour rendre inutiles toutes mes peines. Qu'arrive-t-il? Je désire la mort. Mauvais motif, motif criminel. On vient m'annoncer une banqueroute qui d'un état opulent ou commode me réduit à la dernière misère ; je me vois accablé de dettes ; je me sens poursuivi par des créanciers inexorables. Qu'arrive-t-il ? Je gémis, je soupire, et je me dis cent fois : Pourquoi la mort ne vient-elle pas mettre fin à tant de peines? Mauvais motif, motif criminel. Je souffre dans

un lit tout ce que l'on peut souffrir, des douleurs vives et insupportables; je me sens atteint d'une maladie de langueur qui mine peu à peu ma triste et languissante vie. Qu'arrive-t-il? Rien moins que soumis à la volonté de Dieu qui veut que je souffre, je m'impatiente et je dis cent fois: Pourquoi la mort ne termine-t-elle pas une vie si triste? Mauvais motif, motif criminel. Désirer la mort par ces considérations ou par d'autres semblables, c'est manquer de courage; c'est démentir la grandeur de notre âme, capable de s'élever au-dessus des plus fortes disgrâces et de soutenir avec fermeté le plus grand de tous les maux; c'est manquer surtout de soumission pour les ordres suprêmes; c'est condamner hautement la Providence qui dirige ces événements; c'est l'accuser d'un excès de rigueur que nous ne méritons pas ou qu'elle nous devrait épargner. Mais il est d'autres motifs par lesquels on peut légitimement souhaiter la mort. Je me vois un membre inutile de la société, un poids qui surcharge la terre sans y être plus bon à rien; mon âge, mes infirmités m'ont enlevé tous les talents et toutes les facultés par lesquels je pouvais m'y rendre utile. Pourquoi, dans cet état, ne me serait-il pas permis de souhaiter que Dieu y abrège mon séjour et qu'il hâte l'heureux moment de mon transport d'une terre où je ne fais plus que gémir dans un lieu où je ne serai occupé qu'à célébrer les perfections de l'Auteur de mon être? J'habite un monde si malheureux que, de quelque côté que je le regarde, j'y vois mon Créateur offensé,

ses saintes lois violées, son sacré nom profané, ses ordres méprisés, un monde où je suis assailli moi-même par un nombre infini de tentations flatteuses et séduisantes, qui ont cent et cent fois ébranlé ma vertu, triomphé de ma foi, rendu inutiles mes plus sincères efforts et persuadé que trop, hélas! par une fatale expérience, du peu de fruit de mes plus sages résolutions. Pourquoi alors, dans l'amertume de mon âme et pour tant de péchés que je vois commettre et pour tant de péchés que je commets moi-même, ne me sera-t-il pas permis de souhaiter que Dieu m'arrache d'une terre où tant d'iniquités se multiplient, pour me transporter dans un lieu où la vertu règne avec empire et où je verrai moi-même toutes mes facultés et toutes mes volontés soumises aux volontés suprêmes, et où mes plus fervents désirs et mes plus grands empressements ne tendront qu'à aimer et à servir le glorieux objet de ma parfaite félicité? Il est un autre cas où l'on peut souhaiter la mort, c'est par la forte passion d'être avec Dieu, de jouir de sa présence, de contempler ses divines perfections, de posséder la félicité qu'il nous promet, ces biens immenses et infinis qu'il nous destine. C'est ainsi que saint Paul désirait de déloger pour être avec Jésus-Christ. C'est ainsi que le même apôtre, après avoir mis dans la bouche des fidèles ces paroles: *Nous savons que si notre habitation terrestre de cette loge est détruite*, *nous avons un édifice de par Dieu*, *une maison éternelle dans les cieux qui n'est point faite de mains*, il leur fait ajouter:

C'est pourquoi nous gémissons, désirant tant et plus d'être revêtus de notre domicile qui est du ciel.

En effet, s'il est permis de souhaiter jusqu'à un certain degré les honneurs, les richesses, les plaisirs, ne serait-il pas infiniment plus permis de souhaiter d'être auprès de Dieu, d'être fait rois et sacrificateurs dans son sanctuaire, d'être assis sur ces trônes de gloire qu'il nous a préparés, de porter sur nos têtes ces couronnes immortelles qu'il nous a promises, d'être en un mot mis en possession de cette félicité suprême décrite avec tant de pompe et de majesté dans nos saintes Ecritures, mais dont les plus énergiques expressions ne tracent que de faibles tableaux? Frappés de ces grands objets, qui de nous peut s'empêcher de faire retentir les airs de ces voix: *Comme un cerf altéré brame après le courant des eaux, ainsi mon âme soupire après toi, ô Dieu! Mon âme a soif de Dieu, du Dieu fort et vivant. Oh! quand entrerai-je et me présenterai-je devant la face de Dieu?*

Tels furent les motifs qui firent souhaiter la mort à Siméon; tels doivent être ceux qui doivent la faire souhaiter au fidèle. Arrière de lui tout autre motif. Arrière de lui tout mouvement d'impatience et de murmure dans les disgrâces. Qu'alors il fasse paraître la fermeté et le courage que lui inspirent sa dépendance pour l'Etre suprême, la sagesse de la Providence dans tout ce qu'elle fait, l'espérance de voir un jour la fin de ses peines et les salutaires secours de l'esprit de grâces qui ne l'abandonnent jamais, lorsqu'il les im-

plore avec zèle et avec confiance; mais à l'égard des biens du ciel qu'il les désire avec ardeur, et, puisqu'il ne peut les posséder que par la mort, qu'il hâte avec Siméon cette heureuse mort par ses vœux. Mais disons-le, mes frères, que ceux-là sont rares qui marchent sur de si dignes traces. On aime trop la vie, on est trop peu persuadé ou trop peu frappé de celle qui est à venir pour souhaiter la mort. Bien loin de la désirer, on la craint, on la fuit; et, lorsque l'heure en est venue, que ne faut-il pas faire pour s'y résoudre? Les exhortations les plus pathétiques, les pasteurs les plus éloquents, tout ce que nous dit l'Evangile de plus pressant là-dessus, y suffisent à peine. Honteux aveuglement des hommes qui craignent ce qu'ils devraient désirer. Comme si un pilote, agité par l'orage, accueilli par une violente tempête, s'affligeait d'arriver au port. Ou comme si un prisonnier gémissait de voir qu'on ne lui accorde pas seulement la liberté, mais qu'on va l'élever aux plus sublimes grandeurs. Siméon plus sage se conduit bien autrement. Frappé des grands objets qui l'attendent, ravi du glorieux échange qu'il va faire en quittant la terre pour le ciel, le temps pour l'éternité, le monde pour Dieu, une vallée de larmes et de misères, le séjour de la mort pour un lieu de délices, pour un lieu où on ne connaît ni le cri, ni le travail, ni les maux, et où règne une immortalité toujours heureuse, toujours satisfaite, il s'écrie : Seigneur, laisse aller maintenant ton serviteur en paix.

Quelle foi, quelle piété ne renferme pas un tel lan-

gage: Laisse maintenant! Maintenant. Pesez cette expression, mes frères, elle est digne de toute votre attention: elle fera le sujet de notre troisième réflexion. Vous voyez ici un homme qui ne marchande point avec Dieu, qui ne renvoie pas à une autre fois ce qu'il croit que cet Etre exige de lui. Il est au moment prêt à partir si Dieu l'appelle. Rien n'arrête ses désirs, rien ne suspend ses mouvements, ni parents, ni amis, ni aucune autre considération, quelle qu'elle soit. Rien ne le retient plus sur la terre, au moment même il est en état d'en déloger si Dieu l'ordonne. Mais si Siméon manque d'imitateurs lorsqu'il désire la mort, n'en manque-t-il pas encore plus en ce qu'il ne demande point de délai? Il y a plusieurs personnes qui, dans certaines circonstances de leur vie, paraissent désirer la mort, qui fuiraient bien loin s'ils la voyaient approcher. Siméon n'en use pas de même; il la désire, il l'attend de pied ferme. D'autres, bien loin de l'attendre de pied ferme, la reculent autant qu'ils peuvent. Voyez ce qui se passe dans le monde sur cet article. Que peu de gens vous paraîtront tenir le langage de Siméon! Vous entendrez ici un jeune homme se plaindre amèrement de ce que la mort vient l'enlever au monde avant qu'il en ait goûté les plaisirs, et qu'elle tranche le fil de sa vie dans le plus beau printemps de son âge. Là vous entendrez un père de famille souhaiter avec ardeur d'avoir le temps, avant que de mourir, d'élever ses enfants, de les voir établis ou de les laisser au moins dans un état qu'ils puissent par eux-mêmes

pourvoir à leurs besoins. Ici vous verrez un architecte ou un particulier se plaindre de ce qu'ils n'ont pas le temps d'achever l'édifice qu'ils ont commencé. L'un et l'autre seraient morts contents si l'ouvrage avait été fini. Ici, là, vous en verrez qui, remplis par de plus nobles objets, souhaiteraient, autant que de payer le tribut à la nature, voir l'Eglise affligée rétablie, les sanctuaires abattus relevés, les troupeaux dispersés rassemblés, et leur chère patrie jouissant d'une pleine et entière liberté. Alors s'ils en sont cru, leurs vœux seraient satisfaits, ils quitteraient le monde sans regrets. Mais, mortels, que vous êtes peu raisonnables dans vos souhaits! Qu'importe à ce jeune homme de quitter le monde dans les plus beaux jours de son âge? Plutôt sa course est finie et plutôt il est en possession de la félicité qui doit être l'unique objet de ses vœux; il ne fait qu'entrer dans la carrière et cependant le suprême rémunérateur lui accorde la même récompense qu'à ceux qui y ont couru longtemps avec bien de la peine, du soin et du travail. On s'imagine autrement ce qu'il en coûte à ce père de famille de laisser ses enfants dans un âge encore tendre. Mais après tout n'est-ce pas assez pour lui qu'il les laisse entre les mains de l'Etre infiniment puissant et infiniment bon, entre les mains de cet Etre qui a promis d'en être le Père, de ne point les abandonner dans leur détresse et de les recueillir dans ses compassions, lorsque leur père de la terre les aurait abandonnés? Croirait-il être plus en état de les secourir que Dieu

lui-même? ou qu'il manque de ressources à celui qui est magnifique en moyens et qui peut nous accorder beaucoup au-delà de tout ce que nous pourrons penser ou désirer et pour la vie et pour la piété? Qu'importe à cet architecte ou à ce particulier de laisser leur édifice imparfait, pourvu qu'ils puissent entrer dans ces édifices éternels dont les fondements sont appuyés sur les rochers des siècles, qui n'ont point été élevés par la main des hommes, mais par le souverain Architecte? Qu'importe à cet homme plein de zèle pour l'Eglise persécutée de mourir avant ou après les malheurs de cette Eglise? J'avoue que ç'aurait été pour lui le sujet d'une grande joie de la voir rétablie, mais cela même doit-il être un motif assez puissant pour retarder dans ses désirs l'accomplissement de sa félicité souveraine? Qu'il laisse à Dieu le soin de rétablir cette chère Eglise; elle lui est trop précieuse pour la laisser toujours en proie à la fureur de ceux qui ne l'aiment pas. Mais que pour lui il quitte cette terre sans regret. Qu'il s'en aille à *la montagne de Sion, à la cité du Dieu vivant, à la Jérusalem céleste, au millier des anges, à l'assemblée et à l'Eglise des premiers nés qui sont écrits dans les cieux*, à cette Eglise qu'aucun orage ni aucune tempête ne sauraient accueillir et qui jouit d'un calme que rien n'altère.

Une chose me paraît infiniment importante pour tous ceux dont je viens de parler et pour tous les hommes en général, c'est de ne point mourir qu'ils n'aient fait leur paix avec Dieu et qu'ils ne soient par

là même en état de grâce. Voilà, voilà une raison bien légitime et bien forte pour souhaiter que la mort ne se hâte pas et qu'elle ne vienne nous surprendre avant que nous ayons conduit cet intéressant ouvrage à sa perfection. Car quel malheur ne serait pas le nôtre, si la mort fondait sur nos têtes avant ce temps-là! Ciel, quel ne serait pas notre sort! O vous qui n'avez point travaillé à cet ouvrage, ou il s'en faut beaucoup pour que vous l'ayez conduit au degré où il doit atteindre, souhaitez que la mort ne le hâte pas. Vous êtes fondé en raisons. Vous en avez les plus fortes. Mais prenez garde de ne point abuser du retard. L'ouvrage de la conversion n'est pas celui d'un moment. La renvoyer d'un jour à l'autre, le temps se passe, et, quelque reculée que soit la mort, elle arrive pourtant avant cette conversion, et alors quel avantage vous revient-il qu'elle n'ait pas précipité ses pas pour vous coucher dans la poussière ? Ne vous attaquât-elle qu'après avoir atteint les bornes les plus reculées prescrites à la vie humaine, votre perte n'en serait pas moins certaine. Peut-être même que votre sort n'en serait que plus funeste, parce que plus vous aurez vécu et plus vous aurez offensé l'Etre suprême, et plus vous vous serez *amassé de la colère pour le jour de la colère et de la déclaration du juste jugement de Dieu.* Croyez-moi, le meilleur parti qu'il y ait à prendre, c'est de vivre d'une manière qu'on ne soit point obligé de souhaiter que la mort diffère sa venue, c'est d'imiter Siméon, être juste et craignant Dieu comme lui. Alors

on ne craint point la mort, et, à quelque temps qu'elle vienne, on peut dire avec Siméon: Maintenant, tu laisses aller ton serviteur en paix.

Voyons ce qu'importe le mot de paix et à quel égard on peut dire que le fidèle meurt en paix, c'est ce qui va faire le sujet de ma quatrième réflexion. L'Ecriture entend par le mot de paix toutes sortes de biens et de prospérités. C'est ainsi que Jésus-Christ donnant sa paix à ses disciples et que les apôtres souhaitant aux fidèles la paix, leur souhaitaient toute sorte de bonheur. Mais surtout par ce mot nous est dépeinte la nature de la mort du fidèle, qu'on peut dire être bien de fondement, être une paix. C'est ainsi que Dieu promettait à Abraham qu'il s'en irait en paix. C'est ainsi que Dieu disait encore à Josias: *Je m'en vais te retirer dans les sépulcres en paix*. C'est ainsi qu'il est dit enfin du juste en Esaïe, qu'il est mort, qu'il est entré en paix. En effet rien n'exprime mieux l'état d'un fidèle mourant que le mot de paix; il meurt en paix surtout à ces trois égards: il est plein d'espérance pour la vie à venir, il est détaché des créatures, il jouit de la paix de la conscience.

J'ai dit qu'il est plein d'espérance pour la vie à venir. Que je plains l'état d'un homme, qui est à l'heure de la mort, de parler ainsi avec un empereur à son âme: « Où iras-tu ma compagne, chère hôtesse de mon corps? où iras-tu maintenant, pâle, affreuse et toute nue? » Ou qui dit avec un philosophe: « J'ai vécu dans le doute, je meurs dans l'incertitude; Etre des êtres,

aie pitié de moi. » Oh! l'affreux état que celui d'un homme qui est obligé de tenir ce langage ou de se demander à soi-même : l'instant qui va finir ma course me rendra-t-il la proie du néant? me mettra-t-il au nombre des bienheureux, ou me précipitera-t-il dans les abîmes des enfers? Que celui d'un fidèle dans ses derniers moments est différent! Il ne forme aucun doute sur sa destinée; il sait que son corps ne sera pas toujours la pâture des vers, et que, pendant qu'il en devient la proie, son esprit retourne à Dieu qui l'a donné; il sait que son Rédempteur doit un jour descendre des cieux pour transformer *nos corps vils et les rendre semblables à son corps glorieux.* Appuyé sur les promesses divines beaucoup plus fermes que les colonnes des cieux et que le pilotis de la terre, il ne craint pas de dire avec le psalmiste : *Eternel, je verrai ta face en justice, je serai rassasié de ta ressemblance; voici mon cœur s'est réjoui et ma chair habitera en assurance.* C'est ainsi qu'à ce premier égard mourut en paix Siméon, c'est ainsi que tous ceux qui l'imitent meurent en paix comme lui.

J'ai dit en deuxième lieu que le fidèle mourant est détaché des créatures, et rien ne contribue tant à la tranquillité que ce détachement. Quel désespoir pour un mourant qui a concentré sa fidélité dans les objets de la terre! Il voit le moment que tout va disparaître à ses yeux, sans que, de ce nombre infini d'objets qui ont été les idoles de son cœur et de ses plus fortes passions, il ne lui reste que l'affreux souvenir de les

avoir possédés et le désespoir de les avoir perdus pour toujours. Oui, parents, amis, honneurs, richesses, plaisirs, tout l'abandonne, et tout l'abandonne sans retour. Concevez-vous, mes frères, un état plus désespérant pour le mondain? Oh! qu'il en est tout autrement du fidèle! Détaché de bonne heure de toutes les créatures, convaincu de leur néant ou de leur incapacité à rendre l'homme heureux, il ne craint point le moment de sa séparation avec elles; plein des plus nobles objets, il voit s'enfuir toutes les créatures, sans jeter même sur elles le moindre regard d'attachement et de regret. Ses affections et ses espérances formant une espèce de Nébo sur lequel étant élevé, il contemple de là les beautés et les délices immortelles de la Canaan céleste, ravi des merveilles qu'il y aperçoit; il s'y avance à grands pas, sans que rien soit capable de l'arrêter ou de l'interrompre dans sa course. *O Dieu*, s'écrie-t-il à toute heure, *j'ai attendu ton salut! Oh! quand entrerai-je et me présenterai-je devant ta face?*

J'ai dit enfin que le fidèle meurt en paix, parce qu'il possède la paix de la conscience, cette paix de Dieu qui surpasse tout entendement. Ce n'est pas que sa conduite ait toujours été irrépréhensible; il sait que la sainteté la plus pure et la plus parfaite a ses défauts et ses taches. Ce n'est pas qu'il ne se fasse beaucoup de reproches, qu'il ne gémisse de plusieurs faiblesses dans lesquelles il a eu le malheur de tomber. Mais la tristesse que produisent ses réflexions, n'est pas une tristesse mêlée d'amertume, de troubles, de frayeurs;

c'est une *tristesse selon Dieu*, *une repentance à salut de laquelle on ne se repent jamais*, une tristesse qui n'altère point la paix de sa conscience, qui l'augmente au contraire par cela même qu'elle en est animée, puisqu'elle lui donne le dernier caractère de l'amour divin, qui est de compter pour peu de choses les progrès qu'on a fait pour se rendre saint, lorsqu'on en aurait pu faire davantage, et si, dans le sentiment de ces imperfections, il s'écrie : *Eternel*, *si tu prends garde aux iniquités*, *qui est-ce qui pourra subsister?* il ajoute : *Mais il y a pardon par devers toi.* Et d'une même main il embrasse les miséricordes infinies qui lui annoncent sa grâce, et la charité de son Rédempteur qui par son précieux sang a désarmé la justice et qui lui crie sans cesse : *Aie bon courage*, *tes péchés te sont pardonnés.* Déjà il entend ce divin Rédempteur prononçant ces ravissantes paroles: *Venez*, *les bénis de mon Père*, *possédez en héritage le royaume qui vous a été préparé dès la fondation du monde;* et, portant sa main sur le prix de la carrière, il dit : *J'ai combattu le bon combat*, *j'ai achevé la course*, *j'ai gardé la foi. Au reste*, *la couronne de vie m'est réservée*, *laquelle le Seigneur juste Juge me rendra.*

Telle est la paix dans laquelle meurt le fidèle. Telle fut celle dans laquelle mourut Siméon. Le saint homme ne formait point de doute sur la vie à venir ; il tenait entre les mains celui qui a mis au grand jour l'*immortalité* et la *vie;* il n'avait aucun attachement qui le retînt sur la terre; le ciel et sa gloire étaient les seuls objets après lesquels il soupirait et sur lesquels il fon-

dait toute sa félicité. Il jouissait de la paix de la conscience, parce qu'étant juste et craignant Dieu, il s'était préparé de bonne heure par une vie sainte à une mort heureuse.

Mais quel est particulièrement dans cette occasion le fondement de sa demande et de sa joie ? C'est qu'il voit par lui-même le salut de Dieu, et c'est ici ma dernière réflexion.

Quel sujet de joie en effet pour Siméon! Il voit celui que tous les siècles avaient attendu avec tant d'impatience, que les oracles avaient prédit, que les cérémonies avaient figuré, que les prophètes avaient promis, celui qui *est l'image du Père, la splendeur de sa gloire, le caractère vivant de son adorable personne;* celui que, pour le voir, les mages viennent d'un des bouts du monde et lui rendent leurs hommages ; celui que, pour le voir, les bergers abandonnent leurs troupeaux et jettent à ses pieds leurs houlettes ; celui que, pour le voir, les anges sortent du palais de leur gloire, et, ravis de sa présence, font retentir dans les airs et sur la terre la divine mélodie des cieux ; celui que les cieux mêmes, pour célébrer la naissance, se parent d'un nouvel astre inconnu jusqu'alors ; celui de qui les patriarches des Hébreux avaient souhaité de voir le jour et qui, pour en avoir vu le moindre rayon à travers l'obscurité de plusieurs siècles, se sont réjouis d'une grande joie. Quels ne durent donc pas être les plaisirs de Siméon de contempler de ses yeux le désiré des nations, celui qui faisait l'attente de tous les peuples !

Aussi en fut-il tellement touché, qu'il ne souhaita plus de vivre et qu'il se pâma, s'il faut ainsi dire, de joie entre les bras de la mort. Qu'aurait-il pu souhaiter davantage? A quel plus glorieux événement aurait-il pu s'attendre? Il voit en Jésus-Christ Dieu manifesté en chair, celui en qui habite corporellement toute plénitude de divinité, celui qui renferme dans sa glorieuse personne tous les trésors de la grâce et tous ceux de la gloire, celui devant qui toutes les créatures doivent se prosterner et à qui les anges mêmes doivent rendre hommage; il voit celui qui dans ses immenses compassions vient sauver le monde perdu, et procurer à tous ceux qui sont assez sages pour en profiter un bonheur si parfait et dans son genre et dans sa durée qu'aucun terme ne saurait exprimer. Aussi l'appelle-t-il le salut de Dieu, parce qu'il est la source de tout le salut que Dieu a procuré à l'univers. C'est pourquoi Esaïe introduit Dieu parlant ainsi à son Fils: *Je t'ai établi pour être la lumière des nations et mon salut jusqu'aux bouts de la terre.* C'est pourquoi, dans ce beau cantique que Zacharie prononça à la naissance du précurseur du Messie, il s'écrie: *Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël qui a visité et délivré son peuple, et qui nous a élevé la corne de salut dans la maison de David.* C'est pourquoi saint Paul dit que Dieu a établi Jésus-Christ de toute éternité *pour propitiatoire par la foi en son sang et qu'il l'a envoyé dans l'accomplissement des temps.*

Jésus-Christ est appelé le salut, parce qu'il en est

l'unique et le parfait auteur. L'unique, car, comme le dit saint Pierre, *il n'y a point de salut en aucun autre, point d'autre nom sous le ciel par lequel nous puissions être sauvés que celui de Jésus*. Le parfait, car *il peut sauver à plein ceux qui s'approchent de Dieu par lui*.

Aussi possède-t-il toutes les qualités nécessaires pour notre salut, car *il nous a été fait, de par Dieu, sagesse, justice, sanctification et rédemption*. *Sagesse*, c'est lui qui dissipe notre ignorance, qui nous tire de l'erreur, et qui éclaire nos entendements des célestes lumières qui nous servent de flambeaux au milieu des ténèbres dans lesquelles nous avons le malheur de vivre. *Justice*, parce que, par son précieux sang, il a expié nos crimes et désarmé pour nous la justice vengeresse. *Sanctification*, parce que, par ses lois et son esprit saint, il nous arrache à notre corruption, il corrige nos vices et il sanctifie nos mœurs. *Rédemption*, parce qu'il nous tire de l'esclavage du diable et du monde et qu'il doit un jour briser les barres du sépulcre, arracher nos corps aux griffes de la mort.

Ne vous attendez pas ici, mes frères, que je vous fasse la description des avantages d'un si glorieux salut, ce n'est point du but de mon texte, et j'ai déjà dit que ce salut est si parfait dans son genre et dans sa durée qu'aucun terme ne saurait l'exprimer. Il est tel qu'il nous met à couvert de toutes sortes de disgrâces, quelles qu'elles soient ; qu'il nous élève à la possession de tous les biens ; que nos désirs, quelque immenses qu'ils puissent être, peuvent souhaiter non seulement cela, mais nous assurent encore de telle sorte cette pos-

session, que les siècles entassés les uns sur les autres, et cela à l'infini, n'y sauraient apporter aucun changement.

Quel bonheur donc pour Siméon d'avoir vu de ses yeux, de tenir entre les bras, l'auteur d'un si magnifique salut! Mais quelle voix s'élève dans cette assemblée? Il me semble que chacun de ceux qui m'écoutent s'écrie: Oh! si j'avais participé à un si précieux avantage, je tiendrais bien le langage de Siméon; comme lui je mourrais content; comme lui je quitterais la vie sans regret. Ce sont donc là vos sentiments, mes frères, ce sont donc là les expressions de votre cœur. Oh! si cela est, je dois vous dire que vous avez beaucoup plus de raison que Siméon de tenir son langage, de mourir contents et de quitter la vie sans regret, lorsqu'il plaira à Dieu de vous appeler à lui. Le grand privilège de Siméon ne fut pas de contempler des yeux de la chair le Fils de Dieu. En cela il ne différait en rien des scribes et des pharisiens, des Judas et des Pilates, et à qui cependant la présence de Jésus-Christ ne servit qu'à les rendre plus coupables et par conséquent plus malheureux. Mais son grand privilège consistait à croire en Jésus-Christ et à découvrir, à travers les faiblesses de sa naissance, l'Ancien des jours, le Père d'éternité, celui que les cieux des cieux ne sauraient contenir. Comme Siméon, vous participez aux mêmes avantages, et, outre les merveilles qui ont accompagné la naissance du Sauveur du monde, vous avez plus que Siméon, celles qui ont suivi son innocente vie, sa douloureuse mort, sa glo-

rieuse résurrection, sa triomphante ascension dans les cieux, et sa majestueuse séance à la droite de son Père.

Vous avez donc beaucoup plus de raison que Siméon de tenir son langage, puisque vous avez vu le salut de Dieu dans toute son immense étendue, surtout dans un jour où, même des yeux du corps, vous avez contemplé le Christ de Dieu dans l'auguste sacrement de la sainte cène, auquel vous avez participé. Vous avez son corps dans le pain rompu, vous avez vu son sang dans le vin répandu, que vous avez reçu à sa table. Car *le pain que nous rompons. n'est-il pas la communion du corps de Christ? La coupe de bénédiction que nous bénissons, n'est-elle pas la communion du sang du Christ?*

Vous avez donc dans ce jour embrassé votre Rédempteur, vous l'avez tenu et porté entre vos mains; non seulement cela, vous l'avez logé dans votre cœur. Qui pourrait donc vous empêcher, si vous avez dignement participé, de vous écrier avec Siméon : Seigneur, laisse maintenant aller ton serviteur en paix.

Venez donc et bénissons Dieu, bénissons-le de la grâce inestimable qu'il nous a faite d'avoir envoyé son Fils au monde, de nous avoir fait croire en lui et de nous avoir appelés à la participation de cet auguste mystère, qui nous rappelle avec tant d'efficace ce qu'il a fait et souffert pour nous.

Venez et bénissons aussi notre divin Sauveur de ce qu'il a quitté le sein de la gloire pour nous apporter le salut, et qui a bien voulu souffrir la mort pour nous

procurer la vie. Que les airs retentissent de nos louanges; que le ciel et la terre, le monde et l'Eglise, que toutes les créatures ensemble soient à jamais les témoins de notre gratitude et que, par des effets au-dessus de toute suspicion, elles demeurent à jamais convaincues que rien n'égale notre reconnaissance; que notre conduite réponde à l'excellence de nos prérogatives; qu'elle assortisse les mouvements de notre reconnaissance ou plutôt qu'elle soit la preuve démontrée de la sincérité de notre gratitude; qu'elle soit si sage et si bien réglée, si éloignée du vice, si pleine de vertus, que, quelle heure que la mort nous attaque, elle nous trouve en état de salut. Et puisque rien ne peut contribuer davantage à une mort tranquille que l'espérance d'une meilleure vie, le détachement des créatures et la paix de la conscience, alors que tardons-nous; mettons la main à l'œuvre pour nous procurer des dispositions si utiles et si nécessaires. Etudions sans cesse les preuves qui établissent la certitude d'une vie à venir. Que notre foi pénètre au delà de tous ces voiles qui nous dérobent les excellentes richesses de la félicité céleste; qu'elle nous les rende présentes, et qu'elle nous frappe si vivement de leur beauté que, pleins d'espérance de les obtenir et ravis de voir approcher le moment d'en être mis en possession, nous quittions la vie sans regret. Faisons-nous de justes idées des objets sensibles, afin que, bien convaincus de leur néant, nous ne leur donnions d'attachement qu'autant qu'ils en méritent et jamais assez pour arrêter nos désirs et pour nous faire regretter le monde lorsqu'il

plaira à Dieu de nous en retirer. Ou, pour le dire en d'autres termes, que les grands et éternels objets, qui nous sont destinés dans une autre vie, l'emportent toujours dans nos cœurs sur tout ce qu'il y a de plus flatteur et de plus séduisant dans ce grand nombre d'autres qui nous environnent, afin que, pleins d'ardeur pour ceux-là, nous voyions avec une parfaite indifférence la perte sans retour de ceux-ci. Et puisqu'il n'est que trop vrai que nous avons le malheur d'être pécheurs, hâtons-nous, hâtons-nous d'entrer dans les voies de la pénitence, d'implorer les miséricordes divines, de fléchir notre Juge, d'obtenir notre pardon, afin que par ce moyen nous puissions nous procurer la paix de l'âme, sans laquelle en vain souhaiterions-nous de mourir en paix et d'avoir part à la félicité suprême. Mais dois-je vous dire que ces dispositions nous sont si nécessaires, qu'elles nous procurent de si précieux avantages, que nous ne saurions trop nous hâter de les acquérir, surtout si nous considérons, et pourrions-nous ne pas le faire, que le temps se passe, que la mort avance et que bientôt nous serons tous appelés à rendre compte de notre *administration*. Nous voici à la fin d'une année qui va se perdre dans l'abîme du passé, bientôt une autre nous va ouvrir une nouvelle scène. Celle que nous finissons a été la dernière d'un grand nombre de ceux qui composaient avec nous une même société et une même Eglise : celle que nous allons commencer sera sans doute la dernière de quelques-uns de ceux qui m'écoutent. Mais sur qui tombera l'orage? c'est ce que je ne

sais point. Si je le savais, si mes lumières pénétraient le sombre avenir, n'aurais-je pas droit de leur dire: Mes amis, il est temps de penser à vous? Vous avez atteint les bornes prescrites à votre carrière; l'Epoux vient, il s'avance, il est à la porte. Hé, que faites-vous? Voulez-vous qu'il vous trouve comme les vierges folles, sans huile, sans feu, sans bonnes œuvres, incertains de votre destinée, concentrés dans les choses du monde et remplis de mort et de frayeur? Mais ce que je dirais à ceux-ci, l'incertitude de notre vie ne permettra-t-elle pas de vous le dire à tous, mes frères? Oui, vous dis-je, l'Epoux vient, il est à la porte. Mais sommes-nous prêts d'aller à lui? Nos reins sont-ils ceints et nos lampes sont-elles allumées? Quel malheur pour nous si le Seigneur nous trouvait dans des dispositions contraires! La seule pensée glace mes sens; j'en frémis d'horreur. Ah! nous préserve le ciel d'un malheur si terrible! Fasse le Seigneur, qui a daigné apporter le salut au monde, nous faire la grâce de remplir si bien nos obligations et de nous préparer avec tant de zèle et d'empressement par une sainte vie à une mort heureuse, que nous soyons rendus capables de ce salut, et qu'à notre dernière heure nous puissions dire avec autant de confiance et avec autant de fondement que Siméon: Seigneur, laisse maintenant aller ton serviteur ou ta servante en paix, car nos yeux ont vu ton salut. Amen. Oui, amen.

Récité le dimanche 1er novembre 1739 à l'église française de Saint-Gall, le dimanche 15 du dit mois à Zurich.

Heureux ceux qui habitent en ta maison et qui t'y louent sans cesse. Ps LXXXIV, 5.

C'est une chose assez surprenante, que l'homme, qui se pique d'ailleurs de beaucoup de sagesse et de pénétration, ne connaisse bien le prix des choses qu'après qu'il les a perdues ; il est vrai qu'alors, mais un peu tard, il en connaît tout le prix. L'Ecriture sainte nous fournit là-dessus deux exemples remarquables : celui d'un fameux débauché qui ne connut jamais bien les avantages de la maison paternelle que lorsque, par sa mauvaise conduite, il s'en vit éloigné ; et celui d'un prophète célèbre. Il est certain que le prophète David dont il s'agit ici, et dont j'emprunte aujourd'hui les paroles, ne fut jamais autant pénétré de l'excellence de la maison de Dieu que lorsque, par une violence injuste, il s'en vit exilé. Au moins le paraît-il par les grands mouvements dont son âme se trouve alors remplie. Cet illustre fugitif ne semble compter pour rien l'éloignement de son palais et de sa cour. A cet égard, sa grande âme ne laisse échap-

per ni soupirs, ni regrets. Oh! qu'il en est autrement à l'égard de la maison de Dieu! L'éloignement lui en est insupportable. Il découvre dans cette maison tant de grandeur et tant d'avantages si précieux, qu'il ne peut assez en déplorer la perte. Rien n'est capable de bien représenter les regrets et les désirs que son âme accablée de tristesse et de douleur forme alors pour cette sainte maison. L'état d'un cerf qu'une soif dévorante presse, qui brame après une eau qui fuit devant lui, et dont le psalmiste emprunte l'image, ne le représente qu'imparfaitement. Aussi le prophète entasse-t-il terme sur terme, l'excellence de cette sainte maison l'a si bien pénétré, que peu s'en faut que, dans ses vifs transports, son admiration n'en demeure muette. Si elle l'exprime, c'est par des termes si vifs et si entrecoupés, qui marquent sensiblement quelle est sa peine et son embarras. Eternel, s'écrie-t-il au commencement du psaume dont mon texte fait partie. Eternel que tes tabernacles sont aimables! Et dans mon texte: Heureux, heureux ceux qui habitent dans ta maison et qui t'y louent sans cesse! Que ne puis-je, mes frères, en empruntant les paroles de ce zélé prophète, vous inspirer la même idée de grandeur, de préférence et d'attachement qu'il avait pour la maison de Dieu. C'est au moins dans ce dessein qu'en expliquant mon texte, je vais étaler à vos yeux les grands, les incomparables avantages de cette sainte maison. Puis-je me flatter que, véritablement sensible à des avantages si précieux, je ne les étalerai pas en vain et

sans succès ? Dieu le veuille, et puisse ce Dieu nous frapper si vivement de l'excellence et de la grandeur des avantages de sa maison, qu'il n'en soit aucun qui ne nous charme et qui ne nous ravisse.

Pour conserver quelque ordre dans mon discours et en observer sur une matière qui n'en souffre guère par son abondance, je réduirai sous certains articles les avantages de la maison de Dieu : j'aurai soin de les indiquer à mesure qu'ils se présenteront.

Par la maison de Dieu, le psalmiste entendait le tabernacle que Moïse avait dressé par l'ordre de Dieu même, et où Dieu donnait des marques particulières de sa présence. Dans la suite, cette maison fut le temple bâti par Salomon, et les synagogues qu'on dit avoir été en usage dès le retour de la captivité de Babylone. Parmi les chrétiens, tout le monde sait que cette maison, ce sont les temples et tous les lieux où Dieu fait prêcher sa parole et administrer ses sacrements. Il est vrai que c'est assez improprement qu'on les appelle ainsi, puisque Dieu lui-même nous assure que les *cieux des cieux ne sauraient le contenir.*

Ils sont appelés la maison de Dieu, parce qu'on y parle de Dieu, qu'on y lit et qu'on y explique sa parole, qu'on y chante ses louanges, qu'on y invoque son nom, qu'on y célèbre ses sacrements, que les ministres y bénissent les peuples de sa part et en son autorité, parce que, en un mot, Dieu y est servi, honoré et respecté comme un maître l'est dans sa maison, que Dieu y donne les marques les plus sen-

sibles de sa présence et qu'il y distribue ses faveurs les plus distinguées. Les habitants de cette maison sont heureux. On le comprend déjà, mais on le sentira beaucoup mieux en parcourant les divers avantages de cette sainte maison.

Je tire le premier avantage de cette maison de l'excellence de la maison même. C'est la maison de Dieu. Quel titre, mes frères! C'est la maison de l'être qui existe par lui-même, de l'être qui remplit les cieux et la terre de sa présence, de l'être qui tient en ses mains les destinées des hommes et des anges et de tous les corps qui composent l'univers même. Quel avantage d'habiter une maison si auguste et si respectable! une maison qui appartient à un maître si grand et si distingué! Si la reine de Séba, après avoir vu la sagesse et la magnificence de Salomon, eut raison de s'écrier : O que bienheureux sont tes gens! ô que bienheureux sont tes serviteurs qui se tiennent continuellement devant toi et qui écoutent ta sagesse! avec combien plus de raison aurait-elle célébré les avantages de ceux qui habitent la maison de Dieu! N'y a-t-il pas ici plus que Salomon ? une sagesse infiniment supérieure à celle de ce roi d'Israël?

Un second avantage de cette maison, c'est qu'on y parle de Dieu et de ses attributs, de sa sagesse, de sa bonté, de sa puissance, de sa miséricorde, de sa fidélité, et en général des perfections qui constituent son essence et qui fondent notre bonheur. Quel précieux avantage, mes frères, pour de faibles mortels, pour

de vils et méprisables créatures, que celui d'entendre parler des choses si magnifiques et si sublimes, des choses qui font l'occupation et l'objet continuel de l'admiration des anges, et dont ces bienheureuses intelligences s'efforcent de pénétrer le fond !

Un troisième avantage de cette maison, ce sont les secours qu'on y trouve contre l'ignorance et pour son instruction. Dans cette maison on lit et on explique les divins oracles, la parole de Dieu, cette parole qui renferme tout ce que les hommes doivent croire et pratiquer pour se rendre heureux, non seulement dans cette vie, mais encore beaucoup plus dans celle qui est à venir. Né dans l'ignorance, plein de préjugés, l'homme s'égare à chaque pas. Il a besoin d'un guide sage, fidèle, éclairé, qui le conduise. Mais où le trouver, ce guide sage et fidèle ? C'est dans la maison de Dieu. C'est dans les divins oracles qui y sont expliqués. C'est là que le flambeau de la vérité dissipe les ténèbres de l'ignorance, que les préjugés s'évanouissent. C'est là, en un mot, que les sacrés économes de la maison de Dieu indiquent aux hommes la sûre route qui conduit au bonheur et à la félicité.

Un quatrième avantage de cette sainte maison, ce sont les secours qu'on y trouve contre le vice et les encouragements pour la vertu. Placés sur la terre, nous sommes environnés de mille tentations. Il n'en est aucune qui ne puisse faire brèche à la vertu. D'un autre côté l'homme, de sa nature, est faible, infirme, incapable de résister au moindre choc. Que devien-

dra-t-il ? qui le conduira parmi tant d'écueils ? qui le soutiendra contre le rapide torrent de la corruption et de mille et mille exemples pernicieux ? Et il est livré à lui seul. Ah ! je crains tout pour lui. Mais où l'adresser pour trouver du secours, le secours nécessaire à la conservation de son intégrité ? C'est dans la maison de Dieu. C'est là qu'on le munira de tous les secours qu'il faut pour le mettre en état de résister aux plus fortes tentations. D'un côté, on lui fera comprendre que tout ce que le monde a de plus séduisant, ce ne sont que des charmes trompeurs et d'une très courte durée ; d'un autre, que, s'il a la faiblesse de se laisser emporter au torrent, de se laisser séduire et de perdre son intégrité, il va attirer sur sa tête les malheurs les plus effroyables. Au contraire, s'il a la fermeté d'être fidèle, de se soutenir et de remporter sur les tentations une pleine victoire, il va se procurer une félicité au-dessus de toute expression.

Ajoutez qu'il ne suffit pas de vaincre les passions et de se garantir du vice, il faut encore aimer la vertu et la pratiquer. Mes frères, quel lieu plus propre que la maison de Dieu pour nous aider dans l'un et dans l'autre ? C'est dans cette maison que les passions sont caractérisées telles qu'elles sont, qu'elles nous sont représentées comme dégradant l'homme de ce qu'il y a de plus excellent dans la nature de son être, je veux dire la raison. C'est là que le vice est dépeint de ses plus vives couleurs. C'est là que la vertu paraît dans tout ce qu'elle a d'éclatant et de précieux. C'est sur-

tout ce qui paraît à la table sacrée, que sa souveraine sagesse a élevée dans sa maison. C'est sur cette table qu'on voit toute l'horreur qu'on doit avoir pour le péché, puisque, pour ne pas le laisser impuni, Dieu a exposé le Fils de son amour à la mort de la croix; la nécessité qu'il y a de pratiquer, non seulement une vertu, mais toutes en général : l'humilité, puisqu'on y voit le Fils de Dieu *anéanti et revêtu de la forme de serviteur ;* le support et la miséricorde pour nos frères, puisqu'on y voit le Fils de Dieu, non seulement *n'user point de menace* lorsqu'on l'outrage, mais mourir pour ses ennemis même et pousser en faveur de ses bourreaux les prières les plus touchantes ; l'amour de Dieu, et qui ne connaîtrait la nécessité de l'aimer lorsqu'il fait tout pour nous ! Il expose à nos yeux, à la table sacrée, l'amour le plus grand et le plus parfait que le Créateur peut avoir pour sa créature. C'est là qu'on voit toute *la grandeur, la largeur, la hauteur et la profondeur* de cet amour, c'est là qu'on voit *combien Dieu a aimé le monde, puisqu'il a donné le Fils* de son amour pour le sauver. C'est de là qu'émane une voix bien propre à nous enflammer de l'amour le plus parfait. C'est la voix de Dieu même qui se fait entendre de dessus cette table. Mortels, nous dit-elle, approchez, venez et contemplez l'amour que j'ai eu pour vous, venez et voyez jusqu'à quel degré mon infinie miséricorde a porté cet amour en votre faveur. C'est mon cher Fils que je vous ai donné, mon unique, mon bien-aimé, celui *en qui mon âme prenait tout son*

plaisir. Et de quelle manière vous l'ai-je donné encore ce cher Fils? Voyez-le vous-mêmes au spectacle qui s'offre à votre vue. Voyez-le, mon cher Fils étendu sur la croix, déchiré de cloux, percé d'une lance, couronné d'épines, exhalant son triste cœur en de lugubres cris, voyez-le, enfin, expirant au milieu des plus douloureuses et des plus cruelles souffrances. Quelle conséquence en tirerez-vous? Nous la sentons, ô mon Dieu. C'est celle de t'aimer à notre tour, et de t'aimer ardemment et sans mesure, de t'aimer jusqu'à tout sacrifier pour toi. Adieu donc, monde, monde trompeur, tu n'as désormais plus pour nous de charmes. Désormais tu es la victime que nous immolons à l'amour qui nous enflamme. *Ce que nous vivrons désormais dans la chair, nous le vivrons dans la foi au Fils de Dieu qui nous a aimés et qui s'est donné lui-même pour nous*. Oh! combien sont précieux les avantages qui occasionnent de pareilles conclusions! Heureux, mes frères, heureux les hommes que la Providence met dans l'indispensable nécessité de tenir un pareil langage par les heureuses circonstances où il les a placés. Habitants de ces heureuses contrées, vous êtes de ces bienheureux mortels. Tous les jours les portes de la maison de Dieu vous sont ouvertes.

Mais continuons à indiquer les avantages qu'elle nous offre. On y trouve des remèdes contre les remords et les troubles d'une conscience alarmée, et des consolations contre les revers et les disgrâces de la vie.

Hélas! une triste expérience ne nous a que trop

appris que, quelque circonspects que nous soyons dans nos démarches, nous avons le malheur de tomber dans diverses faiblesses, que *nous bronchons tous*, comme le dit un apôtre : oui, tous les gens les plus attentifs, aussi bien que ceux qui ne le sont guère, *nous bronchons tous en plusieurs choses ; que, si nous nous disons sans péché, nous sommes des menteurs et la vérité n'est point en nous*. Cependant le péché est une tache qui nous déshonore, qui nous dégrade de la glorieuse qualité d'enfant de Dieu, non seulement cela, mais qui nous expose à sa colère et nous rend les malheureuses victimes de ses vengeances.

Aussi dans quels troubles, je vous prie, dans quelles agitations la conscience ne se trouve-t-elle pas lorsqu'elle réfléchit, non seulement qu'elle est coupable, mais qu'elle l'est encore en diverses manières et à plusieurs égards. Qui pourrait dépeindre sa situation? Les expressions sont trop faibles ; elle le sent, mais elle ne l'exprime point. Où trouver un remède à un si grand mal? Où trouver le calme qu'elle désire et qu'elle n'a point? Renvoyez-la à la maison de Dieu. Là, assurément, on lui indiquera les moyens de se rétablir auprès de Dieu, d'obtenir le pardon des fautes qu'elle pleure, et qui font, avec tant de raison, le sujet de ses craintes et de ses alarmes ; les précautions qu'elle doit mettre en usage pour ne pas retomber dans des fautes semblables et pour s'assurer désormais la bienveillance de l'Etre qui seul a le pouvoir de la rendre parfaitement heureuse.

La maison de Dieu n'est pas moins fertile en consolations contre les revers et les disgrâces de la vie, et enseigne la manière de les soutenir avec courage. Elles sont fort communes, ces disgrâces. Outre celles qui nous arrivent en tant qu'hommes, nous sommes souvent exposés à d'autres qui ne fondent sur nous que parce que nous sommes chrétiens. Mais, de quelque côté qu'on les envisage, elles sont des sources pleines d'amertumes. Elles nous paraissent telles surtout lorsqu'il nous arrive de comparer notre état avec l'état florissant de ceux qui nagent, pour ainsi dire, dans le sein de la prospérité. Alors la tentation est grande, l'épreuve délicate. Peu s'en faut qu'en pareilles conjonctures le pied de plusieurs gens de bien ne glisse, et que des hommes, d'ailleurs tous divins, ne se répandent en plaintes et en murmures contre le Dieu même qui les a formés. Mais où apprendre la manière d'envisager comme il faut ces afflictions? Où trouver les secours nécessaires pour nous aider à les supporter avec courage, avec une patience et une soumission dignes du christianisme? Je n'hésite point à le dire : il faut entrer dans *le sanctuaire du Dieu fort.* Il faut aller dans sa maison. C'est là qu'on apprend qu'il y a une Providence toute sage qui dirige les événements et qui les dirige toujours pour notre plus grand avancement dans la piété et dans la sanctification ; que les maux, ceux-là même qui nous paraissent le plus insupportables, sont néanmoins des marques, et des marques les plus expresses, de l'amour de Dieu envers

nous ; que les temps ne seront pas toujours les mêmes ; *que, si nous semons aujourd'hui avec des larmes, nous moissonnerons un jour avec un chant de triomphe ;* que si, dans cette période d'épreuve, on nous voit tristes et abattus, il en viendra une autre où notre *tristesse sera changée en joie ;* que, pour des souffrances de quelques moments, nous allons être admis à la pleine possession *d'un poids éternel d'une gloire souverainement excellente.*

Que le temps ne me le permet, mes frères, de parcourir un grand nombre d'autres avantages qui se trouvent dans la maison de Dieu, comme la célébration de ses louanges, la prière, l'exemple de piété et de dévotion que les fidèles s'y donnent réciproquement et la bénédiction que les ministres y prononcent de la part de Dieu. Je vous ferais remarquer que célébrer les louanges de Dieu, c'est marcher sur les traces de ce qu'il y a de plus pur et de plus distingué dans le ciel, je veux dire des anges, dont la principale occupation est de faire retentir les voûtes de ce saint lieu de leurs hymnes et de crier sans se lasser autour du trône éclatant du maître de l'univers : *Saint, saint, saint est l'Eternel des armées, et tout ce qui est sur la terre est sa gloire ;* que c'est être en quelque sorte incorporé avec les bienheureuses intelligences et faire déjà sur la terre ce que nous faisons éternellement avec elles dans les cieux. Je vous ferais remarquer que, soit qu'on envisage la prière comme un hommage que l'on rend au Créateur, ou comme un moyen pour

obtenir de ses mains libérales les choses nécessaires à notre bonheur, c'est toujours pour les mortels un grand avantage que de prier Dieu ; qu'en effet on ne saurait concevoir un plus grand bonheur pour de viles créatures, telles que nous sommes, que celui d'avoir la liberté de rendre ses hommages à celui que *les cieux des cieux ne sauraient contenir* et devant qui les êtres les plus purs ne sont pas trouvés sans défauts ; que c'est un grand avantage, pour des hommes qui manquent de toutes choses et qui ne sauraient pas eux-mêmes se procurer la moindre faveur, que d'avoir la liberté de verser dans le sein de Dieu même leurs soupirs et leurs besoins les plus secrets et de lui demander avec assurance, de ne pas lui demander sans succès, toutes les choses qui sont nécessaires à une vie heureuse et tranquille, et qui peuvent leur servir d'échelle pour parvenir à une souveraine félicité. Que si de simples prières faites dans le particulier ont tous ces avantages, il en doit être bien autrement des prières qui se font en public et où plusieurs cœurs réunis arrachent comme par violence, s'il est permis de s'exprimer ainsi, les faveurs les plus distinguées et les plus précieuses. Je vous ferais remarquer que les exemples de piété et de dévotion que les fidèles s'y donnent réciproquement, sont pour eux d'un grand usage ; que, naturellement froids et glacés comme nous sommes, nous avons besoin plus que des discours pour nous retirer de notre léthargie et pour nous porter efficacement à la pratique de nos devoirs.

Il faut être ou impie ou extrêmement endurci, si une piété modeste, mais accompagnée de ferveur et de zèle, ne nous entraîne pas, ne nous porte pas à la pratiquer nous-mêmes. On l'a dit avant nous, que les discours persuadent, mais que les exemples entraînent. Je vous ferais remarquer, enfin, que la bénédiction que les ministres annoncent au peuple, dans la maison de Dieu, renferme un grand nombre d'avantages, qu'on y est béni au nom et en l'autorité de celui qui dispose de toute chose, et que cette bénédiction contient des vœux pour tout ce qui est essentiel à notre bonheur.

Tels sont les avantages de la maison de Dieu. Qu'ils sont grands ! qu'ils sont précieux ! Oh ! qu'ils justifient pleinement l'exclamation du psalmiste : Heureux ceux qui habitent dans ta maison et qui t'y louent sans cesse ! Oui, heureux et mille fois heureux, puisqu'ils habitent la maison de Dieu même et qu'ils trouvent dans cette maison tout ce qu'il faut pour se procurer une félicité parfaite : la connaissance et l'instruction ; des secours contre le vice et des encouragements pour la vertu ; des remèdes contre les alarmes de la conscience et des consolations contre les revers et les disgrâces de la vie ; puisqu'on y célèbre les louanges de Dieu, qu'on rend hommage à ses perfections, qu'on verse dans son sein ses soupirs les plus secrets, qu'on sollicite les compassions, et qu'on ne les sollicite point inutilement ; qu'on y est puissamment encouragé, dans la pratique de ses

devoirs, par les exemples de piété et de dévotion qu'on s'y donne réciproquement; et qu'on y est enfin béni au nom de Dieu et par son ordre exprès. Je sais bien que ces avantages ne sont pas tellement attachés à la maison de Dieu, qu'ils ne puissent au moins en partie se trouver ailleurs. Je connais ceux d'une piété domestique, d'une lecture particulière, ceux des conseils d'un ami sage et éclairé. Mon dessein n'est point d'en diminuer le prix, à Dieu ne plaise. Que ne puis-je plutôt inspirer pour eux plus de zèle et d'attachement qu'on en a pour l'ordinaire. Le seul but que je me propose est de relever les avantages de la maison de Dieu, de vous les faire bien connaître, afin que vous en fassiez le cas qu'ils méritent, et qu'ils vous soient salutaires. Mais pour en sentir encore mieux le prix, qu'il me soit permis de mettre ici en opposition l'état d'un peuple qui a la précieuse liberté d'en jouir et celui d'un peuple qui est privé de cette précieuse liberté, et qui, par là même, vit dans l'ignorance ou est exposé à la persécution.

Je n'ai point de termes pour décrire l'état d'un peuple qui vit dans l'ignorance, qui manque de moyens de s'instruire et sur qui les lumières de l'Evangile ne répandent jamais ou d'une manière pure leurs sacrées clartés. Cet état est si triste et si déplorable, que l'expression la plus vive et la plus énergique demeure beaucoup au-dessous de son sujet. En effet, est-il malheur qui égale celui d'un tel peuple? Livré à lui-même, il n'est point d'erreur qu'il ne reçoive,

point de fausses divinités qu'il n'adopte. Témoins ces nations infortunées connues sous le nom de païens. Témoin un peuple plus connu encore et qui vous environne de bien près. Quelles erreurs! Quelles monstrueuses erreurs! Et pourrait-on en croire les hommes capables, si nous n'avions la douleur d'en être les témoins? N'attendez pas non plus, mes frères, que je vous dépeigne le malheur d'un peuple persécuté ou qui n'a pas la douce liberté d'assister dans la maison de Dieu; ce sujet surpasserait également mes forces et le temps qu'il me reste à vous entretenir. Vous le ferai-je voir, ce peuple exténué, pâle, mourant, demandant un pain nécessaire, mais qu'on lui interdit? Vous le ferai-je voir, opprimé dans sa naissance, dans sa vie, à l'heure de la mort? Dans sa naissance, obligé de recevoir dans une Eglise impure et idolâtre le sacrement qui sert d'introduction à l'Eglise chrétienne, et destiné, dès sa plus tendre enfance, à être une des funestes victimes de la superstition; dans sa vie, livré à une infinité de supplices qu'on renouvelle chaque jour et à qui chaque jour on ajoute un nouveau degré de peine; à l'heure de la mort, menacé, s'il meurt dans la religion qu'il croit la seule bonne, et s'il n'embrasse une qu'on lui propose mais qu'il déteste de tout son cœur, menacé, dis-je, d'être traîné sur la claie, et ensuite jeté à la voirie, son bien confisqué, et, par cela même, obligé de laisser, à sa mort, une famille qu'il aime et qu'il chérit, pauvre, misérable, destituée de tout secours. Vous le ferai-je voir, ce

peuple errant et vagabond, dans les bois, dans les cavernes, pour chercher le pain qu'on lui interdit, mais dont son âme meurt de langueur et de faim ? Vous parlerai-je de ses alarmes, de ses inquiétudes ? Vous le dépeindrai-je poursuivi par des cohortes de satellites, à qui la fureur prête l'agilité des aigles et la cruauté des tigres, des lions et des léopards, ici livré à l'infection et à la pourriture, là enfermé dans des tours noires et horribles, chargé de fers et de chaînes, succombant sous le poids de ces instruments formidables, et quelques gens même expirant au milieu de plus cruelles et de plus douloureuses souffrances ? Couvents, qui regorgez au moment que je parle des enfants qu'on enlève ; pères et mères désolés, qui ne cessez de répandre des torrents de larmes sur des enfants qu'on vient de vous ravir ; édits formidables, édits qui contenez les peines les plus sévères ; déserts peuplés de fugitifs ; cavernes qui recélez tant d'âmes affamées qui courent après la pâture de vie ; troupes répandues dans les provinces et sans cesse à la quête des opprimés ; tours, prisons, galères regorgeantes des confesseurs ou des martyrs ; ministres exécutés ou nouvellement meurtris ; vous n'êtes que des preuves trop parlantes de ce que j'avance ici. Mais je m'arrête, mes frères. Et tout ce que je pourrais dire, tout ce que vous venez d'entendre, et tout ce que je pourrais y ajouter, ne sont, et ne seraient que de très légers crayons et que de très faibles peintures des malheurs d'un peuple persécuté. Ma conclusion est

juste : plus le malheur de ce peuple est grand et redoutable, et plus est heureux le peuple qui non seulement en est à l'abri, mais qui encore a le glorieux, le précieux avantage d'assister librement dans la maison de Dieu.

Que je me félicite de porter aujourd'hui la parole à un peuple qui jouit de ce précieux avantage, à une république qui a reçu la première le flambeau de la réformation, et qui, à ce sujet, a servi d'un si beau modèle à toute la nation protestante helvétique. Puisse cette heureuse et florissante république jouir à jamais des fruits de son zèle et d'un si riche et si précieux trésor ! Mais en recevant mes vœux, me serait-il permis de vous adresser mes exhortations ?

Bénissez Dieu, mes frères, de la grâce inestimable qu'il vous a faites de naître dans sa maison, d'y avoir été nourris et élevés, et d'avoir encore la douce liberté de vous y rendre sans crainte et sans péril. Que votre sort est digne d'envie ! Ne le perdez jamais de vue. Comprenez-en bien le prix, et pour cela ne réfléchissez pas seulement à l'excellence de vos avantages, mais comparez encore votre état à celui d'un peuple qui vit dans l'ignorance et qui manque de moyens de s'instruire, à celui de vos frères qu'une persécution des plus longues et des plus cruelles agite sans relâche. Que la différence en est grande ! Que votre bonheur est précieux ! Encore une fois ne le perdez jamais de vue. Pensez-y, mais pensez-y avec reconnaissance. Que les airs retentissent de vos lou-

anges ! Qu'un si grand bien vous suive partout ! Que le souvenir ne s'en efface jamais !

Un second usage que vous devez tirer de mon discours, c'est d'aimer la maison de Dieu, Aimez-la, mes chers frères, aimez cette sainte maison, ayez du zèle pour elle, rendez-vous y fréquemment, préférez-la à tous les avantages et à tous les plaisirs de la terre, et ne vous en éloignez jamais que par une nécessité indispensable : c'est la maison de Dieu ; c'est le lieu où il rend ses oracles ; c'est là qu'il communique ses faveurs les plus distinguées, qu'il donne sa paix à ses disciples et qu'il répand sur eux les dons excellents de son esprit. Quelle honte pour vous si, possédant ce trésor dans le sein de la liberté la plus parfaite, vous, à qui il ne coûte pas, pour ainsi dire, la peine de sortir de vos maisons pour entrer dans celle de Dieu, ne vous y rendiez qu'avec peine ou qu'avec froideur, pendant qu'un grand peuple, parmi lequel se trouvent des personnes d'une constitution faible et délicate, court les déserts et les bois dans des nuits sombres et obscures, au milieu de mille périls et de mille alarmes, pour chercher des lieux où on annonce la parole, et quelquefois même sans les trouver !

Un troisième usage que vous devez tirer de mon discours, ce n'est pas seulement d'avoir du zèle pour la maison de Dieu, il faut encore pratiquer ce que la bonté de Dieu daigne vous y faire entendre et en profiter pour votre salut. Croyez-moi, mes frères, ne vous faites jamais un bouclier ni une sauvegarde de la

maison de Dieu contre vos crimes. Laissez aux Juifs crier, comme des insensés : *le temple, le temple!* comme si le temple eût dû les mettre à couvert de la vengeance céleste ou de la fureur de leurs ennemis. Pour vous, mes frères, cherchez votre sûreté dans une foi vive, qui embrasse toutes les vérités révélées, et dans une pratique religieuse, mais constante, des ordres qui vous sont prescrits. Les maisons de Dieu, pour quelque saintes qu'elles soient, lorsqu'elles ont été trop longtemps profanées par l'abus des avantages qu'on y trouve, ne sauraient se mettre à couvert des funestes coups de ces hommes qui sont comme le fléau de la vengeance céleste. Que de choses nous apprend là-dessus une funeste expérience! Que de saintes maisons réduites en des monceaux de pierres et qui servent de retraite aux hiboux et à des oiseaux carnassiers! Les titres de chrétien, de religionnaire, d'enfant de la maison, ne sont pas plus efficaces pour détourner de dessus nos têtes les funestes, mais trop justes coups qui partent immédiatement de la vengeance céleste. Bien loin que ces titres majestueux et éblouissants soient capables de produire cet effet, c'est cela même qui aggrave notre condamnation et qui rend notre condition plus malheureuse et plus déplorable. *Malheur à toi Chorazin! malheur à toi, Bethsaïde! car si les miracles qui ont été faits au milieu de vous avaient été faits dans Tyr et dans Sidon, il y a longtemps qu'elles se seraient converties, en prenant le sac et la cendre. Aussi, je vous déclare*

qu'au jour du jugement Tyr et Sidon seront traitées avec moins de rigueur que vous. Et toi, Capernaüm, qui as été élevée jusques au ciel, tu seras abaissée jusqu'en enfer. Rien n'a égalé ton bonheur, rien n'égalera aussi ta misère.

Redoutables dénonciations, mes frères, s'il en fut jamais. Qu'elles fassent sur vous les plus vives impressions ! Et que la crainte qu'un abus criminel des grâces dont le ciel vous honore ne vous en prive, vous retienne dans la pratique de vos devoirs. Considérez souvent que s'il n'est point de bonheur qui égale celui d'un peuple à qui Dieu fait entendre sa parole, il n'est point aussi de malheur qui approche celui d'un peuple qui s'en trouve privé. Quelle misère alors, mon Dieu ! Quelle affliction ! Quelle ignorance ! Plus alors de moyens de s'instruire, plus de ressources pour se soutenir, plus de secours pour se garantir de l'erreur et du vice. Alors que de chutes, que d'écarts ! Aveuglement de l'esprit sur les choses même les plus essentielles, négligence de nos devoirs, et de nos devoirs les plus importants, indifférence pour la religion, abandon de la vérité, abattement de l'âme, prolongement dans tous les désordres, vous êtes les funestes mais inévitables suites de la perte de la parole de Dieu. Juste ciel, quelle punition ! Quel châtiment ! C'est le plus terrible dont Dieu afflige les hommes dans cette vie. C'est bien ainsi qu'il nous le veut faire entendre lui-même, puisque, pour punir Israël et l'Eglise coupable, il ne trouve point de châ-

timent plus redoutable que celui de les priver de sa parole. *J'enverrai*, dit-il au premier, *une famine sur le pays, non une famine du pain, ni la soif de l'eau, mais la famine d'entendre la parole de l'Eternel. On trottera d'un lieu à un autre, pour chercher la parole de l'Eternel, mais on ne la trouvera point.. Si vous ne vous repentez*, dit-il à l'Eglise d'Ephèse, *je viendrai bientôt et j'ôterai votre chandelier de sa place.*

Redoutant des menaces si sévères et déplorant le malheur de ceux qui les ont éprouvées, apprenons à leur exemple à devenir sages. Demandez à Dieu, mes frères, demandez-lui encore une faveur très précieuse : que, s'il veut vous éprouver par quelque coup de sa justice, il vous prive plutôt de tous les avantages de la vie que de vous priver du précieux trésor de sa parole. Qu'il vous le conserve, qu'il le conserve à vos chers enfants, à vos neveux, à votre postérité la plus reculée. Dieu le veuille ! Dieu veuille, mes très chers frères, détourner de dessus vos têtes tous les malheurs qui pourraient les menacer ! Mais Dieu veuille surtout détourner de dessus elles celui de les priver de sa parole ! Et recevez ce vœu, comme le plus important que puisse faire pour vous celui qui s'intéresse véritablement à votre bonheur et qui est le plus plein et le plus pénétré des avantages dont le ciel vous honore.

Mais, en faisant tout ce qui dépendra de vous pour vous conserver le précieux trésor de la parole, n'oubliez point de soupirer après des avantages plus précieux encore, après une maison beaucoup plus excel-

lente que tous ces lieux où Dieu est servi ici-bas. Je parle de la maison céleste, de cette maison *qui n'a point été bâtie par la main des hommes* et où Dieu a placé le trône de sa gloire. Dans la maison de Dieu sur la terre, *nous ne voyons qu'en partie*, nos connaissances sont bornées, nous ne connaissons qu'imparfaitement les choses mêmes qui doivent faire notre bonheur. Mais dans la maison céleste nous connaîtrons parfaitement. Alors les choses qui sont cachées dans les ténèbres seront mises pour nous dans une pleine évidence. Alors nous ne verrons plus les avantages qui doivent faire notre félicité à travers ces sombres nuages qui nous en dérobent toute la grandeur ; mais nous les verrons tels qu'ils sont, nous les verrons à découvert, nous en connaîtrons toute la beauté et toute l'excellence. Dans la maison de Dieu sur la terre, nous ne sommes enseignés que par des hommes faibles et infirmes, et dont la conduite souvent déréglée nous ébranle beaucoup plus que leur doctrine ne nous affermit. Mais dans la maison céleste, ce sera Dieu lui-même qui sera notre docteur et notre maître, Dieu dont les perfections sont infinies et qui est la sainteté même. Disons enfin, mes frères, que tous les avantages de la maison de Dieu sur la terre ne sauraient nous mettre à couvert de mille accidents qui traversent sans cesse notre bonheur et qui rendent souvent la vie la plus heureuse désagréable. Mais qu'il en sera bien autrement dans le ciel ! Dans cette maison céleste, notre félicité sera parfaite, rien ne sera plus capable

d'y porter la moindre atteinte. Dans cette maison, *toute larme y est essuyée*, on n'y connaît point *le cri*, *ni le travail*. Le bonheur dont on y jouit est tel, en un mot, qu'il n'en est point de semblable, parfait dans son genre et éternel dans sa durée. Oh ! puissions-nous tous tant que nous sommes, mes chers auditeurs, faire un si bon usage des avantages de la maison de Dieu sur la terre, qu'ils servent à nous élever à la pleine possession des excellentes prérogatives de celle du ciel ! Amen. Dieu le veuille, amen ! Et à celui qui nous donne l'espérance des biens si magnifiques et qui nous fournit tous les moyens de les posséder, soient dès maintenant et à jamais rendus l'honneur, la gloire et la magnificence. Amen.

Ce dernier sermon doit avoir été prêché à Berne déjà en 1730, dans l'église française, où il produisit, nous le savons, une profonde impression. Peut-être son auteur ne le rédigea-t-il définitivement que plus tard, et n'est-ce que sous cette forme qu'il le reprit et qu'il nous est parvenu. Le manuscrit, presque sans ratures, semblerait confirmer cette supposition.

Si nous n'avions pas craint de fatiguer le lecteur et d'augmenter trop ce volume, nous aurions pu ajouter d'autres sermons, puisés à la même source, allant jusqu'en 1744, soit entiers, soit à l'état de simples plans, soit en copies, l'une avec cette mention : « Je l'avais composé en 1719, » mais la plupart sans les désignations des auditoires qui les entendirent.

Nous n'avons pas pris exclusivement le dessus de la corbeille, comme on dit ; cela n'aurait pas été facile. Nous nous sommes laissé guider par le fait que ceux qu'Antoine Court avait le plus prêchés étaient probablement ceux qu'il jugeait les meilleurs ou le mieux répondre à ses différents auditeurs.

Il en a certainement prêché beaucoup d'autres, en

Suisse et en France. Ceux-ci nous intéresseraient tout particulièrement. Hélas ! en dehors de ce que nous avons mentionné, à peine nous en reste-t-il un fragment, et encore ! Charles Coquerel, au tome I, page 106, de son *Histoire des Eglises du Désert,* le transcrit avec ces émouvantes réflexions : « Il est malheureusement difficile de découvrir aujourd'hui des monuments bien certains des prédications protestantes du désert, vers le commencement du dix-huitième siècle, et par conséquent appartenant à une époque très antérieure au ministère de Paul Rabaut. Alors les plus grandes précautions étaient mises en usage pour cacher toute preuve de ces exercices solitaires, que des lois cruelles interdisaient au prix de rigoureuses condamnations. Que si l'on retrouve aujourd'hui dans les pièces inédites de ces temps quelques morceaux de sermons, on voit que le plus souvent ils traitent de matières religieuses générales, ou bien que la date des exercices est omise, ce qui empêche de les citer en regard des événements dont ils portent l'empreinte. Cependant nous avons rencontré dans notre collection synodale (1700-1737) une seule page de la main du ministre A. Court. D'après les ratures et le désordre de la rédaction, elle est sans aucun doute l'écriture hâtive et le premier jet du style d'une composition du désert, prêchée cinq ans après la mort de

Louis XIV. La date peut être même bien fixée. Ce fragment est transcrit sur le verso du procès-verbal en grosse de l'un des premiers synodes, qui ordonna « de convoquer, le 19me du mois de may, un jeûne » général, afin de tascher moyen d'arrester la » colère de Dieu et l'apaiser envers nous. » (Art. 3.) Cette page porte le fragment suivant, qui fut évidemment adressé au peuple par le ministre dans le culte de ce jour d'humiliation. Ces paroles, d'une éloquence si fervente et si chaleureuse, furent dites aux fidèles probablement après la dernière prière, au moment de congédier l'assemblée.

« Cependant puisque la colère de Dieu paraît » toujours embrasée sur le peuple de ce royaume » à cause de son impénitence, et que d'un autre » côté notre prince ne se trouve pas en état de » nous redonner la précieuse liberté que ses prédé- » cesseurs nous ont injustement ôtée, que la per- » sécution semble redoubler toujours quand nous » attendions quelque soulagement, que d'ailleurs » vous ne pouvez donner gloire à Dieu dans ce » royaume sans vous exposer à de grands maux ;

» Dieu veuille graver dans vos cœurs et dans vos » mémoires les salutaires instructions qu'il a plu à » sa bonté de vous donner aujourd'hui par mon » ministère, d'un caractère qui ne s'efface jamais ; » Dieu veuille que le jeûne que nous avons célébré

» aujourd'hui ne soit pas seulement une abstinence
» de deux repas de viande, mais une entière priva-
» tion du péché et de tout ce qui serait capable de
» nous perdre et d'allumer de plus fort la colère
» de Dieu contre nous ; Dieu veuille que notre
» humiliation lui soit agréable, que nos prières par-
» viennent au trône de sa miséricorde ; qu'elles lui
» fassent tomber les verges qu'il a en main pour
» nous frapper ; qu'elles fassent découler sur nous
» et sur nos troupeaux affligés les richesses de sa
» grâce et les influences de sa miséricorde ; Dieu
» veuille nous fortifier lui-même par son Saint-
» Esprit et mettre lui-même ses paroles dans notre
» bouche, afin que vous puissiez édifier et désar-
» mer ceux qui vous affligent ; Dieu veuille sanc-
» tifier et consoler vos cœurs ; Dieu veuille toucher
» lui-même, convertir et bénir ceux qui persé-
» cutent sa vérité sans la connaître ; Dieu veuille
» nous donner des jours de paix et de consolation
» auprès des jours malheureux auxquels nous avons
» senti tant de maux ; Dieu veuille encore ouïr les
» cris et gémissements de nos pauvres frères pri-
» sonniers, galériens, exilés ou en fuite, et leur
» donner matière de joie et de consolation en les
» délivrant de leurs souffrances ; Dieu veuille enfin
» rétablir sa pauvre Jérusalem, nous combler tous
» de ses bénédictions les plus précieuses et nous

» élever un jour dans le palais de sa gloire pour
» nous rendre éternellement heureux ! O grand
» Dieu ! qui es le Dieu de compassion et de miséricorde, aie pitié de ta pauvre colombe, de ta
» chère Sion de France ; mets fin bientôt à toutes
» ses misères et à toutes ses souffrances, hâte le
» jour de ta venue, fais bientôt échoir ce temps assigné de sa délivrance ! — Seigneur, tes serviteurs
» sont affectionnés à ses pierres et ont pitié de la
» voir toute en poudre. » (Mss. P. R.)

» C'est avec un soin religieux, continue Charles Coquerel, que nous avons déchiffré ce brouillon informe bien taché et bien usé par le temps autant que par le frottement de courses perpétuelles, et que nous remettons au jour ces graves et touchantes invocations, si profondément empreintes de foi, de résignation et de confiance. La solennité de la réunion, les périls qui l'assiégeaient, les lois cruelles qui en proscrivaient le culte devaient donner à ces prières un caractère d'intérêt et de grandeur, qu'heureusement nous ne pouvons plus ressentir aujourd'hui. On tâche pourtant de se figurer de tels vœux retentissant au milieu d'une assemblée à genoux, réunie nuitamment à l'ombre des rochers ou au fond des cavernes, entourée de sentinelles de distance en distance pour surveiller l'invasion des soldats, et composée de fidèles dont les parents et les

amis étaient en fuite, en prison ou dans les bagnes. On croit entendre la voix émue de ces ministres qui, par cet acte même, commettaient un crime capital. Alors seulement on peut se former une faible idée de tout ce qu'un pareil culte a dû offrir de recueillement sublime et d'imposante solennité. Sous le point de vue de la forme du langage, il faut ajouter que de tels vœux, d'un style si énergique et même si pur, prononcés par un jeune homme de vingt-quatre ans, privé de tout avantage d'éducation, hormis celle qu'il s'était donnée à lui-même, font voir que tous les désordres des persécutions et la ruine des académies n'avaient pu interrompre cette tradition de bonne éloquence, dont l'Eglise réformée et l'école de Saurin avaient fourni tant de modèles. »

Court avait en tout cas quelque ressemblance avec l'illustre prédicateur de la Haye, ainsi qu'il l'écrit à Basnage, le 7 novembre 1721 : « Je vous prie de faire mes compliments très respectueux à M. J. Saurin. Je souhaiterais d'avoir avec lui autant de conformité de génie que M. le marquis Duquesne et M. Vial disent que j'en ai des traits de visage. » Autrement on ne connaît pas de portrait d'Antoine Court. Raison de plus de saisir sa physionomie morale et religieuse au travers de sa prédication.

Son effet a été considérable et sur ceux qui l'ont

entendu et sur ceux qui en entendirent parler. L'un des témoignages les moins suspects, les plus involontaires, fut, dans les mandements épiscopaux, dans les chaires ecclésiastiques, dans les conseils du roi, la terreur de ses ennemis, qui en vinrent à mettre la tête de Court à prix.

De bonne heure, Antoine Court eut conscience de sa mission par la parole, comme un jour par la plume. Dans ses *Mémoires*, qui précèdent sa vaste correspondance et qui vont jusqu'au mois d'avril 1729, il relève ce sentiment ; il constate sincèrement, même naïvement, les succès que Dieu lui a accordés et les dons qu'il a reçus dans ce but.

A la fin du premier cahier, parlant de lui-même, il emploie la troisième personne, qu'il abandonne bientôt pour y revenir occasionnellement. « Il ne tarda pas de s'ériger en prédicateur. C'est ce qu'il fit pour la première fois dans une assemblée d'environ trente personnes, convoquée près de Vernoux et composée presque toute de femmes, assez peu compétentes pour juger de son discours, et qui en furent si contentes que peu s'en fallut qu'elles ne le prissent pour un ange envoyé expressément du ciel pour leur prêcher. Il prit pour texte ces paroles de saint Paul à Timothée : « Je veux que les hommes » prient en tous lieux levant les mains pures vers le » ciel sans colère et sans dispute, » et un sermon

qu'il avait lu de Pierre Dumoulin sur la prière et dont la voix, la mémoire fraîche ne servit pas peu à donner de la force et à illustrer mon discours. Brunel, c'est ainsi que j'appellerai Chabrier désormais, qui était absent depuis quelques jours pour un voyage où il n'avait pas jugé à propos que je dus le suivre, et que je n'avais point consulté sur mon érection de prédicateur, laissa paraître quelque sentiment de jalousie à son retour, et surtout en entendant les applaudissements que me donnaient ces femmes plus dévotes que savantes qui m'avaient entendu. J'eus tout lieu de croire qu'il en conserva quelque ressentiment par la manière dont il en usa avec moi.

» Il avait été résolu de convoquer un jour de dimanche deux assemblées, une petite et une grande ; il avait été résolu en même temps que je fonctionnerais dans la petite et que Brunel se réserverait pour la grande ; mais comme je me disposais à fonctionner dans cette petite assemblée, Brunel me dit le vouloir faire lui-même ; j'y consentis volontiers pourvu qu'il voulût bien en faire autant dans la grande assemblée qui se préparait pour ce soir-là : il convint qu'il le ferait ; l'assemblée se forma, nous y arrivâmes ensemble. Le service s'ouvrit par le chant d'un psaume, je fis la lecture de l'Ecriture sainte ; l'heure approcha de faire le ser-

mon ; mais quelle ne fut pas ma surprise lorsqu'après avoir fait la lecture des commandements de Dieu Brunel me fit signe de lire la confession des péchés, de faire la prière et le discours ensuite ; je lui répondis par un signe qui lui fit assez comprendre de quoi nous étions convenus ensemble que c'était à lui de faire ce qu'il m'ordonnait et quel était l'étonnement dans lequel me jetait son procédé. Mais mon signe eût-il été encore plus expressif, il n'eût point fait sans doute changer de sentiment à Brunel ; il était apparent que son parti était pris : il voulait me jeter dans la confusion et me faire repentir de ne l'avoir pas consulté avant que de m'ériger en prédicateur. Je ne veux point le décider ; quoi qu'il en soit, il ne me répondit que par un signe qui me confirmait le premier. Si j'avais été moins jaloux de son honneur et de l'édification publique, je me serais affermi à ne point faire ce qu'il m'ordonnait ; mais j'aimais encore mieux m'exposer à faire un discours mal préparé que de laisser rien connaître à l'assemblée de ce qui se passait entre nous et lui épargner le scandale qu'elle en aurait pu recevoir. Je fis donc la lecture de la confession des péchés, j'ordonnai le chant d'un psaume et je sortis de l'assemblée pour demander en mon particulier à Dieu son secours et pour donner, autant que le temps me le pouvait per-

mettre, quelque ordre dans mon esprit aux choses que j'aurais à dire à cette assemblée. Je pris pour texte ces paroles de l'histoire de l'Acte des apôtres : « Amendez-vous et vous convertissez, afin que vos » péchés soient effacés. » Mais quel homme étais-je pour parler sur-le-champ ! Le croira-t-on cependant, mon discours ne laissa pas que d'être applaudi ; je me souviens aussi que je parlai avec beaucoup de zèle et de véhémence d'une manière suivie et sans me déferrer nulle part. Parlai-je avec ordre, suivis-je les règles de l'art oratoire ? elles ne m'étaient pas seulement connues ; mais mon discours plut, il édifia mon auditoire ; c'en fut assez pour m'engager à bénir le Seigneur de tout mon cœur du succès qu'il avait donné à ma bonne volonté et ne contribua pas peu à m'encourager pour la suite. »

Sans tarder il informe sa mère de sa vocation de prédicant et il développe devant elle cette parole : « Quiconque aime père ou mère plus que moi n'est pas digne de moi. »

Deux ans se sont écoulés depuis cette ferme décision ; nous sommes en 1715, « à Saint-Jean-de-Gardonnenque chez un zélé fidèle nommé Fournier, lorsqu'un nommé Daumé, de Peyroles, venait lui donner avis que Jean Huc, du Mazelet, convoquait ce soir une assemblée dans la paroisse du dit

Peyroles. On me le rapporta et, quoique extrêmement fatigué et que le lieu de l'assemblée fût à une lieue et demie de là, je voulus y assister. C'est là qu'après avoir fait la lecture de l'Ecriture sainte et fait taire une jeune fille qui tomba en extase et qui se mettait en train à prophétiser je me fis connaître par un discours où je récapitulai en peu de mots le contenu du sermon du prédicateur, ce que je fortifiai par de nouvelles réflexions. Cette manière de s'exprimer sur la matière, sans être préparé, surprit le petit auditoire, qui dans son admiration me prit pour un homme extraordinaire. Il n'en fallut pas davantage pour me prôner et pour m'attirer de tout le voisinage gens qui voulaient me voir et m'entendre. Ce zélé empressement charmait mon jeune conducteur qui, dans les transports de sa joie, me venait dire de temps à autre : « Hé bien ! ne vous » avais-je pas dit que vous seriez fort utile dans ce » pays et que vous auriez lieu de ne pas vous » repentir d'avoir cédé à mes instances ? »

Corteiz et Court étaient en tournée au printemps 1718. « Quelques personnes entreprirent de contester l'authenticité de leur mission et leur demandèrent leur lettre de créance. Corteiz, qui était muni de quelques vieux parchemins qui contenaient l'approbation que quelques ministres réfugiés lui avaient donnée d'aller prêcher en France, voulut les

montrer ; mais Court s'y opposa et, prenant la Bible et la présentant aux contredisants, leur dit que c'était là leur lettre de créance et leurs épîtres de recommandation ; qu'ils n'en avaient pas d'autres ; que la doctrine contenue dans ce saint livre étant la matière de leurs discours, c'était à ceux à qui ils s'adressaient de les recevoir ou de les rejeter ; qu'ils pourraient pourtant ajouter à cette preuve de leur mission celle de l'approbation de plusieurs compagnies des Eglises établies au Bas-Languedoc et aux Cévennes, assemblées en synode, et que l'Eglise ayant le droit incontestable de se choisir des ministres lorsqu'elle en manque, cette approbation valait une mission en forme. Ce discours, prononcé avec fermeté et par un homme qui paraissait avoir une grande confiance dans la bonté de sa cause, fit assez d'impression sur l'esprit des contredisants pour les engager d'assister à une assemblée. Court, qui prêchait ce soir-là, le fit assez bien pour mériter des applaudissements même de ceux qui venaient de lui contester sa mission. Mais la peur que de tels applaudissements ne fussent pour lui une matière d'orgueil, un de la compagnie lui dit avec liberté que le discours qu'il venait d'entendre lui avait paru bon, mais qu'il était persuadé que celui qui l'avait récité n'en était pas l'auteur. Le jeune prédicateur, sans s'offenser, se contenta de répondre qu'il lui

importait peu qu'on le crût l'auteur ou non du discours qu'il venait de prononcer, pourvu qu'on l'eût trouvé bon et qu'on en profitât ; qu'il pourrait ajouter cependant qu'il l'avait réellement composé et dans un lieu où il n'était pas trop bien à son aise et où il n'avait pour toute bibliothèque qu'une Bible et pour table qu'une pierre qui reposait sur ses genoux. »

Court subit son examen en vue de la consécration. « Cet examen, poursuivent ses *Mémoires*, roula sur divers articles de théologie et sur quelques-unes des matières controversées entre les protestants et l'Eglise romaine. Court s'en tira avec applaudissements et je craindrais de n'être pas cru si j'entreprenais de rapporter la satisfaction qu'en témoigna toute l'assemblée. Mais ce n'était rien en comparaison de ce qui se passa ensuite dans l'assemblée publique de plusieurs Eglises convoquées la nuit du jour même pour y imposer les mains au jeune prédicateur. La scène fut des plus touchantes. Court exposa lui-même, dans un discours fort étendu et qu'il adressa à l'assemblée, les devoirs des ministres. Il y traita de la nécessité et des avantages de la prédication. Il y releva la gloire de la Providence qui, touchée enfin des malheurs de son Eglise en France, lui suscitait des ministres dans le temps même que ses ennemis étaient les

plus acharnés à sa ruine. Il demanda les secours des prières de toute l'assemblée pour obtenir du ciel la grâce de remplir avec un nouveau zèle le nouveau grade dont il allait être revêtu et toutes les vertus nécessaires pour le pouvoir faire avec succès. Tout ce qu'il dit fut exprimé avec tant de zèle, avec tant d'onction, le prédicateur en paraissait si rempli et si pénétré lui-même que tout l'auditoire fondait en larmes. On ne saurait rien ajouter aux mouvements et aux sentiments divers qui furent exprimés par toute l'assemblée, lorsqu'on le vit à genoux et Corteiz lui posant la Bible sur la tête, les mains jointes, lui donnant, au nom de Jésus-Christ et par l'autorité du synode, le pouvoir d'exercer toutes les fonctions du ministère. »

Cette charge, Antoine Court l'a prise au sérieux sa vie durant. Dès le début, il exprima ses pensées à lui, sous sa forme à lui, et non point, comme plusieurs prédicants à l'origine, en apprenant des discours d'orateurs célèbres. On ne manquera pas de lui reprocher des longueurs. N'oublions pas qu'il était méridional, qu'il avait d'ardentes convictions, qu'il était résolu d'atteindre ses auditeurs dans les trop rares occasions qui s'offraient à lui, et surtout que le sermon alors était long. Ce n'est qu'au synode de 1717, sous l'inspiration d'Antoine Court, qu'on décida que les prédications, jusque-là déme-

surées, seraient au plus de cinq quarts d'heure, à l'exemple de ce qui se passait à Genève.

Les assemblées devant lesquelles il prêcha en France différaient naturellement de celles de Suisse. Combien lui étaient chères celles de la patrie divisée, amoindrie, encore toute fumante, toute saignante, sous les coups des édits royaux, ces assemblées, réunies au désert et, malgré cela, comptant, en quelques circonstances, les assistants par milliers, en 1718, atteignant même, — si les documents n'exagèrent pas, — les dix mille, en 1744. A Berne, à Zurich, à Saint-Gall, à Lausanne, à Vevey, dans tel ou tel village du Pays de Vaud, c'était moins mouvementé, et cependant pas moins important pour le prédicateur fidèle, à en juger par les spécimens qui restent et qui renferment des morceaux de valeur. Ils reproduisent les idées qu'il avait coutume de développer, avec les qualités qu'il est aisé de relever, dans ses dernières rédactions aussi bien que dans son sermon d'épreuve. Il nous suffira de quelques brèves observations, sans répéter des citations que chacun a maintenant à sa portée.

La prédication d'Antoine Court était visiblement, foncièrement biblique. Pas dogmatique : il n'eut pas le temps de se livrer à des discussions spéculatives ; pas extatique non plus : il combattit sans relâche les prétendus inspirés de l'un et l'autre sexe ; elle était

biblique dans la mesure de son siècle et de la confession de la Rochelle, demeurée celle des synodes du désert, dans le sens littéral et traditionnel, plutôt qu'historique et critique. A ce point de vue, l'Ecclésiaste est du roi Salomon, et l'épître aux Hébreux de l'apôtre Paul, mais la Bible est l'arsenal, la mine, la source, autant que le document par excellence à exploiter, à expliquer, à consulter, à sonder, à maintenir, à opposer au catholicisme, à lire en tout temps et en tout lieu. Le texte, sujet à bien des développements, n'est pas un prétexte. Le prédicateur en part et y revient. Il y puise ses exemples et son argumentation. C'est le terrain commun entre ses auditeurs et lui. En les quittant, il peut les y renvoyer, chez eux et partout, comme ici au culte public. Il n'en appelle pas spécifiquement à ces relations fondamentales, fécondes, organiques, avec la personne de Christ, pas plus qu'à la distinction de la parole de Dieu et de l'Ecriture sainte ; la Bible est la sainte Ecriture. Nous ne sommes plus à la période de formation du christianisme ; nous ne sommes pas avec l'analyse et la pénétration psychologique de nos jours ; nous sommes en plein dix-huitième siècle, en face des traditions erronées du papisme et avec la révélation divine, infaillible du canon chrétien, base et fonds de l'Eglise évangélique réformée.

Puis cette prédication était française. Pour être quelque peu du midi par l'imagination, l'ampleur, la surabondance, Court est Français par la clarté et l'ordre. Il n'imbibe pas son langage d'anglicismes ou de germanismes ; il emploie sa langue nationale, qui plonge ses racines dans le latin qu'il connaît imparfaitement, mais dont il subit instinctivement, de race, pour ainsi dire, les exigences de netteté, de précision. Sur les rives du Léman, sa phrase ne s'est pas alourdie, ni amollie. Avait-il l'accent de Villeneuve-de-Berg ou de Nîmes ? Personne ne l'a soutenu. Le professeur Pictet de Genève signalait plutôt ses « dons considérables, » et apparemment il visait en cela toute la manière limpide et attrayante de s'exprimer.

Cette prédication ensuite était actuelle. Les temps anciens, des patriarches, des prophètes, des apôtres, sont sans doute mentionnés à propos ; les pays de la Chaldée, de la Judée, de Bethléhem, de Nazareth, de Jérusalem sont nécessairement rappelés ; mais l'orateur ne s'y arrête pas, n'y retient pas, n'y laisse pas son auditoire. Le moment présent est trop décisif, il attire trop pour qu'il soit possible de ne pas en être. Ces populations accourues de loin, et non sans périls, au pied de ce rocher érigé en chaire, ne sont pas venues entendre une leçon d'exégèse ou une dissertation sur le rôle des climats, des dynasties ;

elles sont avides de recevoir l'enseignement de la situation de l'heure qui sonne, les directions que réclament les tribulations quotidiennes, les consolations, les lumières, les forces, sans lesquelles, pour les enfants de cette génération, il n'y a d'autre issue que les cérémonies décevantes du romanisme ou l'abîme plus redouté et plus desséchant de la froide raison. L'actualité s'imposait à Court et il y a répondu, on sait comment.

Après quoi, enfin, sa prédication était vivante, très vivante, vivante par-dessus tout. Cette vie qu'il avait ressentie au contact des prières d'une mère fermement attachée à la religion de ses pères ; cette vie qu'il avait appris à apprécier aux récits et à l'attitude inflexible des martyrs de la foi ; qu'il avait éprouvée de cœur et de conscience, à laquelle il était décidé à donner toutes ses facultés, tout son être, pour laquelle il ne trouvait rien d'inutile à acquérir en connaissance, en culture, au cours des difficultés les plus inouïes ; cette vie du Livre, de Dieu et de Jésus-Christ, qu'il avait entièrement vécue, il la communiquait de proche en proche par toutes sortes d'interventions intelligentes et pratiques, mais tout spécialement par sa parole irrésistiblement chaude et convaincante. Et cette prédication vivante a contribué, d'une façon inattendue, à remuer bien des âmes, à les sortir de leur torpeur

ou de leur isolement, à les grouper en familles, en paroisses, en synode, en une Eglise restaurée, réorganisée, sauvée et sauvante à son tour.

On comprendra dès lors l'attrait que peuvent avoir ces fragments jaunis, surannés en plusieurs endroits, néanmoins singulièrement impressifs, pour qui les étudie dans leur milieu, et l'on excusera l'audace que j'ai eue d'en dire quelque chose ici.


Princeton Theological Seminary-Speer Library
1 1012 01044 5460